

Ringuet et DesRochers au programme :
étude comparée de cinq ouvrages didactiques de littérature québécoise

Par
Sophie Breton Tran
Département de langue et littérature françaises
Université McGill, Montréal

Mémoire soumis à l'Université McGill
en vue de l'obtention du diplôme de Maîtrise ès arts
en langue et littérature françaises

juillet 2013

© Sophie Breton Tran, 2013

RÉSUMÉ

Le présent mémoire explore le rôle nouveau que les ouvrages d'enseignement de la littérature québécoise au collégial ont été appelés à jouer après la réforme de l'éducation de 1993 (la réforme Robillard). Pour ce faire, nous avons adopté une méthodologie hybride combinant des notions issues de la théorie de l'institution littéraire, de la sociologie du livre et de l'édition ainsi que de la théorie de la réception.

Après avoir rapidement rappelé la définition de l'anthologie littéraire, nous exposons les grandes lignes de la réforme relative à l'enseignement de la littérature québécoise. Nous proposons ensuite une étude de ses principaux enjeux avant de présenter brièvement nos œuvres témoins. La macroanalyse des ouvrages didactiques et de leur structure, ainsi que des textes de présentation des auteurs précédera enfin l'exposition de la présentation didactique des œuvres. Celle-ci est effectuée à partir de la microanalyse des pages dédiées à deux textes dont la catégorisation littéraire demeure problématique, soit le roman de Ringuet (Philippe Panneton) *Trente Arpents* et le recueil de poésies d'Alfred DesRochers *À l'Ombre de l'Orford*.

Nous en arriverons à voir que l'influence institutionnelle a pour principales conséquences la valorisation des ouvrages proposant une vision structuraliste de la littérature où la catégorisation rapide des œuvres laisse peu de place aux nuances. Cela nous amènera à constater les tensions inhérentes aux ouvrages didactiques de la littérature dans le cadre de la réforme, à savoir les tensions entre :

- la nature complexe de la littérature et l'approche technique, normative et orientée que valorise la réforme;
- le désir d'offrir un enseignement complet de la littérature sur le plan historique et l'accentuation de l'importance de la seconde moitié du vingtième siècle que requiert le nouveau programme.

Au terme de cette étude, nous serons appelée à redéfinir l'anthologie et le manuel de littérature. Nous en arriverons à distinguer de manière opératoire l'anthologie littéraire destinée à l'enseignement de la littérature et le manuel de littérature, en regard de leur visée respective.

ABSTRACT

This thesis explores the new role that Quebec literature textbooks and anthologies play following the Robillard education reform in 1993. In order to do so, we adopted a hybrid methodology that combines the concepts from the literary institution theory, the sociology of books and publishing, and from the reception theory.

Following a brief reminder of the definition of literary anthology, we present the reform's main guidelines concerning the teaching of Quebec literature. We then propose a study of its key issues, before briefly presenting our two studied works. A macro analysis of the textbooks, their structure and the introductions to the authors precedes the exposition of the didactic presentation of the selected literary works. This part of the memoir is then dedicated to the micro analysis of the two major works whose literary categorisation remains problematic; Ringuet's novel *Trente Arpents*, and Alfred DesRochers' poetry collection *À l'Ombre de l'Orford*.

We are led to observe that the institutional influence mainly leads to the valorisation of textbooks proposing a structuralist view of literature, in which a quick categorisation of the works allows little room for nuances. This then leads us to identify the tensions inherent to didactic literary works linked to the reform, namely the tensions between

- the complex nature of literature and the technical, normative and biased approach advised by the reform;
- the desire to offer an exhaustive historical overview of literature versus an intensified focus put on works written in the second part of the 20th century, as required by the new program.

At the end of this study, we are called to redefine both the anthology and the textbook. This leads us to distinguish in terms of their respective goals between the anthology dedicated to the teaching of literature and the literary textbook.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait jamais été complété sans l'aide et les conseils de plusieurs personnes. Ces quelques lignes sont dédiées à toutes celles qui ont contribué, de près ou de loin, à l'écriture de ce mémoire.

Nos remerciements vont d'abord à Monsieur Michel Biron, professeur titulaire et directeur de la présente recherche, dont la très grande disponibilité, les judicieux conseils et les encouragements n'auront jamais failli au cours du processus d'écriture. La lecture attentive et les questions de Madame Jane Everett, professeure agrégée et évaluatrice du présent mémoire ont aussi été très appréciées. Les professeurs Diane Desrosiers-Bonin et Yvan Lamonde auront de même été d'une grande aide, particulièrement en ce qui concerne la méthode et la délimitation du sujet.

Nous sommes aussi reconnaissants envers le département de langue et littérature françaises de l'Université McGill, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour leur soutien financier.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude à nos proches pour leur patience et leur appui continu tout au long du projet d'écriture.

Enseigner c'est, qu'on le veuille ou non, opprimer, c'est plier ou rompre, par la persuasion ou la douceur, des volontés. Dans le meilleur des cas, on montre seulement quelques voies parmi les milliers qui existent. Dans le pire, on ment.

Marc Gendron (*Louise ou la nouvelle Julie*, 1981, p. 188)

Parce qu'ils définissent des valeurs et des corpus canoniques, les manuels reflètent la doxa autant que les convictions particulières de leurs auteurs [...] Mais ils disent également les attentes et les prescriptions que les autorités sociales (politiques ou religieuses) édictent en matière de goût, de morale ou d'usage. Leurs références peuvent donc, à ce titre entrer en conflit avec les valeurs affichées par le monde littéraire. Ils sont donc l'objet de débats sociaux autant que littéraires.

Max Roy (« Manuels », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, 2002, p. 380)

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Remerciements.....	iv
Table des matières.....	vi
Liste des tableaux.....	viii

INTRODUCTION	1
---------------------------	---

CHAPITRE I

Anthologies et manuels au cœur de la didactique.....	7
1.1 Définitions théoriques de l'anthologie et du manuel scolaire.....	9
1.2 État de la recherche sur les anthologies et les manuels de littérature.....	14

CHAPITRE II

Présentation du programme d'enseignement de la littérature québécoise au collégial de la réforme Robillard.....	27
--	----

CHAPITRE III

Présentation des œuvres retenues pour l'analyse comparée des ouvrages didactiques.....	33
3.1 <i>Trente Arpents</i> de Ringuet.....	34
3.2 <i>À l'Ombre de l'Orford</i> d'Alfred DesRochers.....	42

CHAPITRE IV

Analyse comparée des cinq ouvrages didactiques.....	51
4.1 Macroanalyse des ouvrages.....	51
4.2 Microanalyse des ouvrages.....	59
4.2.1 Commentaires sur les quatrièmes de couverture et les avant-propos.....	59
4.2.2 Commentaires sur la structure des ouvrages et le découpage de la matière.....	64
4.2.3 Définition des courants auxquels chacune des œuvres est associée.....	67

4.2.4 Étude de la présentation et du choix des extraits ainsi que des questions ou pistes de lecture proposées pour <i>Trente Arpents</i> de Ringuet.....	74
4.2.5 Étude de la présentation et du choix des extraits ainsi que des questions ou pistes de lecture proposées pour <i>À l'Ombre de l'Orford</i> d'Alfred DesRochers.....	84

CONCLUSION	92
-------------------------	----

ANNEXE

Informations complémentaires relatives à la méthodologie de la recherche.....	101
1. Liste de mots clefs employés seuls ou en recherche combinée.....	102
2. Outils de recherche consultés.....	103

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires.....	105
1.1 Les ouvrages didactiques étudiés.....	105
1.2 Les œuvres de référence.....	105
2. Sources secondaires.....	105
2.1 Textes critiques sur <i>Trente Arpents</i>	105
2.2 Textes critiques sur <i>À l'Ombre de l'Orford</i>	111
2.3 Études critiques portant sur les manuels et les anthologies scolaires de littérature.....	113
2.4 Études sur la réforme Robillard et les pratiques d'enseignement de la littérature.....	117
2.5 Textes gouvernementaux sur la réforme de l'enseignement de la littérature au collégial de 1993.....	120
2.6 Références méthodologiques.....	121

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE IV

4.1 Informations générales sur les ouvrages didactiques.....	58
4.2 Questions et pistes de lecture des ouvrages didactiques pour l'étude de <i>Trente Arpents</i>	82
4.2 Questions et pistes de lecture des ouvrages didactiques pour l'étude d' <i>À l'Ombre de l'Orford</i>	92

Pour plusieurs, la littérature québécoise ne prend réellement son envol qu'avec la Révolution tranquille, au tournant des années 1960. Auparavant canadienne-française, elle est désormais québécoise et de plus en plus institutionnalisée. Dans l'effervescence bien connue de cette époque, l'éducation symbolise les changements identitaires que traverse la société québécoise. En 1965-1966, à la veille de l'Exposition universelle qui fera connaître le Québec au reste du monde, le rapport Parent établit les bases d'une véritable révolution du système de l'éducation: à l'école aussi on laissera désormais une plus large place à la littérature du Québec. La « génération lyrique » découvrira les lettres québécoises en même temps que leurs cousines françaises grâce à un corpus valorisant davantage les auteurs québécois.

En ce sens, il n'est pas étonnant que le rapport Parent comporte des recommandations spécifiques visant à assurer une place de choix à la littérature québécoise dans le cursus scolaire¹. Pour la première fois dans

¹ « L'enseignement de la littérature canadienne, l'utilisation de textes canadiens dans les volumes consacrés à l'enseignement de la langue maternelle doivent également faire l'objet de recherche et d'expérimentation », dans le *Rapport Parent*, tome II (suite), chapitre XII (La langue maternelle), Recommandation 613, « Pédagogie spécifique : c) pour la littérature », Gouvernement du Québec, 1965-1966, cité dans Élisabeth Rousseau, « La place de la littérature québécoise au collégial », dans Micheline

l'histoire de la jeune province, un programme codifie l'enseignement et impose une logique générique². Aux cours des collèges classiques, on substitue des cours portant tour à tour sur le roman, la poésie ou le théâtre. Les littératures québécoise et française sont ainsi abordées en parallèle dans une structure de cours se voulant uniforme à l'échelle de la province; c'est l'entrée des lettres québécoises dans le cursus scolaire, un indice patent de la maturation de la littérature d'ici. Cette première émancipation du giron de la littérature de la mère patrie en appellera une seconde, tout aussi importante pour l'histoire littéraire québécoise : la création d'un cours exclusivement consacré au corpus québécois.

Si le seul fait de valoriser l'étude de textes québécois dans les cours avait déjà donné des ailes à l'industrie québécoise de l'édition scolaire, c'est surtout à partir de 1993 que l'histoire littéraire québécoise entrera à son tour dans les programmes scolaires. En effet, à l'issue de la réforme Robillard, l'enseignement de la littérature au Québec change encore drastiquement: les cours de littérature ne sont plus génériques, ils sont désormais chronologiques. Au lieu d'aborder la littérature par ses genres, on l'aborde maintenant par le biais de l'histoire littéraire. L'élève étudie ainsi la littérature française (dans le cadre de deux cours séquentiels abordant respectivement la littérature du Moyen Âge au XVIII^e siècle, puis du XIX^e siècle à aujourd'hui) avant de suivre un cours entier sur la littérature québécoise, puis un dernier sur la communication et la littérature étrangère.

Évidemment, de tels changements ont des répercussions profondes sur la manière dont on enseigne la littérature. D'une part, le découpage chronologique impose de voir les mouvements d'ensemble

Cambron (dir.), *Enseigner la Littérature au Cégep. Réflexions, analyses, témoignages*, Montréal, CÉTUQ, n° 16, 2000, p. 70.

² Max Roy précise que « le programme collégial, avant la réforme Robillard, était plus souple; chaque cégep pouvait offrir une variété de sujets de cours traitant le plus souvent d'un genre particulier. L'ancien programme prévoyait les titres de cours suivants : "Discours poétique", "Communication et écriture", "Théâtre", "Littérature et société québécoises", etc. » Citation extraite de Max Roy, *La Littérature québécoise au collège (1990-1996)*, Montréal, XYZ Éditeur, 1998, p. 52.

qu'il est possible de dégager d'une époque. D'ailleurs, la réforme Robillard insiste justement sur l'importance de ces mouvements. L'élève est ainsi moins amené à voir les liens à faire entre différents romans ou pièces de théâtre (approche plutôt transversale), qu'à se pencher sur les parallèles à établir entre les œuvres de telle époque ou appartenant à tel courant avec celles d'autres courants ou époques (approche plutôt causale ou linéaire). Dans ce contexte, les éléments clés tournent autour de l'histoire et des mouvements littéraires. On explique la littérature par le recours à l'histoire, les œuvres deviennent ainsi des témoins des courants dont on parle. Or, et c'est possiblement là une pierre d'achoppement particulièrement intéressante, il n'existait pas en 1993, et il n'existe toujours pas, de consensus réel sur les grands mouvements de la littérature québécoise. Pourtant, c'est bien ce qu'exigeait la réforme Robillard.

À vingt ans de distance, on aura compris qu'en l'absence de discours canonique sur l'histoire littéraire québécoise, de définitions communément acceptées des courants l'ayant traversée ou même de reconnaissance sans équivoque des titres dits classiques du corpus québécois, le nouvel enseignement de la littérature commandé par la réforme Robillard n'allait pas de soi. À ce titre, il est aisé de comprendre que la réforme recommandait fortement aux corps enseignants de faire l'usage d'un manuel ou d'une anthologie allant dans le sens de cette vision de la littérature axée sur l'histoire et les courants. Globalement, ce renversement complet de la pédagogie de la littérature au collégial ne s'est pas fait sans heurts, d'autant que les ouvrages didactiques dont on recommandait l'usage n'existaient pas... La première floraison d'ouvrages destinés à combler ce besoin nouveau n'arrivera sur les tablettes que trois ans plus tard, en 1996 :

Depuis la fin des années 1960 [...], les publications dans ce domaine (marché scolaire des collèges et universités) proprement dit étaient rares, sinon inexistantes [...] la réforme des programmes du cégep et l'accent mis sur l'enseignement de l'histoire littéraire a suscité une réponse de

la part des professeurs, mais aussi des éditeurs qui ont flairé le vent nouveau³.

Cinq raisons particulières expliquent cet intérêt nouveau pour les ouvrages scolaires de littérature québécoise. Le nouveau programme comprend d'une part une mention recommandant spécifiquement l'usage de ce genre d'ouvrage. D'autre part, les changements prévus dans le cadre de la réforme entrent en vigueur rapidement. La restructuration complète des visées de l'enseignement, de ses méthodes et la densité de la matière à couvrir requièrent l'étude de plusieurs textes, outre les titres faisant l'objet d'une lecture complète. Une manière de s'adapter à tous ces changements pour les professeurs est de s'appuyer sur un ouvrage justement conçu pour répondre aux nouvelles exigences de la réforme. De plus, par ses directives beaucoup plus précises sur le contenu de chacun des cours et l'implantation de l'épreuve ministérielle de français, la réforme uniformise plus que jamais l'enseignement de la littérature et crée ainsi un marché potentiel s'étendant à tous les étudiants et les professeurs de la province. Enfin, la réforme valorise l'étude d'extraits de textes par le biais de l'épreuve ministérielle qui consiste justement à rédiger une dissertation critique à partir d'un ou de deux extraits.

L'ouvrage scolaire devient donc une base importante de l'enseignement de la littérature au collégial et impose sa vision de la littérature en opérant un tri des œuvres, en orientant le lecteur vers une certaine lecture du texte en lui suggérant une interprétation à partir d'un extrait devant représenter l'essence de l'œuvre. Il camoufle sous des apparences d'objectivité des *a priori* ainsi qu'une conception spécifique de l'histoire littéraire et de la littérarité. Nous verrons comment cette orientation est intimement liée aux exigences du programme gouvernemental⁴.

³ Marie-Andrée Beudet et Clément Moisan, « La légitimation de nouveaux corpus dans les récents manuels de littérature québécoise », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *Que vaut la Littérature ?*, Québec, Éditions Nota bene, coll. « Les Cahiers du Creliq », 2000, p. 92.

⁴ Rappelons à ce sujet qu'un des objectifs fondamentaux du troisième cours de littérature au collégial est la rédaction de la dissertation critique. Avec l'implantation, en 1996, de

Il en va de même du manuel de littérature. Nous verrons d'ailleurs qu'il existe une certaine confusion autour des définitions de l'anthologie et du manuel. Cela est particulièrement flagrant depuis l'apparition de manuels de morceaux choisis sur le marché de l'édition scolaire. Pour cette raison, nos recherches ont porté à la fois sur l'anthologie et le manuel de manière à établir clairement ce qui les distingue et comment ces distinctions influent sur la lecture des œuvres et la conception de la littérature qu'on y propose. Après les avoir définis, nous ferons état des recherches portant sur l'un et l'autre afin de déterminer la nature de chacun des cinq ouvrages didactiques à l'étude. Nous explorerons ensuite les principes directeurs de la réforme de 1993 afin d'exposer tous les éléments essentiels à une analyse éclairée des ouvrages figurant à notre corpus.

Cette partie théorique terminée, nous commencerons par présenter les œuvres témoins, soit le roman de Ringuet, *Trente Arpents*, et le recueil de poésie d'Alfred DesRochers, *À l'Ombre de l'Orford*, de manière à bien montrer la place particulière qu'elles occupent dans l'histoire littéraire québécoise. Nous amorcerons ensuite l'analyse comparée des cinq ouvrages afin de mettre en lumière l'influence de la réforme de 1993 sur la présentation et la conception des extraits. Nous effectuerons d'abord une macroanalyse de ces ouvrages, c'est-à-dire une brève étude de leurs caractéristiques matérielles, puis une microanalyse, soit l'étude des visées et de la structure générale. Enfin, nous analyserons les discours d'accompagnement des extraits (la présentation de l'œuvre, sa catégorisation, le courant auquel elle est associée, sa contextualisation ainsi que le choix du fragment présenté et les exercices qui y sont rattachés).

l'épreuve ministérielle de français (ou épreuve uniforme de français), conditionnelle à l'obtention du diplôme d'études collégiales et prenant la forme d'une dissertation critique, le cours de littérature québécoise aura pour principal mandat de préparer les élèves à l'épreuve tout en leur inculquant les connaissances de base de la littérature québécoise.

Au terme de l'étude, nous en arriverons à voir que le choix des auteurs de chacun des ouvrages didactiques n'est pas anodin. En réponse à la réforme qui commandait une anthologie, Laurin, Weinmann et Trépanier rédigeront chacun des manuels de littérature, alors que Braën et Bouvier écriront plutôt des anthologies. Chaque type d'ouvrage se traduira par une manière bien distincte d'approcher les textes et, de manière plus large, la littérature. En nous penchant sur le traitement réservé aux œuvres témoins, nous mettrons en relief le rôle structurant de chacun de ces types.

CHAPITRE I

ANTHOLOGIES ET MANUELS AU CŒUR DE LA DIDACTIQUE

L'étude des manuels et des anthologies s'inscrit de manière générale dans le vaste domaine de l'histoire du livre et de l'imprimé, plus précisément dans l'histoire du livre et de l'édition scolaires. Celle-ci est éminemment complexe, c'est-à-dire qu'elle se décline en une multitude de champs d'études possibles : la présentation matérielle, le contexte de publication, l'histoire des maisons d'édition, l'histoire des collections particulières, l'histoire des auteurs, l'histoire de l'éducation, etc.

La sociologie de la littérature n'est pas en reste puisque les ouvrages sont également le lieu d'un constant dialogue entre la littérature illustrée par les extraits d'œuvres et l'appareil critique, celui qui présente, contextualise et analyse les œuvres. Ce dernier découle d'une dynamique sociale regroupant principalement les instances gouvernementales dictant les paramètres des programmes d'étude et l'institution scolaire, qui met de l'avant certaines valeurs ou contraintes propres à la didactique et au contexte collégial.

Bien que plusieurs groupes de recherche travaillant à l'histoire du manuel scolaire existent dans le monde⁵, très peu traitent des manuels ou des anthologies de littérature, champ d'études dont nous pouvons dire qu'il se divise en deux grandes avenues⁶ : l'histoire des ouvrages didactiques de la littérature en tant que documents historiques (analyse du contenu) et l'histoire des ouvrages didactiques de la littérature en tant qu'objets (analyse des moyens de production, de diffusion, de consommation, etc.). Nous nous intéressons à ces deux voies d'analyse des manuels et anthologies de littérature. Cependant, en raison de l'ambiguïté entourant les définitions de l'anthologie ou du manuel (et bien qu'ayant écarté de notre corpus les études portant sur les ouvrages employés à l'école primaire ou secondaire, sans égards à la discipline abordée), il nous est apparu nécessaire de faire état des travaux entourant les critères définissant ces deux types d'ouvrages et de nous inspirer des méthodologies employées dans le cadre de ces études. Dans cette optique, nous nous limiterons ici à tracer les grandes lignes des différentes théories relatives aux manuels et aux anthologies de littérature, principalement dans la francophonie. Ainsi, nous nous appuierons surtout sur des études réalisées à la fois au Québec et en France⁷.

⁵ Le site Internet des travaux de Paul Aubin, chercheur associé au Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'Université Laval, offre un bon aperçu des différents travaux et groupes de recherches portant sur les manuels scolaires dans le monde : <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/> [consulté en novembre 2005]

⁶ La catégorisation binaire ici présentée renvoie aux réflexions théoriques dont Alain Choppin fait état dans son article « L'histoire du livre et de l'édition scolaires : vers un état des lieux », *Paedagogica Historica*, vol. XXXVIII, n° 1, 2002, p. 21-49.

⁷ Les études françaises retenues concernent les manuels et les anthologies de littérature destinés aux étudiants du lycée dont la dernière année d'étude (l'année terminale) équivaut à la première année d'étude collégiale au Québec. La seconde année du cégep québécois équivaut quant à elle à la première année d'étude universitaire en France selon le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. <http://concours2008.educationquebec.qc.ca/equivalences2008.htm> [consulté en septembre 2007] Cependant, à l'université, l'usage d'ouvrages didactiques en littérature est beaucoup moins répandu. C'est probablement ce qui explique, le nombre réduit de produits de ce type sur le marché, mais également la rareté des études sur le sujet.

1.1 Définitions théoriques de l'anthologie et du manuel scolaire

Lorsqu'il est question de manuel ou d'anthologie, il semble que rien ne soit réellement acquis. Des quelques études portant sur la question, il ne se dégage pas de définition claire. François Richaudeau, réputé spécialiste de la typographie, de la lisibilité, de la schématisation et des arts graphiques, définit l'anthologie comme étant une sous-catégorie du manuel :

s'il faut définir le manuel scolaire, ce doit être d'abord en évitant toute qualification formelle ou restrictive. On peut alors avancer qu'un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concerté. Ce qui s'applique aussi bien à un atlas qu'à un dictionnaire, une encyclopédie, une anthologie de morceaux choisis, un manuel scolaire proprement dit, d'apprentissage de la lecture, de mathématiques, de sciences, de littérature, de langue, etc., un aide-mémoire, une grammaire, un manuel pratique (technique), un texte programmé, etc⁸.

S'il nous faut insister sur le flou entourant la proposition de Richaudeau, c'est parce que ce dernier ne nous offre que des exemples allant presque tous dans le sens d'un livre, un peu comme s'il n'assumait pas pleinement la portée de sa définition, beaucoup plus englobante. Il n'est d'ailleurs pas le seul à opter pour une définition si générale. Paul Aubin, spécialiste des manuels scolaires au Québec, endosse en partie les propos de Richaudeau en présentant « [!]es multiples formes du manuel scolaire⁹ », c'est-à-dire les cartes géographiques, les tableaux pour l'enseignement de la lecture et des calculs, les séries de jeux de cartes éducatives qu'il désigne comme « d'autres formes d'imprimés », le titre de l'article demeurant du reste fort ambigu.

⁸ François Richaudeau, *Conception et production des manuels scolaires, guide pratique*, Paris, Unesco, 1979, p. 51.

⁹ Article paru dans Paul Aubin (dir.), *300 Ans de manuels scolaires au Québec* [avec l'assistance de Michel Allard, Soraya Bassil et Monique Lebrun], Saint-Nicholas, Bibliothèque et Archives nationales (BAnQ) et Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 44-55.

De manière plus restrictive, Emmanuel Fraisse¹⁰, le directeur de l'Institut National de la Recherche Pédagogique (NRP), étudie spécifiquement l'anthologie littéraire. De son étude se dégagent plusieurs conclusions importantes : en France, l'anthologie est le miroir de la nation, c'est-à-dire qu'à travers elle, la doxa met en forme la littérature ; elle normalise la littérature parce qu'elle découle de programmes d'enseignement définis. Le débat entourant son utilisation surgit après la Première Guerre mondiale et concerne surtout le fait qu'elle dispense les étudiants de faire, selon les tenants de cette critique, une lecture attentive des œuvres en repérant eux-mêmes les aspects importants. Fraisse constate également que, suite à la popularité nouvelle des ouvrages hybrides (comprenant une histoire littéraire – généralement associée aux manuels – et bon nombre d'extraits de textes – caractéristique de l'anthologie) chez les éditeurs français à partir des années 1970, la distinction entre les manuels de morceaux choisis et les anthologies est devenue problématique. La raison en est simple. Il semble qu'il n'y ait pas de consensus théorique clair en ce qui concerne la signification des termes « manuel » et « anthologie¹¹ ». Il tranche alors en affirmant que pour qu'un ouvrage soit une anthologie au sens strict du terme, le péri-texte (ou discours d'escorte) accompagnant les extraits ne doit pas constituer plus de 25 % du texte.

¹⁰ Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, 284 p.

¹¹ D'une part, les classes de littérature, de manière générale, tendaient auparavant à faire lire des œuvres entières plutôt que des extraits. Aussi les outils pédagogiques étaient-ils surtout des ouvrages contenant moins des extraits que des présentations de la matière littéraire. On utilisait ainsi surtout des manuels plutôt que des anthologies au sens général du terme. D'autre part, nous verrons que la distinction entre les deux types d'ouvrage sera l'objet d'un questionnement des critiques au cours des années 1990. C'est qu'au fil du temps, et ce tant en France qu'au Québec, les manuels seront de plus en plus portés à intégrer des extraits d'œuvres ; à l'inverse, l'anthologie comptera désormais des textes d'introduction, des pistes d'analyses, des périodisations de l'histoire littéraire, etc. Les chercheurs rendant compte de leurs travaux ne questionnent pas toujours la terminologie qu'ils emploient. Nous avons donc conservé les termes employés par chaque chercheur. Notons cependant qu'une part de notre recherche portera sur cette problématique que nous tenterons de résoudre au moyen d'une terminologie convaincante.

De leur côté, François-Marie Gérard et Xavier Røegiers¹² du Bureau International de l'Édition Française (BIEF), par exemple, distinguent plutôt l'anthologie du manuel en regard de leurs fonctions respectives. L'anthologie examinerait le texte d'un point de vue historique ou thématique, tandis que le manuel favoriserait le point de vue esthétique. En d'autres termes, alors que l'anthologie présenterait un choix de textes illustrant bien une époque ou un courant littéraire, le manuel aurait plutôt pour critère d'éveiller le plaisir de lire chez l'étudiant¹³. En fait, il semble que Gérard et Røegiers disent précisément le contraire de ce qu'avancait Fraisse, c'est-à-dire qu'à leurs yeux, l'anthologie est l'ouvrage qui oriente le plus la lecture en structurant la littérature en logique historique appuyée par des textes servant d'exemples. À l'opposé, le manuel traduirait un regard particulier sur la littérature comprenant des omissions conscientes de certains courants. Le point de vue de Gérard et Røegiers semble cependant aller à contre-courant. Les littéraires appuient généralement les propos de Fraisse, à savoir que l'anthologie est moins orientée que le manuel. Les définitions du manuel et de l'anthologie respectivement proposées par Michèle Benoist¹⁴ et Max Roy¹⁵ sont, à ce titre, exemplaires et permettent d'alimenter notre réflexion en alliant à la fois la forme, le contenu et les visées de chacun des types d'ouvrages.

Benoist définit le manuel comme un

ouvrage didactique qui rassemble, dans une forme condensée, les éléments essentiels d'une discipline [...] dans le contexte scolaire [...] le

¹² François-Marie Gérard et Xavier Røegiers, *Concevoir et évaluer des Manuels scolaires* [avec la collaboration de Christiane Bosman, illustrations de Yolanda Georlette], Montréal, Bruxelles, Les Éditions de Bœck Université, « Pédagogies en développement – Pratiques méthodologiques », 1993, 338 p.

¹³ Il est pertinent de préciser que le point de vue de Gérard et Røegiers s'élabore surtout à partir des manuels en tant qu'outil d'enseignement aux élèves (il y a donc très peu de chances que le lecteur collégien ou lycéen ne soit envisagé). Ceci étant, la conception de l'anthologie par ces auteurs semble renvoyer davantage au manuel de morceaux choisis (l'ouvrage hybride) qu'à l'anthologie en tant que recueil de textes.

¹⁴ Michèle Benoist, « Anthologie », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 14-15.

¹⁵ Max Roy, « Manuels », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 349-350

manuel de littérature a une valeur exemplaire : il transmet des valeurs et un corpus canonique.

L'auteure de l'article souligne que le manuel s'est vu popularisé par les grands mouvements de scolarisation. C'est au manuel qu'on attribue ici des choix stratégiques de textes en fonction des programmes d'enseignement ainsi que la fonction de reflets de la doxa.

Max Roy, quant à lui, avance que l'anthologie, bien qu'inévitablement porteuse d'un parti pris, se distingue du manuel par l'accent mis sur les textes. L'anthologie serait avant tout un recueil de textes sélectionnés à partir d'un ensemble (textes d'un même auteur, d'une même période, d'un même lieu, etc.). La définition de Roy rejoint ainsi celle de Fraisse. Par ailleurs, Roy se rallie également à la description du manuel faite par Benoist. En effet, au terme d'une étude précédemment publiée¹⁶ avec Joseph Melançon et Clément Moisan, trois conclusions fondamentales sont énoncées. D'abord, le manuel entre en relation avec les revues, les journaux, les manifestes, les essais et les critiques en présentant l'esthétique comme configuration de la morale, de la religion, de la responsabilité sociale, etc. Il constitue donc un discours idéologique, et ce, sur le plan de la doxa et des valeurs. Ensuite, le manuel présente un discours axiologique sur la littérature qui, partant d'une discrimination, valorise les textes retenus par la signification qu'il leur assigne. Enfin, cette signification est orientée du fait que le manuel est, d'une part, une réponse à une attente institutionnelle et, d'autre part, une réponse aux manuels l'ayant précédé.

La question de l'influence institutionnelle est d'ailleurs illustrée par le constat de Fraisse qui remarque la popularité grandissante de ces

¹⁶ Il s'agissait d'une étude portant sur les manuels de littérature canadienne-française utilisés dans l'enseignement classique. Les résultats de cette étude ont été publiés dans Joseph Melançon, Clément Moisan et Max Roy, *Le Discours d'une didactique, la formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967)*, Québec, CRELIQ/Nuit blanche, Cahiers du CRELIQ, « Recherche », 1988, 456 p.

ouvrages dits « hybrides » suite à l'entrée en vigueur de programmes d'enseignement uniforme de la littérature en France. Karine Cellard fera le même constat au Québec. S'il est vrai que le manuel pouvait autrefois renvoyer à un ouvrage ne contenant pas d'extraits d'œuvres en tant que tels, mais plutôt un discours sur l'histoire littéraire, Cellard souligne que le manuel s'est anthologisé¹⁷ : il comprend désormais beaucoup plus d'extraits. Pourtant, il est faux d'affirmer, comme le fait Cellard, que le manuel comporte plus d'extraits d'œuvres que de discours d'escorte. Les trois manuels figurant au corpus et tous les autres manuels de littérature observés continuent de mettre de l'avant le discours d'escorte. En fait, seules les anthologies présentent un contenu priorisant les textes au détriment des discours d'escorte.

Suite à notre recherche relative aux définitions du manuel et de l'anthologie de littérature, celle de Benoist et Roy nous semblent les plus complètes et les plus consensuelles. Déjà elles font apparaître un enjeu fondamental : le manuel est un ouvrage didactique et l'anthologie, un recueil de textes (nous soulignons). De manière moins restrictive que ne l'avait fait Fraisse, Jane Everett et Sophie Marcotte¹⁸ relèvent qu'il est possible de dire que dans le cas des anthologies, les textes d'accompagnement (notices, questions, tableaux, bibliographies et tout autre élément constitutif de l'appareil critique) ne constituent jamais la majeure partie de l'œuvre. De cette manière, donc, Everett et Marcotte en viennent à préciser que :

[L]orsque cette proportion est inversée, on a affaire non pas à des anthologies, mais à des ouvrages qui se servent des extraits littéraires comme documentation d'appoint, destinés à illustrer quelque concept ou leçon, mais

¹⁷ Karine Cellard, « La critique au carré : pratiques réflexives des manuels d'histoire de la littérature québécoise », texte imprimé d'une communication présentée dans le cadre du douzième colloque interuniversitaire des jeunes chercheurs et chercheuses en littérature québécoise, les 4 et 5 novembre 2004 à l'hôtel Universel de Ste-Foy, p. 10.

¹⁸ Jane Everett et Sophie Marcotte, « De l'anthologie », *Voix et images*, vol. XXXV, n° 2 (104) hiver 2010, p. 8.

d'importance secondaire par rapport au projet principal de l'auteur¹⁹.

Si nous insistons tant sur ces différences qui semblent aller de soi, c'est que nous verrons qu'elles commandent une présentation et une prise en charge fort différente de la littérature. Le manuel tire sa légitimité de la didactique, tandis que l'anthologie tire plutôt la sienne d'un point de vue littéraire. Nous y reviendrons plus amplement lors de notre analyse des manuels et des anthologies. Pour l'heure, il convient de préciser qu'en regard des définitions avancées par Benoist et Roy, les ouvrages de Laurin, de Weinmann et de Trépanier sont des manuels parce qu'ils cherchent à présenter l'essentiel de la littérature québécoise et favorisent une approche didactique s'appuyant surtout sur les discours d'escorte. À l'opposé, en vertu de leur accent mis sur les textes et sur la réduction du corpus à la littérature québécoise du XX^e siècle, les ouvrages de Braën et de Roy sont des anthologies.

1.2 État de la recherche sur les anthologies et les manuels de littérature²⁰

Les manuels et les anthologies scolaires demeurent l'objet d'assez peu d'études. Le recensement de ces études nous permet de constater que les ouvrages scolaires des niveaux primaire ou secondaire sont les

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Afin d'éviter toute ambiguïté, notons tout de suite que la vaste majorité des chercheurs ne distinguent pas le manuel de l'anthologie, à plus forte raison dans le cas de matières autre que la littérature, où les anthologies ne sont pas réellement utiles (pensons aux mathématiques du primaire par exemple). Qui plus est, les recherches sur les études relatives à ce type d'ouvrages laissent voir que l'usage même du mot « anthologie » pour désigner un ouvrage scolaire est relativement récent. Sans pouvoir désigner une date précise, il apparaît que les chercheurs, comme les auteurs d'ouvrages eux-mêmes, d'avant 1980 désignaient plus volontiers tous les ouvrages didactiques comme étant des manuels. Depuis, les auteurs eux-mêmes, puis l'industrie et le reste du marché, traitent désormais autant de manuels que d'anthologies de littérature. En France, il est plus souvent question de « méthodes » ou de « manuels » mais, comme au Québec, certains ouvrages se présentent comme des anthologies. Est-il une manière de faire rejaillir la valeur de l'anthologie littéraire sur le manuel? Possiblement. Dans tous les cas, pour désigner à la fois les manuels et les anthologies, nous emploierons le terme « ouvrage ».

plus étudiés²¹. Il s'agit le plus souvent de documents d'histoire, de mathématiques ou de sciences étudiés d'un point de vue sociologique ou encore didactique. En ce qui a trait à la langue ou à la littérature, les ouvrages qui semblent susciter davantage la curiosité des chercheurs sont ceux destinés à l'enseignement de la grammaire, de la lecture ou du français en tant que langue seconde. Les ouvrages didactiques de littérature, quant à eux, sont très peu étudiés, à plus forte raison les ouvrages destinés aux étudiants du collégial ou leur équivalent français²².

Outils didactiques fort utiles, recueils d'exercices souvent accompagnés du corrigé et de tout un appareil pédagogique, mais aussi véhicules d'idéologies, entreprises de simplification de la littérature, les manuels comme les anthologies ont souvent mauvaise presse. C'est que, forcément, les ouvrages didactiques de la littérature sont lus par quantité de gens, de jeunes gens influençables, devrait-on préciser. Connaissant souvent peu de choses sur le sujet enseigné, ils en viendront à assimiler une vision souvent simplifiée, voire biaisée du monde littéraire. Cette influence indéniable sur leur conception de la littérature, de la lecture, mais aussi de l'histoire et de la société, aura nourri les réflexions de plusieurs chercheurs, à commencer par Roland Barthes.

²¹ Cela s'explique possiblement en vertu du fait que l'usage d'ouvrages didactiques est beaucoup plus répandu pour ces niveaux d'études que pour les niveaux collégial et universitaire. Les étudiants étant appelés à se spécialiser, l'enseignement tend à être de moins en moins uniformisé par des programmes étatiques. Par ailleurs, au Québec, les ouvrages utilisés au primaire et au secondaire doivent être approuvés par le gouvernement, ce qui constitue une sanction sociale en quelque sorte, alors qu'au collégial et à l'université, le choix et l'usage d'un ouvrage d'enseignement demeurent à l'entière discrétion du professeur.

²² On peut probablement expliquer ceci du fait que l'étude des ouvrages didactiques de niveau collégial requiert une certaine connaissance de la littérature. Pour cette raison, les rares études portant sur les ouvrages du collégial ou leur équivalent français sont généralement écrites par des professeurs ou des chercheurs œuvrant dans le domaine littéraire. Or, l'étude des ouvrages didactiques est généralement l'apanage de sociologues ou de didacticiens ne disposant pas des connaissances littéraires nécessaires.

En 1969, ce dernier présenta la communication « Réflexions sur un manuel²³ » au colloque de Cerisy-la-Salle. Le colloque portait sur l'enseignement de la littérature, et la communication de Barthes traitait des censures et des idéologies présentes dans les manuels²⁴. C'est sur la base de ces questions que les critiques se penchèrent pour la première fois sur des ouvrages pédagogiques de littérature. Leur apparente objectivité est chose du passé; Barthes s'attache à montrer ils construisent une grammaire de la littérature où une causalité indéfectible de l'histoire appuie une périodisation arbitraire du littéraire soumise au cursus scolaire. Il y relève une structure par couples oppositionnels²⁵ menant à une catégorisation stéréotypée et étanche entre des auteurs, des mouvements et des écoles. Le critique s'attache ensuite à relever les censures dont font état les ouvrages didactiques : censures des classes sociales, censure de la sexualité, censure du questionnement sur la littérature et ses flous, censure du langage. Barthes traite aussi de ce qu'il nomme le « classicocentrisme », à savoir la tendance, dans les ouvrages à tout centrer sur le classicisme; ce qui viendrait avant en étant l'annonce et ce qui viendrait après le récupérant ou l'abandonnant.

Pierre Kuentz²⁶, France Vernier²⁷ et Jean-François Halté et André Petitjean²⁸ pour ne nommer que ceux-là, poursuivront ces recherches en tentant de montrer comment les ouvrages didactiques français diffusent une idéologie bourgeoise. Au Québec, la même hypothèse sera reprise

²³ Roland Barthes, « Réflexions sur un manuel », dans Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov (dir.), *L'Enseignement de la littérature*, Paris, Plon, 1971, p. 170-196.

²⁴ Barthes ne mentionne à aucune reprise le mot « anthologie ». De la même manière, les autres auteurs que nous présenterons dans cette première catégorie (Halté, Ngal et Van Schendel) s'attachaient surtout au manuel scolaire plutôt qu'à l'anthologie.

²⁵ Barthes donne plusieurs exemples; nous n'en donnerons qu'un : l'opposition entre le travail et l'inspiration.

²⁶ Pierre Kuentz, « L'envers du texte », *Littérature*, n° 7, octobre 1972, p. 3-29.

²⁷ France Vernier, « De l'enseignement de la littérature et des manuels », dans *L'Écriture et les textes*, Paris, Éditions sociales, 1974, « Problèmes », p. 171-235.

²⁸ Jean-François Halté et André Petitjean, « Pour une théorie de l'idéologie dans les manuels scolaires : le Lagarde et Michard », dans *Pratiques du récit*, Paris, CEDIC, 1977, p. 15-54.

par Michel Van Schendel dans un texte²⁹ portant cependant sur les ouvrages en général, et non pas sur ceux du Québec spécifiquement.

L'hypothèse de la diffusion idéologique via l'ouvrage didactique de littérature brise irrémédiablement leur apparente objectivité et fait prendre conscience aux littéraires qu'il présente une vision orientée des œuvres. Au cours des années 1980, on assiste à l'émergence d'études de ces ouvrages didactiques montrant comment on y présente des auteurs ou des courants de façon biaisée. L'accent est donc mis sur les auteurs plutôt que sur les ouvrages scolaires eux-mêmes. Ces études sont, pour la plupart, diachroniques. Elles contribuent, à travers l'analyse de cas particuliers, à concrétiser le parti pris de certains ouvrages.

Les textes de Marie-France Alchamolac-Emery³⁰ et Jean-François Deljurie³¹, même s'ils traitent d'auteurs différents (respectivement Louis-Ferdinand Céline et Chateaubriand) en arrivent à conclure d'abord que pour une même période, les ouvrages sont semblables les uns aux autres; on y propose le même genre d'interprétation (par exemple la noirceur et la misère humaine de *Voyage au bout de la nuit*), mais encore y cite-t-on le plus souvent les mêmes pages. Dans le cas de *René* par exemple, Deljurie remarque que des dix volumes étudiés, huit citent des passages contenus entre les pages 209 à 214, tandis que les deux autres citent des extraits des pages 205 à 208. L'étude de Deljurie insiste sur le procédé d'extraction, puis de recontextualisation du texte comme processus d'évacuation de la polysémie, puis d'infléchissement du texte vers un sens nouveau. Plusieurs chercheurs s'adonneront aussi à l'étude de thèmes ou d'auteurs dans les ouvrages scolaires québécois de

²⁹ Michel Van Schendel, « Manuels, censure, privilèges », *Brèches*, n° 6 : Institutions et appareils de pouvoirs, été 1976, p. 7-44.

³⁰ Marie-France Alchamolac-Emery, « Louis-Ferdinand Céline dans les manuels scolaires, dictionnaires et histoires de la littérature », *La Revue des lettres modernes : Histoire des Idées et des Littératures*, n° 849-856, 1988, p. 117-124.

³¹ Jean-François Deljurie, « René à travers les manuels ou le discours d'escorte », *Littérature*, n° 7, p. 27-47.

littérature : Denis Payette³² et Ruth Amossy³³ étudient respectivement les représentations de Musset et des surréalistes dans les ouvrages d'histoire littéraire, tandis que Martine-Emmanuelle Lapointe³⁴ analyse la façon dont la Révolution tranquille oriente l'histoire littéraire québécoise. Cette dernière étude est particulièrement pertinente en ce qui nous concerne. Lapointe examine trois des cinq ouvrages de notre propre corpus. La conclusion à laquelle elle parvient est extrêmement intéressante : la Révolution tranquille serait aux ouvrages scolaires québécois ce que le classicisme était aux volumes français. La révolution des années 1960 servirait ainsi de centre à l'histoire littéraire des volumes. Un peu à l'image du découpage exposé par Barthes autour du classicocentrisme, les ouvrages de littérature québécoise présenteraient une histoire tournant autour de la modernité de la littérature survenue après la révolution. Ici aussi, donc, ils passeraient sous silence l'histoire littéraire « officielle », pour reprendre les termes de Lapointe, celle faite de trous, de doutes, bref celle qui est dénuée de causalité parfaite. Cette chercheuse souligne ainsi à son tour le fossé séparant la littérature bien réglée, que l'on enseigne, et celle, moins catégorisable, à laquelle le lecteur est confronté.

Si la distinction entre l'anthologie et le manuel concrétisent, pour certains, le divorce entre la littérature lue et la littérature enseignée, il est possible que ce soit en vertu de la double nature de l'ouvrage didactique de la littérature dans l'institution littéraire. En 1978, Jacques Dubois conclut que le manuel est le conservatoire de l'héritage culturel servant, comme l'école, à fixer la « bonne image » de la littérature³⁵. Dubois

³² Denis Payette, Musset poète et dramaturge dans un corpus de manuels d'histoire de la littérature française du XX^e siècle, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1983, s. p.

³³ Ruth Amossy, « La lecture des surréalistes à travers la vulgate des manuels », dans Joseph Melançon, Nicole Fortin et Georges Desmeules (dir.), *La Lecture et ses traditions*, Québec, Nuit blanche Éditeur, 1994, p. 143-163.

³⁴ Martine-Emmanuelle Lapointe, « Leçons de lettres. La Révolution tranquille dans trois manuels de littérature québécoise », dans Micheline Cambron (dir.), *Enseigner la Littérature au Cégep. Réflexions, analyses, témoignages*, Montréal, CÉTUQ, 2000, n^o16, p. 79-99.

³⁵ Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Éditions Labor, « Dossier média », 1978, 188 p.

précise aussi que les textes présents dans les manuels sont, à l'exception des œuvres imposées par la tradition culturelle, « les textes les plus susceptibles de conforter une idée orientée de la littérature en même temps que de remplir un office pédagogique conforme³⁶. » Le théoricien affirme ainsi que

le panthéon que le manuel édifie répond à des critères sélectifs qui ne sont pas exprimés en clair et à une définition du littéraire qui n'est jamais consignée. C'est qu'un empirisme préside à sa mise en œuvre, mais doublé d'un dogmatisme idéologique dont le principe est d'écarter certains types d'auteurs ou d'œuvres³⁷.

Pourtant, les recherches actuelles tendent à voir dans les manuels et les anthologies plus qu'un panthéon. François Ricard³⁸, en 1981, énonce ce que bien d'autres ont constaté : le manuel et l'anthologie littéraires, à titre d'inventaires de la littérature, témoignent de la tradition comme de l'innovation³⁹. C'est ce que Ricard implique en parlant de répertoires anthologiques « produits » et de répertoires anthologiques « producteurs ». Le premier renvoie à l'inventaire d'œuvres préalablement élevées au rang de classiques par l'institution, tandis que le second caractérise l'inventaire d'œuvres n'étant pas ou n'ayant pas encore été légitimées. L'ouvrage scolaire de littérature, de ce point de vue, n'est plus alors seulement le panthéon des grands auteurs, mais aussi la première marche vers une légitimation institutionnelle. Force est de constater que cette réflexion trouvera écho chez certains critiques. Près de vingt ans plus tard, Marie-Andrée Beaudet et Clément Moisan étudient les rôles de légitimation qu'assure l'ouvrage scolaire de littérature québécoise actuelle

³⁶ *Ibid.*, p. 100.

³⁷ *Ibid.*, p. 99.

³⁸ François Ricard, « L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, 134, mars-avril 1981, p. 33.

³⁹ Notons que Ricard ne se penche pas sur des « inventaires de littérature » didactiques. Sa réflexion porte plutôt sur les inventaires destinés à un usage plus général dont l'enseignement peut faire partie ou non.

dans le cas de la chanson québécoise et des littératures migrantes⁴⁰. Selon eux, il est désormais appelé à jouer un nouveau rôle dans l'institution littéraire; il ne serait plus le dernier stade de la consécration d'une œuvre, mais plutôt le lieu d'une légitimation précoce de textes trop récents pour avoir été dotés de valeur symbolique par l'institution. François Paré poursuivra sur la même voie en s'interrogeant sur les rôles de l'anthologie dans les littératures dites mineures⁴¹. Il en arrivera à préciser que le rôle de légitimation des anthologies « productrices » est décuplé dans ces littératures. Elle devient alors le symbole d'une mémoire et d'une autonomisation de la littérature à construire.

Si l'anthologie et le manuel de littérature peuvent influencer sur la légitimation d'une œuvre avant même que celle-ci n'ait franchi les étapes du circuit de légitimation dont parlait Dubois, ce serait en regard du prestige dont ils auréoleraient le texte. Des chercheurs se démarquent ainsi par la volonté de mettre en lumière les influences de la logique anthologique sur les processus de lecture. La plupart des études portent sur des thèmes particuliers. Jean-Claude Vareille⁴² s'intéresse ainsi à l'influence des ouvrages didactiques sur la lecture romanesque du début du XX^e siècle en France. Plus précisément, le chercheur en vient à soutenir que ces ouvrages, ayant induit une logique selon laquelle lire apporte un profit, font en sorte que la lecture romanesque devient l'occasion d'apprendre, de tirer des leçons à propos de ce que le roman raconte, phénomène scolaire ayant, pour un temps du moins, aboli la distance entre la lecture ludique et la lecture d'apprentissage et ainsi valorisé le roman plus que tout autre genre.

⁴⁰ Marie-Andrée Beaudet et Clément Moisan, « La légitimation de nouveaux corpus dans les récents manuels de littérature québécoise », *op. cit.*, p. 91-110.

⁴¹ François Paré, « L'anthologie », dans *Les Littératures de l'exiguité*, Ottawa, Le Nordir, 2001, « Bibliothèque Canadienne-Française », p. 116-118.

⁴² Jean-Claude Vareille, « Le roman, le manuel et le journal », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *L'Acte de lecture*, Montréal, Éditions Nota Bene, 1998, p. 79-102.

Au Québec, Nicolas Dickner et Patrick Guay travailleront sur la structure du regroupement anthologique et ses effets⁴³, sujet beaucoup plus près du nôtre. Ils en viendront entre autres à la conclusion que le texte « anthologisé », s'il demeure inchangé, n'en est pas moins altéré par un contexte de lecture où les catégories, le genre, l'auteur, le mouvement auxquels se réfère l'œuvre sont définis et sanctionnés par la logique scolaire. En d'autres termes, l'anthologie ajoute à la vision de la littérature et de l'œuvre une valeur nouvelle. Le texte, réécrit en quelque sorte dans l'anthologie, prend un nouveau sens en regard de sa recontextualisation.

Toutes ces recherches ont indubitablement contribué à jeter un nouvel éclairage sur les manuels et les anthologies de littérature. Replacés dans leur contexte historique, ils font montre d'un rôle important de diffusion de la culture. Emmanuel Fraisse⁴⁴ remarque qu'en France, l'histoire de l'ouvrage de littérature est intimement liée à l'histoire de l'éducation. Il constate que celui-ci devient un outil de promotion d'une littérature nationale. La conception de l'enseignement de la littérature a beaucoup à voir avec la valorisation récente des ouvrages en enseignement. Jusqu'aux instructions officielles du gouvernement de 1882, la lecture courante est surtout expressive, on s'en sert pour les dictées. À partir de 1882, l'idée de lectures expliquées fait son apparition et l'on assiste à un glissement du littéraire vers les textes informatifs. Les textes littéraires sont envisagés comme des sources de connaissances dont l'étudiant pourra se servir pour rédiger un commentaire. C'est aussi à partir de cette date que le volume pédagogique devient le véhicule d'une culture littéraire de la nation, une culture nationale et républicaine. Évidemment, au Québec, l'histoire est tout autre. L'article de Godelieve de

⁴³ Nicolas Dickner et Patrick Guay, « De l'ambiguïté des fragments. Le cas de l'anthologie et du recueil de nouvelles », dans Richard Saint-Gelais (dir.), *Nouvelles tendances en théorie des genres*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, « Séminaires », 1998, p. 183-204.

⁴⁴ Emmanuel Fraisse, « L'invention d'une littérature scolaire. Les manuels de morceaux choisis de 1872 à 1923 », *Études de linguistique appliquée*, n° 59, juillet-septembre 1985, p. 102-109.

Koninck⁴⁵ est à ce titre révélateur. L'auteure souligne que si un système d'ordres d'enseignement est implanté dès le XVII^e siècle, l'absence d'imprimerie fait en sorte que les ouvrages scolaires sont importés de France. Jusqu'en 1804 en fait, il semble que les volumes en français soient fort rares et donc précieux. Les premiers ouvrages québécois concernent la géographie⁴⁶ et l'histoire⁴⁷. Dès 1875, leur logique de production est instaurée : le gouvernement conçoit les programmes d'enseignement et prescrit aux enseignants les ouvrages qui correspondent le mieux aux exigences de ces programmes. L'étude de Koninck, bien qu'intéressante, s'attarde aux volumes du primaire et du secondaire. Le collégial présente une histoire autre, comme nous l'avons vu, et les ouvrages utilisés ne font pas l'objet d'une approbation ministérielle, ce qui réduit la portée de l'influence gouvernementale. L'étude du manuel de Camille Roy, qui s'adressait aux étudiants du cours classique est de ce point de vue plus intéressante.

En 1982, Lucie Robert entama sa recherche par l'étude du manuel d'histoire de la littérature canadienne-française de Mgr Camille Roy⁴⁸. Elle dit s'attaquer au premier manuel de littérature scolaire écrit au Québec. La chercheuse insiste sur les particularités de la rédaction de ce premier manuel du genre au Québec et souligne entre autres que Camille Roy a dû créer non seulement son corpus, mais aussi l'histoire qui le raconte. Robert reprend aussi une proposition qui avait été lancée par Roland Barthes plus de vingt ans auparavant : l'histoire littéraire n'existe pas hors de l'école, puisque c'est la volonté de transmettre un savoir qui participe à la constitution de ses structures, de ses pratiques, etc. De cette histoire littéraire vient le manuel, mais celui-ci est bien particulier. Tout d'abord,

⁴⁵ Godelieve de Koninck, « La petite histoire des manuels », *Québec français*, printemps 1999, n° 113, p. 35 à 37.

⁴⁶ *Géographie à l'usage des écoliers du Petit Séminaire de Québec* de François Pigeon, 1804, s.é., s.p.

⁴⁷ *Abrégé de l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau.

⁴⁸ Lucie Robert, *Discours critique et discours historique dans le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française de Mgr Camille Roy*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, coll. « Edmond-de-Nevers », 200 p.

rappelle Robert, le manuel est un objet d'étude opaque puisque son étude nous oblige à questionner des valeurs et des pratiques toujours actuelles. L'intérêt des travaux de Robert tient à ce qu'elle cherche à saisir la façon dont la littérature était enseignée dans le Québec de l'entre-deux-guerres. C'est, à ce titre, la première étude du genre au Québec.

Rappelons cependant que le manuel de Roy s'adressait à des étudiants du cours classique. Peu de chercheurs se sont attachés au manuel destiné aux cégépiens. Les professeurs de français, par contre, n'ont pas tardé à le faire. L'article de Luc Gauvreau, professeur au cégep Maisonneuve, est à ce titre exemplaire⁴⁹. Comme bien d'autres de ses collègues, il questionne l'apport de l'ouvrage en enseignement, son rôle didactique, sa pertinence. Il constate que leur fortune est indissociable des programmes qui les diffusent. L'intérêt et l'originalité de la réflexion du professeur résident probablement dans le fait qu'il défend le projet d'un ouvrage « pure laine ». Notons qu'au moment de la rédaction de son article, en 1995, il n'y a pas encore de volume adapté au nouveau programme d'enseignement de la littérature qui soit paru. Le chercheur précise qu'il faudrait un ouvrage « s'adressant spécifiquement aux étudiants des collèges québécois » qui « offrirait un regard original et contemporain sur notre héritage et nos « actualités » [...] centrée sur les auteurs vraiment incontournables et ceux dont les œuvres ont influencé la littérature canadienne-française et québécoise [et susceptible] d'affirmer les particularités de l'enseignement québécois⁵⁰. »

À propos de la fortune des ouvrages et des programmes qui les diffusent, George-V. Fournier⁵¹ donnera non seulement raison à Gauvreau, mais étayera son hypothèse avec des chiffres. Un peu comme

⁴⁹ Luc Gauvreau, « Le retour de la prodigue anthologie [littéraire] », *Québec français*, n° 97, printemps 1995, p. 38-41.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 41.

⁵¹ Georges-V. Fournier, « Le marché de la littérature dans les cégeps », *Québec français*, n° 98, été 1995, p. 91-95.

Gilles Marcotte faisait de l'école le château fort de l'institution littéraire⁵², Fournier souligne que l'école est le plus important lieu de réception et de diffusion et que l'ouvrage scolaire y joue un rôle primordial. Il remarque que la réforme de 1993 rend, pour la première fois, l'enseignement de la littérature québécoise obligatoire. Plus précisément, l'enseignant souligne que le cours de littérature québécoise requérant la lecture d'au moins trois œuvres et d'un ouvrage génère l'achat de plus de 640 000 titres québécois par année. Fournier précise que les politiques varient d'un cégep à l'autre, mais que finalement, que quelques professeurs ou qu'un département entier décide de mettre tel ouvrage scolaire ou telle œuvre au programme influe de façon considérable sur les chiffres de vente. Il en arrive ainsi à dire que l'école est un des rares lieux de consécration capable d'assurer un volume de ventes de plus de 160 000 ouvrages en quelques jours, et ce, pour chaque cohorte d'étudiants.

Un marché de cette ampleur aura incité les maisons d'édition à produire rapidement des ouvrages didactiques de la littérature conformes à la réforme. C'est pour répondre aux nouvelles exigences ministérielles que plusieurs spécialistes se mirent au travail. Ces professeurs ont écrit les cinq publications composant le premier ensemble d'ouvrages didactiques de littérature postérieur à la réforme Robillard.

C'est précisément l'influence d'une telle orientation que nous chercherons à retracer dans ces cinq ouvrages. Notre étude sera donc plus synchronique que diachronique, sans toutefois que nous nous privions de rappeler des faits historiques nécessaires à la démonstration. Il s'agira de montrer comment ces titres prennent en charge le discours de la réforme, comment ils en assurent l'application, mais comment aussi ils peuvent s'en écarter. À cet égard, nous nous devons de rappeler qu'une étude semblable a été faite en France par une enseignante du lycée

⁵² Gilles Marcotte, « *Institution et courants d'air* », [texte d'abord paru dans *Liberté* en 1981] dans *Littérature et circonstances*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1989, p. 17-26.

Claude Monet, Agnès Joste⁵³. Son analyse de seize ouvrages scolaires publiés en 2000 à la suite de la réforme de l'enseignement de la littérature au lycée fait une véritable critique de cette réforme. Elle met en parallèle des extraits de la politique de la réforme avec des passages des volumes pour illustrer combien celle-ci se traduit par une dérive conceptuelle de la littérature. Sans résumer ici l'ensemble des conclusions auxquelles elle parvient, conclusions qui, du reste, ne s'appliquent pas au contexte québécois, soulignons que Joste révèle que les ouvrages peuvent aller à l'encontre d'une réforme en tentant de s'y conformer. Certains de ceux qu'elle analyse par exemple, en viennent à expédier le romantisme en six lignes sans parler de Musset, de Vigny, de Chateaubriand et de Hugo, alors qu'il s'agissait dans les textes officiels de transmettre « des connaissances solides sur des phénomènes essentiels ».

Si les buts de notre étude recourent ceux de l'étude de Joste, nous travaillons quant à nous à partir de la littérature et du contexte québécois. Par ailleurs, notre étude vise moins à faire une critique de la réforme qu'une critique du discours didactique proposé par les manuels, les manuels anthologiques⁵⁴ et les anthologies québécoises. Notre objet premier n'est donc pas de questionner la réforme. Comme d'autres avant nous, nous nous intéressons surtout à la vision de la littérature que proposent ces ouvrages didactiques de la littérature québécoise.

⁵³ Agnès Joste, « Les manuels de la réforme : une démonstration par l'exemple », analyse parue en ligne sur le site *Sauver les lettres* (voir annexe A), 2001, 41 p., <http://www.sauv.net/anamanuA.htm> [consulté en novembre 2005]

⁵⁴ Comme nous l'avons vu précédemment, la terminologie départageant les manuels et les anthologies n'est pas des plus claires. Aussi emploierons-nous trois termes différents pour désigner trois types d'ouvrages. Le mot « anthologie » renverra à l'anthologie au sens strict du terme, telle que définie par Emmanuel Fraisse, c'est-à-dire l'ouvrage scolaire de littérature comprenant des extraits de textes dont le discours d'escorte constitue 25% ou moins de l'ensemble du volume. L'expression « manuel anthologique » désignera l'ouvrage comprenant des extraits de textes et un discours d'escorte excédant 25% à 75% du texte global du livre, tandis que le mot « manuel » nommera l'ouvrage essentiellement composé de textes présentant les œuvres avec 25% ou moins d'extraits. De ce point de vue, et sous toutes réserves, l'ouvrage de Laurent Mailhot, *Littérature québécoise* serait un manuel, les ouvrages scolaires de Lagarde et Michard seraient des manuels anthologiques, tandis que l'*Anthologie de la littérature québécoise* en trois volumes rédigée par René Dionne sous la direction de Gilles Marcotte serait effectivement une anthologie.

L'originalité de notre recherche se trouve cependant sur le plan de l'angle retenu. Il s'agit d'abord de mettre en relation la nature des ouvrages du corpus (manuel ou anthologie), les exigences de la réforme Robillard et l'image de la littérature qu'on y propose. Enfin, après nous être penchés plus spécifiquement sur les discours d'escorte de deux auteurs dont la place dans l'histoire littéraire est problématique, soient Ringuet et Des-Rochers, nous explorerons le type de travail sur les œuvres proposé par chacun des ouvrages. Nous espérons ainsi rendre compte des facettes à la fois historique, esthétique et didactique des manuels et des anthologies de la littérature québécoise. En ce sens, notre étude constitue indubitablement une métacritique littéraire qui embrasse l'ouvrage didactique de la littérature dans ses enjeux tant politiques que sociaux et littéraires.

CHAPITRE II

PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE AU COLLÉGIAL DE LA RÉFORME ROBILLARD

La réforme de l'enseignement collégial de 1993 modifie de manière notable la structure du programme collégial d'enseignement de la littérature⁵⁵. Tout d'abord, les quatre cours, devenus des « ensembles », passent chacun de quarante-cinq à soixante heures. Les trois premiers⁵⁶ doivent présenter un contenu bien décrit dans le nouveau programme⁵⁷ tandis que le quatrième, défini plus soupagement, s'oriente autour du domaine de spécialisation des étudiants. Le changement le plus important réside dans l'adoption de l'approche « programme par compétences », méthode ayant fait ses preuves aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les objectifs définis dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*

⁵⁵ Les explications relatives à la séquence des cours et les objectifs de chacun sont clairement énoncés dans le texte de la réforme Robillard. Une excellente analyse des principes sous-tendant cette réforme est présentée dans l'article de Max Roy, « Le renouveau scolaire : la recherche d'une culture commune et pratique », *op. cit.*, p. 46-72 dont nous reprenons ici l'essentiel.

⁵⁶ Les deux premiers cours (l'ensemble 1 et 2) portent sur l'enseignement de la littérature française, le troisième (l'ensemble 3) est consacré à la littérature québécoise.

⁵⁷ Certains cégeps dispensent des ensembles 4 où l'on traite de la théorie de la communication et d'œuvres étrangères dans une perspective moins spécifique à l'orientation professionnelle des étudiants.

se formulent par le biais de connaissances à acquérir et d'habiletés et de compétences à développer. Le standard relatif à l'évaluation des étudiants est le « niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint⁵⁸. » Dans un tel contexte, les connaissances acquises doivent pouvoir être évaluées par la mise en pratique. En d'autres termes, les connaissances doivent se traduire en habiletés et compétences opératoires. Dans le cas de la littérature, la réforme est organisée autour de trois principes cruciaux, comme le remarque Max Roy. D'abord, les courants littéraires servent de toile de fond aux apprentissages langagiers et à l'acquisition des connaissances langagières. L'insertion des œuvres marquantes dans les courants et les tendances littéraires s'ouvre quant à elle sur le dialogue des œuvres et des époques, la nôtre actualisant les sens de l'héritage culturel. Enfin, la correction linguistique comme préoccupation constante et soutenue s'actualise dans des productions signifiantes : analyse littéraire, dissertation, essai. L'application rigoureuse du code est le résultat ultimement recherché⁵⁹.

D'emblée, la notion de courants littéraires sert de principe structurant dans la mesure où l'introduction à l'héritage culturel sous-entend une couverture assez vaste de la littérature. En clair, la notion de courants implique une catégorisation efficace des œuvres selon une logique chronologique et causale mettant en ordre l'histoire des œuvres choisies. La question linguistique, quant à elle, indique le moyen d'évaluer les étudiants par la pratique de l'écrit.

De ce cadre général découle une série de compétences propres à chaque cours. Dans le cas de celui qui porte sur la littérature québécoise, l'ensemble trois, les étudiants doivent d'abord pouvoir apprécier la littérature québécoise contemporaine à l'intérieur de la littérature québécoise du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique de

⁵⁸ M. Roy, « Le renouveau scolaire : la recherche d'une culture commune et pratique », *op. cit.*, p. 53.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 64.

1250 mots. Ils doivent aussi apprendre à établir des points de convergence et de divergence entre une œuvre de la littérature québécoise et une œuvre de la littérature francophone sur le plan des langages et des représentations du monde. Ils doivent enfin pouvoir repérer dans le texte des caractéristiques de la littérature québécoise actuelle⁶⁰.

Le programme comporte aussi la mention d'un « minimum de trois œuvres marquantes de la littérature québécoise [...] dans au moins deux genres littéraires » et d'« un minimum de deux courants ou tendances littéraires du XX^e siècle⁶¹ », œuvres ou courants que l'on comparera idéalement à des œuvres ou des courants français⁶². Nous remarquons donc que l'accent est mis sur la littérature du XX^e siècle et sur la capacité de comparer les œuvres entre elles. Ces énoncés ne sont guère surprenants si l'on se rappelle que le cours de littérature québécoise précède tout juste, dans la majorité des institutions collégiales, l'épreuve ministérielle, comportant dans ses choix de sujets au moins une comparaison entre deux textes. Aussi est-il utile de préciser ici que la rédaction de la dissertation critique comme aboutissement du troisième cours sert généralement de pratique à la rédaction de l'épreuve ministérielle et doit aussi, à ce titre, permettre la mise en application des acquis et compétences développés dans les cours antérieurs (les ensembles un et deux abordent respectivement l'analyse littéraire et la dissertation explicative). Le cadre de l'approche de la littérature par compétences est donc associationniste⁶³. Basée sur la psychologie comportementale, cette approche s'élabore autour de deux moments. Il y a d'abord le stade de l'acquisition des connaissances de base, ici les

⁶⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁶¹ *Ibid.*, p. 57.

⁶² Il est à noter que la réforme de 1998, que nous aborderons plus loin, conservera les mêmes exigences pour l'ensemble 3 en permettant cependant des comparaisons avec des littératures autres que la littérature française. *Ibid.*, p. 66.

⁶³ Jacques Tardif *et al.*, « Le développement des compétences : cadre conceptuel pour l'enseignement », dans Jean-Pierre Goulet (dir.), *Enseigner au collégial*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), 1995, p. 159-161.

connaissances littéraires, analytiques et linguistiques, puis le stade de développement des compétences développé dans le cas présent par le biais de la rédaction propre à chaque ensemble, chacun développant des connaissances hiérarchisées. L'analyse littéraire (1^{er} ensemble) et la dissertation explicative (2^e ensemble) préparent ainsi l'étudiant à la dissertation critique (3^e ensemble).

Cette méthode repose sur deux principes didactiques fondamentaux : la « décomposabilité » et la « décontextualisation ». L'apprentissage de la littérature est d'abord décomposé en éléments allant du simple au complexe, du plus concret au plus abstrait, d'où la mise en place des ensembles hiérarchisés. Le discours gouvernemental part ainsi du principe qu'il est plus facile pour un étudiant de faire une analyse littéraire qu'une dissertation explicative. Dans le même ordre d'idées, l'analyse du programme fait clairement ressortir que l'on considère que la dissertation critique se situe à un niveau d'abstraction supérieur à celui de la dissertation explicative. À cette logique correspond le nombre de mots exigé pour chaque travail : une analyse littéraire de 750 mots, une dissertation explicative de 1000 mots et une dissertation critique de 1250 mots. Une seconde réforme de l'enseignement modifie quelque peu ces données. Tout en préservant, dans ses grandes lignes, les changements de la réforme de 1993, la réforme de 1998 réduit la longueur des textes exigée pour chaque ensemble. On demande désormais une analyse littéraire de 700 mots, une dissertation explicative de 800 mots, puis une dissertation critique de 900 mots. La logique de la difficulté progressive est cependant conservée. De plus, l'entrée en vigueur de l'épreuve ministérielle de français (1996) sous forme d'une dissertation de 900 mots complète cette logique. Il n'est donc pas abusif de dire que la réforme se base sur une logique décomposant la difficulté en étapes d'apprentissage.

La décontextualisation, quant à elle, découle de la décomposabilité. Les connaissances sont, dans un premier temps, présentées dans un cadre théorique facilitant la compréhension avant que le transfert ne

s'effectue par le biais de l'écriture. Ce transfert s'exprime à travers « l'association automatique », principe selon lequel l'étudiant, disposant d'un ensemble de savoirs, fusionne ces derniers en développant un savoir-faire. Dans le cas de la littérature québécoise, Marcel Goulet⁶⁴ résume ces compétences à analyser, expliquer et apprécier des œuvres littéraires dans le but de rédiger une dissertation critique. Les objectifs de la réforme de l'enseignement de la littérature au collégial de 1993 comprennent enfin une mention spécifique recommandant l'usage, pour le cours de littérature québécoise, d'une anthologie d'« extraits d'œuvres de la littérature québécoise et de la littérature francophone représentant l'ensemble des courants et des tendances littéraires étudiés⁶⁵. »

Le premier constat découlant d'un tel programme est que l'enseignement de la littérature dont on y fait la promotion ferme la porte à la subjectivité. Le fait qu'il s'agit d'une matière faisant appel au sens esthétique des élèves et que plusieurs interprétations des textes soient possibles est oblitéré par la notion de courant. Les prescriptions du programme tendent à faire croire que l'enseignement de la littérature peut se faire de manière aussi univoque que celles des mathématiques. Tout se passe comme si l'étudiant, armé de sa théorie de l'analyse, illustre ses compétences en appliquant une grille de lecture sur le texte afin d'en extraire les éléments susceptibles de nourrir son texte. Doit-on en conclure que savoir apprécier un texte littéraire dans un tel contexte revient à savoir l'analyser dans la perspective de la rédaction d'une dissertation critique ? En fait, dans les fondements mêmes de la réforme se trouve la justification de ce traitement indifférencié des matières à enseigner. L'approche par compétences préconisée par la réforme trouve sa source dans le besoin de fournir des travailleurs compétents au marché

⁶⁴ Marcel Goulet, « L'enseignement de la littérature au collégial et la technicisation de la lecture littéraire », dans Micheline Cambron (dir.), *Enseigner la littérature au Cégep. Réflexions, analyses, témoignages*, Montréal, CÉTUQ, 2000, n° 16, p. 40.

⁶⁵ M. Roy, « Le renouveau scolaire : la recherche d'une culture commune et pratique », *loc. cit.*, p. 71.

du travail. Pour ce faire, le programme d'enseignement table sur le développement de « compétences transversales », c'est-à-dire de compétences pouvant être utilisées dans plus d'un contexte, plus d'une matière. La lecture littéraire et les appréciations esthétiques, justement propres à la littérature, sont forcément secondaires puisque leur application est limitée. Ce qui importe dans un tel cadre, c'est d'abord la capacité d'analyse et d'argumentation de l'étudiant, eux compétences parfaitement transversales. Partant de ces constats, plusieurs professeurs se sont récriés contre l'approche trop techniciste proposée par la réforme. De ce fait, enseigner ou étudier la littérature, dans le cadre du nouveau programme, revient d'abord à décortiquer le texte, à l'analyser. L'appréciation du texte en lui-même, de ces éléments esthétiques, de sa richesse, de son intertextualité, de ses résonances, de ses nuances, bref de sa complexité n'a pas donc pas sa place, dans la mesure où y puise surtout les indices d'une adhésion à un courant, à une époque. La littérature est ainsi ravalée au rang de moyen, plutôt que de fin en soi. Son enseignement équivaut donc à enseigner un savoir-faire, une technique aussi générique que l'art de résoudre une équation.

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DES ŒUVRES RETENUES POUR L'ANALYSE COMPARÉE DES OUVRAGES DIDACTIQUES

Afin de bien mettre en relief l'orientation particulière du discours didactique à l'œuvre dans les ouvrages à l'étude, deux œuvres témoins ont été retenues. Ces dernières constituent de bons étalons de recherche puisqu'elles sont reconnues d'abord et avant tout comme des textes marquants de la littérature québécoise par la majorité des critiques et des théoriciens. Elles sont également difficilement catégorisables. Dans les deux cas, les œuvres révèlent les limites du régionalisme dont elles seraient les porte-étendards.

Ainsi, *Trente Arpents*, le roman de Ringuet, marque de manière définitive l'infiltration de la modernité dans l'univers agraire et idyllique du terroir. Dans cette diégèse aux airs de tragédie, l'inconnu, la modernité, l'inéluctable heurt des valeurs et des générations avancent et détruisent pour de bon un idéal du terroir désormais entaché pour toujours par une image toute pragmatique de la terre. Paru au cœur même de la période de transition allant du roman régionaliste au roman plus réaliste et moderne, le roman de Ringuet n'est pas du tout le parfait roman régionaliste que

laisse présupposer son titre. De la même manière, le recueil *À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers se trouve aux limites du terroir. Paru à la fin des années 1930, ce recueil a depuis été reconnu comme étant quelque peu dissident du régionalisme par la critique. Au-delà de la reconduction des grands thèmes du régionalisme, l'œuvre du poète révèle des caractéristiques qui la placent dans une catégorie à part. Nous verrons donc que la réception critique a lentement mis au jour des éléments qui rendent l'adhésion de ces œuvres au régionalisme problématique. Il sera alors intéressant de voir comment les auteurs des ouvrages didactiques étudiés s'y prennent pour les présenter et les étudier dans le cadre d'ouvrages qui admettent difficilement, de par leur nature même, ce genre de nuances.

3.1 *Trente Arpents* de Ringuet

Le roman de Ringuet, *Trente Arpents*, a été retenu comme « indicateur témoin » parce qu'il apparaît dans les cinq ouvrages didactiques que nous avons sélectionnés et surtout, comme il a été dit plus tôt, parce qu'il présente certaines difficultés de classement. En effet, alors que certains considèrent que le roman de Ringuet constitue l'apothéose du roman de la terre, d'autres croient qu'il en mine les prémisses, en annonce la fin. Enfin, on y perçoit parfois un pessimisme que l'on choisira de rattacher ou non à la tradition réaliste.

Trente Arpents, publié en 1938, paraît à la fin du roman du terroir. Il raconte la déchéance d'Euchariste Moisan, un agriculteur, sur un ton moins idyllique que ne le prescrivaient les romans du terroir typiques centrés sur la préservation de la langue française, de la religion catholique et de l'idéal agraire. Dans ce récit, la terre n'est effectivement pas le lieu d'un bonheur simple et tranquille. Les récoltes sont bonnes, mais l'introduction de nouvelles techniques agricoles et les conflits entre les générations problématifient le rapport de l'agriculteur à la terre. Euchariste

Moisan sera, à la fin du roman, bien amer. Il se retrouvera à Whitefalls, aux États-Unis, où il résidera chez son fils devenu ouvrier. Il terminera ses jours loin de sa terre à travailler comme gardien de nuit.

Les nuances établies par Ringuet donnent lieu à des interprétations multiples. Daniel Chartier, qui a longuement étudié la réception critique du roman, montre bien comment son ambiguïté, qui « respecte la définition du genre tout en se montrant critique face à la représentation de la vie des habitants qui avait alors cours⁶⁶ », en est venue à nourrir la cause de chacun. Le roman, d'abord publié en France par la maison d'édition Flammarion, reçoit un accueil chaleureux. La critique canadienne-française ne tarde pas à emboîter le pas. Claude-Henri Grignon célèbre le roman en tant que victoire définitive des régionalistes sur les exotiques⁶⁷ : « [c]'est la découverte du roman régionaliste canadien-français⁶⁸. » Certains critiques n'hésiteront pas à qualifier le récit de roman du terroir. D'autres, comme Gérard Dagenais ou Berthelot Brunet, voient dans l'ouvrage de Ringuet un discours de l'anti-terroir. À leurs yeux, le roman est aux antipodes de *Maria Chapdelaine*, devenu la norme de l'époque pour les critiques; au lieu de glorifier le défricheur canadien-français, il le montre « déchiré par les départs et blessé par les désertions⁶⁹».

Des critiques moins enthousiastes se montrent choqués par le roman. Albert Pelletier, par exemple, admettant que le récit s'oppose à l'immobilisme de *Maria Chapdelaine*, pense qu'il est « une caricature

⁶⁶ Daniel Chartier, « *Trente Arpents* : la consécration française » dans *L'Émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2000, p. 145.

⁶⁷ Ce conflit littéraire très important du début du XX^e siècle opposait les tenants d'une littérature misant sur des sujets canadiens, le retour à la terre, la fidélité aux ancêtres et la nécessité d'une littérature catholique du terroir (les régionalistes) à des partisans d'une littérature libre de toute idéologie et se suffisant à elle-même dans une perspective rappelant l'art pour l'art.

⁶⁸ Valdombre [pseud. de Claude-Henri Grignon], « Les *Trente Arpents* d'un Canayen ou le triomphe du régionalisme », *Les Pamphlets de Valdombre*, 3^{ème} année, février 1939, p. 93-139, cité dans Chartier, *op. cit.*, p. 140.

⁶⁹ Chartier, *op. cit.*, p. 143.

grossière et invraisemblable de la vie paysanne⁷⁰ ». Ce jugement ne fait cependant pas l'unanimité. Il se trouve des critiques pour rapprocher *Trente Arpents* de la tradition zolienne. Ces derniers opposent ainsi *Menaud, maître-draveur* à *Trente Arpents*, jugeant le premier idéaliste et le second, réaliste. Louis Dantin incarnera bien cette position quand il écrira que « Ringuet prend les nôtres comme il les trouve. [...] L'auteur veut faire une œuvre purement objective, et par là se sépare de Louis Hémon, hanté d'un idéal, de Menaud qui prêche une croisade⁷¹. »

Aujourd'hui, la majorité des critiques s'entendent pour donner raison à Dantin. Elle reconnaît désormais dans *Trente Arpents* davantage qu'un roman régionaliste. Au fil des ans, la valeur documentaire du texte est devenue un sujet d'intérêt important. Plusieurs chercheurs ont illustré combien le ton adopté par le narrateur, de même que la structure du roman répondent à une volonté d'illustrer l'agriculture et les mœurs campagnardes de manière plus authentique. À y regarder de plus près, le roman qui fut d'abord proclamé comme l'œuvre maîtresse du régionalisme est effectivement beaucoup plus nuancé que ne l'ont laissé croire certaines critiques. En rappelant les grandes lignes des analyses contemporaines de l'œuvre, nous verrons que, s'il est vrai que le roman traite du thème de la terre, il en propose moins l'idéalisation que l'illustration (par le biais de la famille Moisan) de sa transformation dans l'espace social canadien-français. Le roman n'est pas une charge à fond de train dans l'idéologie du terroir, mais plutôt la démonstration de nouvelles circonstances sociologiques et idéologiques rendant cette dernière caduque.

La valeur réaliste du texte est désormais reconnue par la majorité des critiques. Comme le montre Jean-Louis Major dans l'introduction à

⁷⁰ Albert Pelletier, « Une caricature d'importance », *Les Idées*, vol. IX, n° 3, mars 1939, p. 193-204, cité dans Chartier, *op. cit.*, p. 163.

⁷¹ Louis Dantin [pseud. d'Eugène Seers], « *Trente Arpents* par Ringuet », *L'Avenir du Nord*, vendredi 3 mars 1939, p. 3-6, cité dans Chartier, *op. cit.*, p. 162.

l'édition critique de la Bibliothèque du Nouveau Monde⁷², le récit de *Trente Arpents* s'inscrit dans une chronologie, dans des lieux et dans des filiations dont le réalisme table sur une planification minutieuse de l'œuvre : l'ancrage historique de la trame romanesque, la géographie des lieux et la généalogie de la famille Moisan ont ainsi été établis en détail par l'auteur.

Major en vient à mettre en évidence l'ancrage du récit de Ringuet dans le cadre historique du Québec, caractéristique du roman qui montre bien la porosité du monde rural aux événements politiques, culturels et sociologiques du Québec. Comme le remarque le chercheur, le roman ne s'arrête pas aux trente arpents d'Euchariste Moisan, l'extérieur pénètre l'espace du roman et influe sur les personnages : Albert Chabrol, l'engagé français d'Euchariste suit le déroulement de la Première Guerre mondiale en sol français dans les journaux⁷³, puis l'adoption de la loi rendant obligatoire la conscription qui fait fuir les jeunes dans les bois (chapitre premier de l'automne). Comme le souligne toujours Major, bien que peu de dates soient mentionnées dans le roman, l'âge d'Euchariste balise la temporalité du récit. En plus de nourrir son récit d'événements historiques, Ringuet a pris soin de faire correspondre les événements du roman aux dates de l'histoire du Québec de cette époque. Le critique, s'adonnant également à un relevé des indications géographiques, montre que les lieux fictifs décrits dans le roman de Ringuet correspondent en fait à une région se situant à environ 50 kilomètres au sud-ouest de Trois-Rivières, région bien connue du romancier trifluvien⁷⁴. En somme, la chronologie et les lieux de *Trente Arpents* se révèlent être particulièrement réalistes en ce qu'ils sont inspirés par des événements et des lieux réels. Si ces exemples probants du réalisme du récit sont importants, la tonalité

⁷² Ringuet [Philippe Panneton dit Ringuet], « Introduction » dans *Trente Arpents* [édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major], Montréal, PUM, 1991, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 7-46.

⁷³ *Ibid.*, p. 266.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 31.

romanesque et la trame diégétique elles-mêmes constituent les éléments clefs qui amèneront les critiques à considérer *Trente Arpents* comme un roman réaliste.

La tonalité du roman d'abord ne verse ni dans l'idéalisation ni dans le noircissement de la terre. Comme le remarque Mireille Servais-Maquoi, ainsi que plusieurs autres critiques, « [f]amiliarisé par sa profession avec l'observation des tares humaines et accoutumé à une certaine « impassibilité sentimentale », Ringuet ne cherche ni à embellir ni à assombrir le monde paysan qu'il regarde évoluer⁷⁵. » Le regard pragmatique n'est pas moralisateur, il montre simplement le cul-de-sac de l'idéologie régionaliste : « ce même drame plonge ici ses racines dans l'actualité brûlante d'une ère historique transitoire⁷⁶. » Le monde agraire se trouve ainsi au seuil d'un changement épistémologique valorisant le changement aux dépens de la tradition : la terre, symbole de la tradition, de l'idéologie de conservation des valeurs, de la culture et de l'histoire française n'est plus viable. Ce faisant, le drame de l'inéluctable dépossession de la terre vécue par Euchariste devenu trop vieux est accompagné d'un réel déracinement identitaire.

Comme le montre bien Brigitte Faivre-Duboz, *Trente Arpents* se trouve véritablement au seuil de la modernité en ce qu'il montre bien non seulement la fin d'un monde, mais surtout l'impossible survie d'un être désormais dépourvu de points de repère; c'est la fin de la lignée telle que l'a connue Euchariste. Ce dernier, habitué à sa terre, se définissait par rapport à elle, conditionnait le rythme de son existence aux moissons et modulait le cours de sa vie par des choix effectués en regard des besoins de la terre. N'accepte-t-il pas de se marier pour mieux prendre soin d'elle? Tout ce qu'a connu Euchariste se rattachait à la terre. Faivre-Duboz parle du rapport de soumission qu'Euchariste entretient face à ses trente arpents de terre. Pourtant, il y a plus. Avec le don presque forcé de celle-

⁷⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁷⁶ *Ibid.*

ci à son fils Étienne, l'attitude de rejet que ce dernier adopte face aux méthodes agraires traditionnelles et les changements sociologiques illustrés dans le roman, l'agriculteur se trouve déraciné, coupé de son monde et de ses repères, condamné aux regrets et à une vie d'errance.

Pourtant, pour une des premières fois en littérature du terroir, on introduit un personnage de propriétaire capable de se départir de sa terre et de mener tout de même une existence heureuse : Willie Daviau, devenu contremaître et agent électoral (chapitre VIII du printemps). Sa visite est d'ailleurs l'occasion d'un froid exposé sur les nombreux sacrifices qu'exige l'agriculture. En aucun temps, ce personnage ne sera l'objet d'un malheur ou d'une tragédie susceptibles de le punir de cette rupture significative d'avec les valeurs du terroir. Dans le roman, il est d'ailleurs loin d'être l'unique personnage à se tirer indemne d'écarts notables à l'idéalisation de la terre. En fait, sur les neuf enfants d'Euchariste, seul le second fils (Étienne) demeure sur la terre. Ephrem s'exile aux États-Unis, Lucinda quitte pour la ville, Oguinase part dans une pauvre paroisse, puis revient pour succomber à sa maladie. Dans l'univers du roman, il semble que ce sont surtout les jeunes gens qui soient appelés à se déplacer. Pendant, ce temps, Euchariste, lui ne quittera pas sa terre. Devenu rapidement propriétaire terrien, il regrette bien de n'être jamais monté aux chantiers pour bûcher et profiter d'une liberté que la terre rend désormais impossible. La désaffection de la campagne des personnages plus jeunes, puis d'Euchariste lui-même, est également l'occasion de montrer un autre pan de la nature plus moderne du roman : l'éclatement de l'espace et l'apparition de personnages plus nuancés capables de s'enraciner ailleurs sans être l'objet d'un malheur ou d'une condamnation morale. Comme nous l'avons vu, Ephrem et ses cousins établis aux États-Unis, de même que la fille d'Euchariste qui finit par travailler dans une maison de prostitution, disparaissent simplement du récit une fois qu'ils ne sont plus en présence d'Euchariste. Bien que ces personnages ne semblent pas destinés à une vie idyllique, le fait que le

narrateur évite de les condamner laisse entrevoir l'avènement d'une modernité nouvelle où la morale n'est plus aussi radicale que dans l'univers clos du terroir. Ainsi, certains personnages peuvent quitter la terre et le giron familial garants des valeurs ancestrales sans qu'un événement tragique scelle le sort malheureux et ne vienne rappeler au lecteur qu'il s'agit là d'une voie condamnable. Il est d'ailleurs révélateur que Ringuet ne profite pas du fait qu'une des filles d'Euchariste devienne une prostituée pour se lancer dans une observation moralisatrice typique des romans du terroir.

Il demeure cependant que l'exemple le plus frappant de ces libertés nouvelles est probablement le fait qu'Euchariste lui-même, ayant entendu le discours de son cousin Édouard, devenu commis-épiciier en ville, se met à envier cette vie d'indépendance et de fraternité quotidienne qu'offre la ville (p. 189-193). Cette envie passagère ne sera pas condamnée. Avec la vieillesse, ce goût du nouveau disparaît et on sent le personnage de plus en plus empreint de sa terre. Si, aux yeux des terroiristes, la vie d'agriculteur est la vie d'un homme libre, celle d'Euchariste illustre plutôt à quel point il est asservi par ses trente arpents. Au terme du récit, cet enracinement profond rendra le personnage incapable de s'adapter à des réalités nouvelles. Prisonnier de son statut de propriétaire terrien et d'agriculteur, Euchariste illustre en fait le drame de toute une génération qui, acculée à la misère par des conditions économiques ne favorisant plus l'agriculture, voit son univers changer rapidement, trop rapidement.

L'essor fulgurant du progrès, l'exil rural, l'industrialisation des sociétés concourent à faire comprendre aux agriculteurs que la réalité les dépasse, qu'ils n'ont pas l'emprise qu'ils croyaient avoir sur les choses et le cours de l'existence. La terre, dans ce contexte, participe de ce constat. Devenue un maillon de la chaîne économique, elle est démythifiée. Contrairement à la terre des romans régionalistes, elle n'est plus une mère nourricière, elle est une chose. Elle se vend, s'achète, se donne à qui veut bien la prendre, se divise. Les trente arpents d'Euchariste seront

morcelés; le pan vendu à Phydime Raymond deviendra même une bonne terre à peinture. Le lien sacré qui liait les bras de l'agriculteur à sa terre laissera place aux machines. La terre ainsi chosifiée met un terme à l'idéologie du terroir. Celle-ci, caractérisée par la tradition, la sédentarité et la lignée s'effrite. Le malheur d'Euchariste, à l'image de celui de toute une génération, aura été d'être incapable de s'adapter à ce monde nouveau de mouvance, d'instabilité et de questionnements inédits sur la voie à suivre : « pour tous... le cheminement a été essentiellement le même : ce qui était tradition est devenu objet d'interrogation; le sens donné a fait place au sens à trouver ou à conférer⁷⁷. »

En somme, il apparaît que l'intérêt premier d'aborder *Trente Arpents* dans l'histoire littéraire est de montrer comment il illustre bien les déchirements d'une société en mutation, d'un peuple d'agriculteurs confrontés à un changement de paradigme aussi inéluctable que cruel : celui menant de la tradition agraire au monde moderne. Cristallisé dans le roman, ce moment de transition capital se concrétise par des tensions qui révèlent non plus des pôles d'attraction contraires, mais plutôt une complexité propre à un réalisme nouveau. En ce sens, le roman de Ringuet est une œuvre qui dépasse l'antagonisme primaire du terroir ou de l'anti-terroir. L'avertissement que l'auteur avait placé au début de son roman et qui fut retranché par l'éditeur était déjà un bon indice :

[c]e livre n'est pas un roman « régionaliste »; les paysans que j'ai connus n'étaient pas des héros. Ce livre n'est pas un roman « naturaliste »; les paysans que j'ai connus n'étaient pas des brutes⁷⁸.

Pourtant, une fois la lecture terminée on constate bien que dans le récit, la narration, le style et le regard, *Trente Arpents* procèdent d'une distance incompatible avec le terroir ou l'anti-terroir. Comme nous l'avons

⁷⁷ Fernand Dumont, *Le Lieu de l'homme*, p. 249-250, cité dans Faivre-Duboz, *op. cit.*, p. 75.

⁷⁸ Ringuet, *op. cit.*, p. 69.

vu, plusieurs critiques ont parlé du réalisme du roman. Sans les contredire, il suffit pour la présente de relever combien la complexité du roman rend sa catégorisation discutable et tendancieuse.

3.2 À l'Ombre de l'Orford d'Alfred DesRochers

Paru en 1929, soit moins de dix ans avant *Trente Arpents*, le second recueil de poésies d'Alfred DesRochers, *À l'Ombre de l'Orford* (1930), a également d'abord été récupéré par les partisans de la littérature du terroir⁷⁹. Le recueil est perçu comme un hymne aux beautés campagnardes. La multitude de détails, les thèmes typiques de l'univers agraire et le ton du recueil charment des critiques religieux qui ont tôt fait d'en vanter l'authenticité. Contrairement au recueil précédent du poète, celui-ci porterait un titre représentatif des paysages idylliques auxquels il rend hommage. DesRochers s'affirme rapidement comme le poète d'un régionalisme nouveau que l'on dit plus plein, plus vrai, plus ouvert. Ce n'est pas là un hasard.

En fait, le poète aurait lui-même avoué répondre à une commande en composant son recueil. Comme l'ont souligné plusieurs critiques, dont Jack Warwick⁸⁰, Maurice Lemire⁸¹ et Gilles Marcotte⁸², DesRochers s'est révélé régionaliste par la force des choses. Quelque peu frustré de ne pas avoir vu son premier recueil *L'Offrande aux vierges folles* (1928) retenu pour le prix de l'Action intellectuelle, il constate que seul un recueil

⁷⁹ Richard Giguère, « Évolution de l'horizon d'attente de la poésie du terroir : le cas de la réception critique d'*À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers, 1929-1965 », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.), *Problems of Literary Réception/Problèmes de réception littéraire*, Edmonton, Université d'Alberta, « Research Institute for Comparative Literature », 1988, p. 102-125.

⁸⁰ Jack Warwick, « Alfred DesRochers. Reluctant Regionalist », *Queen's Quarterly*, vol. LXXI, n° 4, hiver 1965, p. 566-582.

⁸¹ Maurice Lemire, « Le mouvement régionaliste 1900-1940 », *Québec français*, n° 143, automne 2006, p. 28.

⁸² Gilles Marcotte, « Alfred DesRochers », dans *Une Littérature qui se fait. Essais critiques sur la littérature canadienne-française* [nouvelle édition augmentée], Montréal, Hurtubise HMH, « Constantes », 1968, p. 131-134.

régionaliste lui permettra de remporter le prix tant convoité. C'est donc en se conformant du mieux qu'il peut aux codes du régionalisme qu'il écrit *À l'Ombre de l'Orford*. Le jury lui décernera d'ailleurs le fameux prix pour la valeur régionaliste de l'œuvre.

Il se trouve tout de même des critiques pour faire une lecture différente de l'ouvrage. Des détracteurs du terroir applaudissent plutôt le travail sur la forme et l'esthétique nouvelle des vers. Lorsque ces derniers abordent le contenu, c'est surtout pour en rapprocher les sujets d'un réalisme poétique nouveau. Il est alors question des poèmes tels que « Le souper » ou « Le labour » qui décrivent des moments ordinaires de la vie agricole généralement délaissés par le terroir. À l'image de *Trente Arpents* donc, le recueil est tantôt encensé pour son régionalisme, tantôt pour son réalisme. Setait-ce que DesRochers ne s'est pas entièrement conformé aux codes du régionalisme? Il y a tout lieu de le croire.

Si *À l'Ombre de l'Orford* est demeuré le porte-étendard d'une littérature canadienne-française nationaliste et régionaliste, de nouvelles critiques de l'œuvre après la Révolution tranquille en offriront une lecture différente, elles révéleront les marques de l'adhésion réticente du poète au régionalisme. Ici aussi dira-t-on, l'œuvre déborde du cadre jusqu'à en rendre les limites caduques. Comme dans le cas du roman de Ringuet, le recueil d'Alfred DesRochers se trouve dans un ailleurs qui dépasse le terroir ou le réalisme. Nous verrons ainsi que l'univers, la perspective et les valeurs que représente le recueil se situent dans un paradigme complètement différent. En nous penchant brièvement sur des poèmes clés du recueil, nous constaterons que le monde clos du terroir n'est plus et que le poète place son œuvre ailleurs.

Aujourd'hui, les critiques reconnaissent l'originalité d'*À l'Ombre de l'Orford*. En effet, si le poète traite du thème tellurique, il le fait autrement. Chez lui, l'évocation du terroir ne renvoie plus à la possession d'un lopin de terre nourricier. L'activité agricole, si elle fait l'objet de multiples

descriptions dans la section du recueil intitulée « Le cycle des champs », est rendue de manière plus détachée. C'est que, dans l'univers de ce poète, il est moins question de terre que de territoire, celui de l'Amérique, continent dont les vastes espaces évoquent la liberté et la pureté originelles. Dans la poésie de DesRochers, l'identité agraire ne se dessine pas selon les contours quelque peu simplistes qu'on lui reconnaît dans la littérature du terroir traditionnelle, elle s'est complexifiée en une lutte où les grandeurs passées sont mises en valeur par le rapport que le poète entretient avec elles. La terre n'a plus le rôle principal de la terre nourricière, la terre nourrit plutôt chez DesRochers l'identité d'ancêtres plus grands que nature qui inspirent l'homme de lettres. Le grand rôle revient en droite ligne à l'individu, à l'ancêtre. L'homme, le regard qu'il pose sur le territoire ont autrement plus d'importance que la terre qui, chez DesRochers, n'a pas d'existence en soi.

Comme le souligne Richard Giguère, *À l'Ombre de l'Orford* se distingue aussi de la production des années 1930 en ce qu'il transpose à l'écrit, par le biais de poèmes à forme fixe, un contenu plutôt populaire : des chansons, les récits de la drave et de la culture des champs⁸³. Cet amalgame inattendu fera dire à certains critiques que le poète est décadent⁸⁴, mais il découle probablement davantage de la volonté de DesRochers de montrer que « quand on a appris son métier [...] on peut peindre n'importe quoi⁸⁵. » En effet, l'ambition première du poète n'est pas de produire un contenu régionaliste; il semble plutôt s'y résigner lorsqu'il mentionne qu'il s'agit « du seul genre qu'on puisse pratiquer au pays,

⁸³ Alfred DesRochers, *À l'Ombre de l'Orford* [précédé de *L'offrande aux vierges folles*], édition critique par Richard Giguère, Montréal, PUM, 1993, « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 7.

⁸⁴ Richard Giguère, « Évolution de l'horizon d'attente de la poésie du terroir : le cas de la réception critique d'*À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers, 1929-1965 », *op. cit.*, p. 120.

⁸⁵ Richard Giguère, « Alfred DesRochers et ses éditeurs: des relations d'affaires tendues », dans Jacques Michon (dir.), *L'Édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, PUL, 1994, p. 20.

sans passer pour un apostat, un satyre ou un anti-canadien⁸⁶. » Ce sont autant d'éléments qui nourrissent bien la thèse défendue par Jack Warwick⁸⁷ selon laquelle DesRochers est devenu un poète régionaliste par la force des choses, en regard des thèmes de son écriture et des exigences de l'époque. C'est probablement ce qui explique la raison pour laquelle l'idéologie de conservation à la base même du régionalisme n'est jamais véritablement respectée par DesRochers dans *À l'Ombre de l'Orford*. On serait tenté de dire que tout ce qui touche le régionalisme dans le recueil se trouve quelque peu « contaminé » par le poète en quête d'identité. DesRochers, issu d'une famille de travailleurs manuels, se sent en effet déraciné par sa nature d'intellectuel. Il incarne bien ainsi le moment de transition dont nous parlions précédemment pour *Trente Arpents*. Le décalage entre la vision terroiriste et la réalité d'un Canada de plus en plus urbain se concrétise ici par la figure d'un poète ayant mis fin à une lignée d'artisans.

Ses parents ont travaillé de leurs mains toute leur vie, ils étaient tous des artisans. Lui travaille dans un journal, assis sur une chaise, à réfléchir et à écrire... Dans son poème *Les clôtures*, il fait référence aux callosités mortes de ses mains (*Et je songe en voyant ces êtres surhumains / Qu'à d'utiles labeurs ne servent pas mes mains / Mes mains où j'aperçois des callosités mortes*). Il trouve qu'il fait peu de chose à côté de ses ancêtres bûcherons, draveurs et coureurs des bois! Il est complètement déchiré par ce rapport d'opposition entre la vie de ses ancêtres et sa vie à lui⁸⁸.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁷ Jack Warwick, *loc. cit.*

⁸⁸ Sophie Vincent. « DesRochers ou le cri de l'authenticité », *Liaison*, vol. XXXVI, n° 4, 4 octobre 2001, http://www.usherbrooke.ca/liaison_vol29-37/vol36/04/liens/gigue.htm [consulté en novembre 2005].

Ce sera par l'entremise des histoires racontées par son père, maître de chantiers dans les bois⁸⁹, et de son oncle que DesRochers trouvera matière à écrire. Cette omniprésence du poète, de sa vision personnelle du monde n'est pas sans rappeler la poésie romantique française. Nous verrons d'ailleurs que le recueil présente d'autres caractéristiques qui tendent à monter l'influence de ce courant sur le poète. Relevons pour l'heure que le régionalisme du poète sera marqué par une certaine distance; les poèmes donneront moins à voir l'idéal agriculturiste typique de l'idéologie du terroir que la vision personnelle que le poète aura développée en entendant ces récits. C'est à travers l'identité morcelée du poète que seront exposées les scènes du « Cycle des bois et des champs ». Michel Biron⁹⁰ le souligne bien. En analysant le poème « La boucherie », certainement un des poèmes les plus marquants du recueil, il met en relief l'écart séparant la banalité du sujet traité (mais décrit de manière totalement crue en regard des diktats du régionalisme) de la forme éminemment ordonnée, officielle, convenue qu'est le sonnet. Partant du constat que cette forme très travaillée de la poésie connote l'ordre social, Biron illustre combien DesRochers déracine, déconstruit les lieux convenus du terroir pour mettre au jour, non pas une scène utopique du terroir, mais une vision bien plus représentative de la réalité des paysans, des laboureurs, des bûcherons, des agriculteurs, bref de tous ces gens lui donnant corps.

Comme nous l'avons vu, le poète est déchiré entre le glorieux passé des artisans et sa propre vie d'intellectuel. Ses ancêtres surhumains qu'il cherche à associer aux durs labeurs de la terre parlent d'un monde qu'il ne connaît pas et auquel il se sent étranger. Il est à ce titre révélateur que la présence de DesRochers, le poète, soit surtout

⁸⁹ Idem.

⁹⁰ Michel Biron, « DesRochers : Boucherie, terroir et idéologie », dans Benoît Melançon, et Pierre Popovic (dir.), *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Montréal, Fides, 1995, p. 129-142.

perceptible aux abords d'À l'Ombre de l'Orford, c'est-à-dire dans les poèmes encadrant ceux du « Cycle des bois et des champs », exception faite du poème liminaire. En fait, dès l'ouverture du recueil, dans le poème « À M. Alphonse DÉSILETS [*sic.*] », DesRochers précise que ses poèmes proviennent du peu de force ancestrale qui lui subsiste⁹¹ et souligne ainsi le fait qu'ils décrivent un univers qui ne lui appartient plus, lui qui n'est que le fils déchu de la race surhumaine peuplant ces écrits. Dans ce même poème, le poète avouera d'ailleurs que son entreprise d'écriture tente de garder vivante la lignée par le rêve obscur de son cerveau nourri par ses ancêtres.

Si ce changement de perspective distingue déjà assez le poète de l'idéologie régionaliste, la glorification des « shantyman », des bûcherons, des draveurs et des coureurs des bois est un autre indice de la personnalisation du thème de la terre. En effet, la parfaite symétrie du « Cycle des bois et des champs » (14 poèmes sur les bois et 14 sur les champs) accorde une place égale aux shantymans et aux défricheurs. Or, le personnage d'importance dans le régionalisme est davantage le défricheur, l'agriculteur sédentaire capable d'assurer la survie de la lignée que le shantyman ou le coureur des bois nomade, qui représentent une menace au monde clos.

Le fait que DesRochers lui accorde une si grande place dans son recueil est surprenant. Surtout lorsqu'on se souvient de François Paradis, coureur des bois qui meurt dans une tempête de neige et dont Maria Chapdelaine a eu le malheur de s'éprendre. Figure parfaite et légendaire de la littérature du terroir, Paradis aura été une menace à la survie du terroir et une cruelle tentation pour Maria. Cette dernière aurait aisément pu être détournée de ses racines et de ses responsabilités agraires par le coureur des bois, mais la mort de celui-ci dans des circonstances tragiques la sauve, en quelque sorte, en lui évitant de devoir face à des choix déchirants. C'est que le personnage du coureur des bois est

⁹¹ Alfred DesRochers. *op. cit.*, p. 151.

problématique pour les tenants du terroir. Symbole d'une liberté enviée, ce personnage demeure une menace à l'ordre établi de l'univers clos et bien réglé de la terre. Dans l'univers d'À l'Ombre de l'Orford, le coureur des bois est glorifié d'une manière entièrement inédite. Dans le poème « Ma patrie »⁹², le poète révèle l'identité des ancêtres adulés : les figures ancestrales sont le coureur des bois et une Amérindienne⁹³.

Cette information, révélée dans le poème de clôture du recueil n'est pas anodine, elle dévoile la source du déchirement intérieur du poète :

Les Blancs ont mis en moi le goût de l'aventure,
Le rêve de laisser au monde un nom qui dure
Et de forcer le sort comme ils forçaient les loups;
[...]
Mais, de mon aïeule, j'ai reçu
Un excessif amour qui n'est jamais déçu.
Un amour oubliant l'affront qu'il ne pardonne⁹⁴.

Comme le montre Gilles Marcotte, c'est au nom de sa filiation avec cette race surhumaine mi-blanche, mi-amérindienne que DesRochers revendique le territoire des commencements, le continent pur de l'Amérique d'avant la civilisation industrielle. Gilles Marcotte est certainement le critique à avoir le mieux mis en évidence cette nouvelle relation de l'homme à la terre. La terre glorifiée dans le recueil, ce sont les « grands espaces blancs » que parcouraient les Amérindiens.

On voit qu'il ne s'agit pas d'opposer l'ici à l'ailleurs, mais plutôt deux conceptions de l'ici : celle de l'Aventure, dont DesRochers tente de faire revivre l'esprit tout en désespérant de le voir renaître, et celle de la petitesse domestique à laquelle il refuse de consentir. La Nature à laquelle tend le poète n'est plus la terre cultivable : c'est l'espace ouvert de l'Amérique⁹⁵.

⁹² Initialement, ce poème ne figurait pas dans recueil. DesRochers en aurait commencé la rédaction au début des années 1930.

⁹³ Même si on découvrira plus tard qu'il n'en est rien, Alfred DesRochers prétendait être de descendance amérindienne.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 240-241.

⁹⁵ G. Marcotte, *loc. cit.*

Ces lieux marqués par l'aventure et les obstacles à franchir nourrissant la force des ancêtres appellent toujours le poète. Seulement, celui-ci n'est plus surhumain. De la vigueur de la lignée, il ne lui reste que les souvenirs.

À *l'Ombre de l'Orford* est donc moins le porte-étendard du régionalisme qu'un recueil de poésies qui, comme le roman de Ringuet, en annonce la fin. Il n'est d'ailleurs pas étonnant à ce titre que DesRochers ait été influencé par le romantisme, un courant réputé pour le regard mélancolique qu'il jette sur un monde « gris » (celui de la France bourgeoise) et la nostalgie d'un passé mythifié.

Dans le poème liminaire « Je suis un fils déchu », DesRochers associe en effet le coureur des bois, digne représentant d'un passé révolu (celui d'avant la Conquête), à cette liberté que le monde moderne semble lui refuser. La référence à la chanson folklorique *À la claire fontaine*, à ce titre, n'est pas gratuite. Longtemps considérée comme une sorte de symbole national de l'héritage français, chantée par les Patriotes à St-Eustache et faisant l'apologie d'une nature enchantée et réconfortante, *À la claire fontaine* devient dans le poème de DesRochers la référence à une innocence dont les échos lui parviennent à l'oreille autant pour lui rappeler ses origines que son déracinement. Recueil s'échafaudant sur le thème de l'aliénation, *À l'Ombre de l'Orford* idéalise donc d'autant plus le passé que le poète semble dépourvu d'illusions quant à la possibilité de le faire revivre. C'est pourquoi, nous semble-t-il, il est difficile de se ranger auprès des critiques qui persistent à faire du recueil l'emblème de la poésie régionaliste.

Hymne aux grands espaces plutôt qu'au monde clos, hommage à parts égales au paysan et au coureur des bois (figure s'opposant par sa nature même à l'idéologie terroiriste), recueil empreint d'une nostalgie fermant le passé sur lui-même, évocation d'une liberté perdue qui dépasse (et précède dans le temps) celle que peut offrir le sédentarisme, l'ouvrage de DesRochers n'est véritablement régionaliste que dans la

mesure où le poète jette indirectement un regard sombre sur le présent et l'avenir qui s'ouvrent à lui. Le romantisme de DesRochers n'est pas celui de Crémazie. S'il est le moins patriotique, ce n'est plus en effet que dans l'idéalisation d'un passé plus enviable que l'époque contemporaine. Ce sont là autant de constats qui feront dire aux critiques que DesRochers n'est pas aussi régionaliste qu'on a cherché à nous le faire croire, mais qu'il met plutôt en relief un conflit identitaire de plus en plus important de l'époque, celui qui naît de la fracture opposant la vision toute terroiriste de la société régionaliste du début du XX^e siècle à celle de la réalité quotidienne d'un Canada de plus en plus urbanisé et modernisé. Comme dans le cas de *Trente Arpents*, l'œuvre unique et complexe échappe à toute classification réductrice et puise son inspiration dans une ère de transition à laquelle les auteurs participent pleinement.

CHAPITRE IV

ANALYSE COMPARÉE DES CINQ OUVRAGES DIDACTIQUES

4.1 Macroanalyse des ouvrages

Tout d'abord, une revue des informations bibliographiques permet déjà de contextualiser adéquatement les ouvrages⁹⁶. Cinq maisons d'édition spécialisées dans l'édition scolaire cherchent à combler le nouveau besoin créé par les exigences ministérielles de la réforme Robillard. Chacun de ces éditeurs est à l'origine d'un des cinq ouvrages parus en 1996 ou en 1997⁹⁷. Trois manuels et deux anthologies constituent en effet la première floraison d'ouvrages didactiques suivant la réforme. Ils sont tous le fruit de la collaboration de deux auteurs ou plus, y compris le manuel de Michel Laurin, dont les exercices et le guide méthodologique sont l'œuvre de Michel Forest et de Josée Bonneville, professeurs de français au cégep de Saint-Laurent. À notre connaissance, aucun auteur n'a publié d'ouvrage didactique avant la parution des

⁹⁶ Un tableau présentant l'ensemble des informations bibliographiques de chacun des ouvrages didactiques est présenté à la page 58 du présent document (« Tableau 4.1 Informations générales sur les ouvrages didactiques »).

⁹⁷ Même si la réforme Robillard s'élabore en 1993, elle n'est réellement effective qu'en 1994. Qui plus est, la conception d'un ouvrage didactique exige du temps.

ouvrages de notre corpus. Ils enseignent au collégial, à l'exception de Roger Chamberland et Max Roy, deux professeurs universitaires.

Une distinction importante apparaît entre les manuels et les anthologies; l'entreprise de conception visuelle et la présentation matérielle des manuels, contrairement aux anthologies, mettent de l'avant des principes s'élaborant à partir d'une expertise pédagogique et didactique. Effectivement, la page de crédits du manuel de Michel Laurin fait état de l'apport de plusieurs spécialistes de la didactique et de l'éducation. La conception et la réalisation graphique du manuel sont assurées par Michel Allard, spécialiste de la didactique des sciences humaines, de l'histoire de l'éducation et professeur associé au département d'éducation et de pédagogie de l'UQAM. Les textes de contextualisation historique du même manuel sont quant à eux rédigés par Hervé Gagnon, auteur de nombreux romans jeunesse, ancien professeur d'histoire à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop's et spécialiste de la diffusion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine.

Heinz Weinmann et Roger Chamberland bénéficient quant à eux de l'expertise d'une auteure française ayant déjà publié un manuel de littérature éprouvé de l'autre côté de l'Atlantique : « [l']éditeur tient à exprimer sa reconnaissance à Madame Hélène Sabbah, auteure principale de *Littérature, textes et méthodes* (Paris, Hatier, 1993 et LaSalle, Hurtubise HMH, 1994), qui a permis aux présents rédacteurs d'entreprendre leur travail dans son sens »⁹⁸. Vérification faite, il apparaît que la conception graphique et les principes didactiques du manuel de Weinmann et Chamberland s'inspirent directement de l'ouvrage de Sabbah. La suite de notre analyse nous amènera à montrer qu'il ne s'agit pas là d'une information anodine puisqu'elle montre clairement l'influence qu'ont l'un sur l'autre les auteurs des manuels en plus de souligner la popularité nouvelle des manuels de méthode. Enfin, la page de remerciements du

⁹⁸ Weinmann, *op. cit.*, page de crédits.

manuel de Trépanier rend compte de l'apport d'une conseillère pédagogique, Nicole Perrault, à la conception de l'ouvrage. De leur côté, les anthologies, celle de Braën comme celle de Bouvier, ne font état d'aucune expertise pédagogique ou didactique particulière dans l'entreprise de conception de la publication⁹⁹.

L'expertise qu'exploitent les manuels se traduit par des choix révélateurs quant à la présentation matérielle des publications. On cherche à plaire au lecteur en offrant un objet visuellement attrayant. Le premier indice d'une telle volonté est la page couverture. Si les cinq ouvrages étudiés présentent des pages couvertures cartonnées et illustrées en couleur, les manuels déploient des images figuratives telles que la photographie d'un pic rocheux surplombant la mer dans le cas du manuel de Laurin ou des représentations de toiles de peintres québécois bien connus pour celui de Weinmann et Chamberland et celui de Trépanier et Vaillancourt, tandis que les anthologies y vont d'images abstraites connotant la modernité. En outre la page couverture et l'intérieur des manuels de Laurin, de Weinmann et de Trépanier sont imprimés en couleur et sur du papier glacé où se multiplient les illustrations et les photographies de toiles d'œuvres d'art ou d'auteurs. De leur côté, les anthologies de Braën et de Bouvier sont imprimées en noir et blanc sur du papier mat. Celle de Braën, qui ne comporte que quelques photographies d'époque et aucune photographie d'auteur, ou encore celle de Bouvier et Roy qui ne présente que des photographies ou des portraits dessinés des auteurs des différents extraits à l'étude, semblent ainsi plus austères que les manuels. Cependant, la mise en page plus sobre des anthologies présente l'avantage d'être plus aérée. Il n'est pas rare d'y rencontrer des espaces blancs à la suite d'un texte n'occupant pas la page en entier, ou bien des pages blanches au verso d'une page titre. Par ailleurs, les larges marges de l'anthologie de Bouvier et Roy et le fait que

⁹⁹ Il convient cependant de souligner que Max Roy possède une expertise unique par rapport aux autres auteurs; il est spécialiste du discours didactique de la littérature et a écrit de nombreux ouvrages à ce sujet.

les extraits de celle de Braën sont encadrés d'une marge de gauche en plus de la marge latérale de la page participent aussi de cette exploitation moins systématique de la surface de la page. Le résultat d'une telle mise en page est la valorisation du texte et de la lecture unidirectionnelle de la page, du coin supérieur gauche au coin inférieur droit. Dans l'anthologie, non seulement rien ne détourne l'attention du texte qui fait figure de vedette, mais les marges inoccupées et la présence d'espace blanc semblent laisser place aux annotations du lecteur. De leur côté, les manuels favorisent une exploitation optimale de la page.

Le manuel de Laurin, même s'il présente des marges assez imposantes, favorise tout de même une lecture plus éclatée. Le fait que toutes les pages sont remplies, l'abondance des images et des couleurs, de même que la présence systématique d'un grand carré de couleur servant de trame de fond aux pages d'extraits détournent d'abord l'attention du texte. La page divisée en plusieurs zones de lecture (pouvant être verticales comme horizontales) et la présence de photographies largement encadrées contribuent à fractionner la lecture. Bien que ce type de disposition permette au lecteur d'anticiper la nature de l'information en regard de la place qu'elle occupe dans l'espace d'une page type, il a pour effet d'offrir plusieurs scénarios de lecture. Ce faisant, il permet une lecture « à la carte » pouvant aisément faire abstraction de la logique de lecture pensée par l'auteur des textes. Il s'agit en fait d'une stratégie didactique souvent employée pour les ouvrages de référence ou les publications destinés à de jeunes lecteurs plus enclins à lire plusieurs courts textes qu'un seul texte continu.

De son côté, le manuel de Weinmann et Chamberland constitue probablement un exemple plus flagrant encore de fractionnement de la page et de sa lecture. En effet, ce dernier intègre d'abord des illustrations directement dans le texte plutôt qu'à sa seule suite. Sans compter que le découpage attendu du texte varie en regard de l'espace restant sur la page. La section « Lecture méthodique », par exemple, se trouve

généralement à la suite de l'extrait. Aisément repérable parce que disposée en deux colonnes avec les autres exercices, il lui arrive pourtant de glisser dans la marge de gauche ou de droite dépendamment de l'espace restant sur la page à la suite de l'extrait. Tout se passe comme si l'exploitation de la page devait toujours se faire de manière optimale.

Le manuel de Trépanier et Vaillancourt présente des éléments dans les marges de manière moins systématique que celui de Weinmann et Chamberland. Comme l'ouvrage compte somme toute moins d'extraits, la biographie des auteurs contenue dans les pages se fait moins visible. Les autres informations données en marge du texte étant généralement courtes et accessoires au texte central détournent ainsi moins l'attention du lecteur. Cela est d'autant plus vrai que les marges sont délimitées par des lignes verticales qui orientent le regard vers l'intérieur de la page au détriment de ses marges latérales. Cependant, la mise en page demeure fractionnée par la présence de tableaux, d'images et même de passages volontairement mis en relief par l'emploi d'une couleur de police distincte.

Comme nous l'avons vu, les manuels sont imprimés en couleur et présentent une mise en page globalement plus dense que les anthologies. La première caractéristique n'est possiblement pas sans rapport avec la seconde. En effet, l'impression couleur, si elle rend une publication beaucoup plus attrayante, en double aussi les coûts de production¹⁰⁰, d'où l'importance d'une mise en page plus économique sur le plan de l'exploitation de la surface de la page. Dans tous les cas, les principes didactiques, voire économiques (commerciaux), semblent guider la présentation matérielle et la mise en page des manuels. On cherche visiblement à attirer l'attention du lecteur, à le charmer. L'attrait des couleurs, les multiples illustrations, les schémas, les tableaux et la mise

¹⁰⁰ À ce titre, il est révélateur que la maison d'édition de Laurin, CEC, ait choisi de publier une édition en couleur (ce qui signifie une augmentation des coûts de production de l'ordre d'environ 200%) uniquement lorsque l'éditeur apprit que le livre de Weinmann des Éditions HMM, le serait. Cette information provient d'une entrevue téléphonique avec Michel Forest, collaborateur de Michel Laurin, réalisée en mars 2006.

en page débordante d'encadrés, de couleurs et d'exergues constituent autant d'efforts pour dynamiser la page. La lecture, dans un tel dédale graphique, relève davantage de l'éclatement que de la linéarité. Ce sont plutôt les anthologies qui exploitent la lecture linéaire. Leur mise en page beaucoup plus aérée et sobre va à l'encontre du bouillonnement de couleurs des manuels. Moyennement ou peu illustrées, les anthologies monochromatiques affichent plutôt une présentation matérielle et une mise en page des plus traditionnelles. Elles comptent cependant un plus grand nombre de pages.

À la lumière de ces constats, il apparaît que notre corpus d'ouvrages didactiques présente des caractéristiques allant dans le sens des orientations propres au manuel et à l'anthologie que nous avons mises en relief plus tôt. Bien sûr, les manuels présentent un appareil critique plus important que ceux des anthologies. Cela se traduit aussi par une présentation matérielle qui met justement en valeur tout ce qui est en dehors des extraits. Les notices, les questions, le texte critique sont toujours mis en relief, enjolivés de photos, de couleurs, de traitements graphiques particuliers qui attirent l'œil. Le résultat en est que dans le cas de Laurin, de Weinmann et, dans une mesure moindre dans le cas de Trépanier, l'extrait est soigneusement encadré. La lecture du texte littéraire est ainsi complètement recontextualisée. Avant d'y accéder, le lecteur est d'abord exposé à l'ouverture du chapitre qui présente généralement l'époque, puis aux explications relatives au courant littéraire, à la notice biographique de l'auteur, à la photographie de ce dernier, puis au titre donné à l'extrait sélectionné. Ce sont là autant d'éléments qui conditionnent la lecture, assignent par avance une place toute faite à l'extrait, à l'œuvre dans le discours du manuel. Nous verrons que ces choix éditoriaux se transposent en un traitement particulier des œuvres.

Dans le cas de ces trois manuels donc, il n'est pas surprenant que des consultants en pédagogie aient participé au projet. Il semble que,

justement, l'aspect pédagogique des ouvrages soit au centre de la conception du projet. Partant de là, il paraît effectivement que la littérature, dans ce contexte, soit l'occasion de démonstrations plutôt qu'un sujet en lui-même. Les anthologies, de leur côté, illustrent des visées autres. Comme nous l'avons vu, elles ne sont ni en couleurs, ni tributaires de l'apport d'une expertise particulière en pédagogie, ni réellement complexes du point de vue de la mise en page. Dans les deux cas, elles présentent d'ailleurs des extraits plus longs que ceux des manuels (en moyenne, beaucoup plus longs, en fait). L'appareil critique se résume aussi à des textes d'ouverture de chapitre et des questions de synthèse donnant une vision tout autre des textes. Cela, combiné au fait que la mise en page est beaucoup plus aérée que dans les manuels et qu'on relève un nombre de pages plus important dans ces anthologies, concourt à faire en sorte que ces ouvrages soient moins perçus comme des ouvrages scolaires que comme des textes critiques ou littéraires. Dans tous les cas, les textes y occupent une place plus centrale que dans le manuel, ce qui va tout à fait dans le sens des éléments de définition de l'anthologie qu'ont avancés ceux qui ont cherché à la définir.

Tableau 4.1 Informations générales sur les ouvrages didactiques¹⁰¹

Noms des auteurs				
Michel Laurin	Heinz Weinmann et Roger Chamberland (dir.), Claude Cassista, Jean-Pierre Myette, Jean Simard	Michel Trépanier et Claude Vaillancourt	Christian Braën, Anne-Marie Pépin, François Poisson et Nathalie Roy	Luc Bouvier et Max Roy
Titre de l'ouvrage et illustration figurant sur la page couverture				
Anthologie de la littérature québécoise	Littérature québécoise Des origines à nos jours – Textes et méthode	Français, Ensemble 3 – méthode de la dissertation critique et littérature québécoise	Littérature québécoise du XX ^e siècle – Introduction à la dissertation critique	La Littérature québécoise du XX ^e siècle
photographie figurative <i>Le pic de l'aurore</i> de Mia et Klaus (s.d.)	photographie de la toile figurative, <i>Hommage à Nelligan</i> de Jean-Paul Lemieux (1971)	photographie de la toile figurative, <i>Rue à Sainte-Rose</i> de Marc-Aurèle Fortin (s.d.)	photographie de la toile abstraite, <i>Tête folle</i> de Marcelle Ferron (1964)	photographie d'une sérigraphie abstraite, (titre inconnu) de Louis Jaque (1979)
Éditeur, année de publication et réédition				
CEC, 1996, réédité en 2000 et en 2007	Hurtubise / HMH, 1996, non réédité	Études vivantes, coll. « Français », 1997, non réédité	Décarie, 1997, non réédité	Guérin, 1996, non réédité
Format (largeur x hauteur)				
20 x 25 cm	19 x 27 ¾ cm	21,2 x 27,5 cm	18 ¾ x 27 cm	19 x 23 ½ cm
Nombre de pages, type d'impression et de papier				
320 pages en couleur papier glacé	349 pages en couleur papier glacé	281 pages en couleur papier semi-glacé	399 pages en noir et blanc papier mat	499 pages en noir et blanc papier mat
Densité de la mise en page, largeur des marges latérales et présences d'images				
assez dense, marges de 4,5 cm images en grand nombre	dense, marges de 1,3 cm images en grand nombre	assez dense, marges de 1,5 cm images en grand nombre	assez aéré, marges de 1,8 cm images en nombre réduit	assez aéré, marges de 6,5 cm 1 seule double page de dessins
Prix en 19961 (dollars canadiens)				
31,95 \$	29,95 \$	39,95 \$	27,50 \$	20,00 \$

¹⁰¹ Source : Amicus, base de données de la Bibliothèque nationale du Canada, <http://amicus.nlc-bnc.ca/aaweb/amiloginf.htm> [consulté en novembre 2005].

4.2 Microanalyse des ouvrages

La microanalyse des ouvrages concerne l'observation du contenu en tant que tel. Nous y aborderons les visées énoncées par les auteurs sur la quatrième de couverture et dans les textes de présentation de leur ouvrage respectif. Nous nous pencherons ensuite sur le découpage global des volumes avant de nous concentrer sur les discours d'escorte traitant plus spécifiquement des extraits des œuvres retenues. À cette étape, notre analyse se divisera en trois temps : l'étude de la catégorisation de l'œuvre, l'examen de l'extrait choisi puis l'analyse des questions ou pistes de lectures proposées.

4.2.1 Commentaires sur les quatrièmes de couverture et les avant-propos des ouvrages

Le premier constat découlant de l'analyse des textes de quatrième de couverture et des avant-propos est que tous revendiquent la conformité de leur ouvrage aux exigences de la réforme Robillard¹⁰². Les ouvrages se présentent comme des boîtes à outils à l'usage des professeurs, ces derniers pouvant y retrouver une structuration efficace de la matière, des extraits illustrant la théorie avancée au début de chaque section et des exercices relatifs à l'analyse des œuvres proposées. De leur côté, les étudiants sont censés y trouver tout ce dont ils ont besoin pour développer les compétences requises pour la rédaction de la dissertation critique. Enfin, que les auteurs l'avouent ou non, les manuels s'élaborent sur le modèle de l'histoire littéraire et prétendent à ce titre proposer une vision cohérente de la littérature québécoise dans les limites temporelles qu'ils se sont données. En ce sens, le critère premier menant à la sélection des extraits est leur représentativité des courants ou des tendances relevés dans les manuels.

¹⁰² La seule exception à cette « règle » est l'anthologie de Bouvier et Roy que nous nous proposons d'analyser plus loin.

Le manuel de Laurin est le premier à paraître et son auteur formule, dès la première phrase de son avant-propos, la volonté de combler « l'absence d'un outil aussi indispensable qu'une anthologie littéraire, adaptée au présent et aux besoins des élèves des cégeps¹⁰³ ». L'auteur justifie son entreprise en soulignant les difficultés que présente la préservation « de ce qui perdure à travers les générations¹⁰⁴ » pour « une génération sans mémoire¹⁰⁵ ». Il relève les difficultés que pose la réorientation par courants exigée par le programme en précisant cependant qu'« un *courant* permet une plus grande ouverture : il propose un lieu de la littérature situé à la convergence de préoccupations artistiques, esthétiques et sociales dans une époque donnée¹⁰⁶ ». La subdivision de l'histoire littéraire québécoise en dix courants est sommairement justifiée par le fait que « ces courants débordent largement les cadres du Québec : ils ne représentent que l'épiphénomène de courants existant déjà dans le monde occidental, tant en Europe qu'aux États-Unis¹⁰⁷ ». Les courants, selon Laurin, sont aussi les « étapes de l'itinéraire d'apprentissage d'un peuple qui s'initie à la parole de même qu'à la conquête de sa liberté, tant individuelle que collective¹⁰⁸ », ce qui ne peut qu'aller dans le sens des recommandations de la réforme voulant qu'on privilégie l'étude de la littérature du XX^e siècle. Laurin explique ensuite le choix des œuvres par leur aptitude à rendre compte d'un courant littéraire. Enfin, l'auteur souligne les vertus des questions de synthèse relatives à chaque courant qui « préparent l'élève à la pratique d'une des trois compétences exigées par le ministère de l'Éducation et, en bout de course, à l'épreuve finale de français¹⁰⁹ ». Le manuel de Laurin table donc sur la notion de courants telle que le prescrit la réforme et

¹⁰³ Laurin, *op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 3.

¹⁰⁹ *Ibid.*

donne à voir une histoire littéraire impliquant un rapport hiérarchique des œuvres facilitant l'exercice de la dissertation critique. Les œuvres présentées ont été sélectionnées en fonction de leur aptitude à rendre compte du courant, nous dit-on, mais on ne mentionne jamais la valeur proprement littéraire du texte. On mentionne tout au plus la qualité de son écriture en précisant toutefois que certains extraits pourraient ne pas correspondre aux canons esthétiques. De plus, Laurin présente des courants de son invention – puisqu'en littérature québécoise, mis à part le régionalisme, très peu de courants font consensus au sein de la critique.

En ce sens, le manuel de Laurin constitue l'exemple parfait d'une influence majeure de la réforme, la notion de courants. En tablant sur cette notion pour l'établissement des principes d'enseignement de la littérature québécoise, la réforme oblige les auteurs à faire ce que la critique n'a pas effectué au fil de l'histoire : identifier des courants pour la littérature québécoise. L'exercice, périlleux, parce que ne bénéficiant pas de légitimité du point de vue littéraire, oblige les auteurs des ouvrages didactiques à faire comme si les courants proposés faisaient consensus. Ce faisant, non seulement les auteurs nient la complexité de l'objet littéraire qu'ils se proposent d'étudier, mais en font en plus une certaine réécriture et une certaine relecture. Dans certains cas, des courants sont créés de toutes pièces et des œuvres sont lues à la lumière de ces courants inédits. Sous l'apparente légitimité d'un ouvrage scolaire, c'est donc à une relecture inédite et originale de l'histoire littéraire que nous avons affaire.

Le manuel de Weinmann semble s'orienter dans une voie semblable. Encore une fois, les auteurs mentionnent dès le départ avoir trouvé l'exercice de périodisation plus difficile. Pour eux, « la difficulté qu'éprouve le Québec à préciser ses propres commencements se reflète dans l'histoire de sa littérature, marquée par des périodisations floues, des

découpages largement arbitraires, bien qu'utiles à l'enseignement¹¹⁰». Cela dit, les auteurs justifient le choix des œuvres en explicitant leurs critères de sélection, lesquels se résument à une territorialisation limitée aux œuvres publiées dans la province ou s'adressant (sans discrimination vis-à-vis de l'origine des auteurs) aux potentialités esthétiques et littéraires des œuvres; enfin, ils soulignent également avoir tenu compte des vertus pédagogiques de ces dernières. L'avant-propos comprend aussi une mention explicite de la volonté de se conformer au programme¹¹¹.

Le texte de présentation du manuel de Trépanier, s'il reprend essentiellement les mêmes informations que les autres manuels, se distingue néanmoins par le fait qu'on y propose un découpage par genres que l'on dit plus propice à l'établissement de comparaisons qu'une structure chronologique. Les œuvres, nous dit-on, ont été sélectionnées en fonction « des questions qu'elles soulèvent, des points communs qu'elles partagent [*sic*], de leur aptitude à stimuler la réflexion critique¹¹² », la préférence allant toutefois aux œuvres importantes en littérature dont l'auteur est reconnu. Enfin, et il s'agit là d'un indice indéniable de la structure didactique de l'ouvrage, on présente trois pages détaillant les fonctions relatives à chaque sous-section des chapitres.

Le mot des auteurs de l'anthologie de Braën, quant à lui, s'ouvre, comme chez Laurin, sur la nécessité nouvelle pour les professeurs de se forger des outils pédagogiques appropriés aux exigences gouvernementales. Les auteurs expliquent leur périodisation de la littérature par l'intention de « présenter le plus justement possible les

¹¹⁰ Heinz Weinmann et Roger Chamberland (dir.), *La Littérature québécoise des origines à nos jours. Textes et méthodes*, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH, 1996, p. IV.

¹¹¹ Les auteurs précisent que leur manuel « répond aux objectifs, aux standards et aux activités d'apprentissage des cours du programme de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature du ministère de l'Éducation, tels que décrits dans le document *Des Collèges pour le Québec du XXI^e siècle* ». *Ibid.*, quatrième de couverture du manuel.

¹¹² *Ibid.*, p. V.

grandes tendances littéraires du siècle¹¹³ » et « d'établir un réseau de correspondances entre les textes¹¹⁴ ». Le justificatif des œuvres sélectionnées tient autant à « leur importance et leur thématique commune¹¹⁵ » qu'à la volonté de privilégier les auteurs marquants. Enfin, les auteurs soulignent la nécessité de préparer à la dissertation critique en précisant que l'anthologie est avant tout destinée aux étudiants de l'ensemble trois et qu'un chapitre entier a été consacré à la méthodologie de la dissertation critique.

Sur ce plan, l'avant-propos de l'anthologie de Bouvier et Roy diffère des autres. Si la plage historique couverte par l'anthologie correspond aux exigences de la réforme, à aucune occasion il n'est question de la dissertation critique ou de compétences. Les auteurs s'attachent plutôt à justifier le choix des œuvres présentées; ils disent avoir privilégié les auteurs importants, les textes de fiction (poétiques, narratifs et dramatiques) et quelques essais. Ils sont aussi les seuls à mentionner les types de textes écartés¹¹⁶, c'est-à-dire les travaux de critique littéraire, la littérature pour la jeunesse, les nouvelles fantastiques, les romans policiers, etc. L'ajout de chansons et de textes humoristiques est aussi justifié soit par leur valeur poétique ou sociologique, soit par leur impact culturel. Les auteurs, après avoir spécifié qu'ils entendaient, par « littérature québécoise », « l'ensemble des textes littéraires écrits ou publiés au Québec, depuis le début du XX^e siècle¹¹⁷ », en viennent à préciser leurs critères de sélection des œuvres. Ils mentionnent entre autres des préoccupations didactiques, mais aussi l'importance de l'auteur et de l'œuvre, la représentativité de l'extrait et son intelligibilité¹¹⁸. Sur la question précise de la représentativité des extraits, les auteurs nuancent

¹¹³ Christian Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, Montréal, Décarie Éditeur, 1997, p. 9.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Luc Bouvier et Max Roy, *La Littérature québécoise du XX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1996, p. VII.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.*, p. VIII.

cependant leurs propos en disant qu'ils n'ont pas cherché à rendre compte de tous les aspects littéraires, mais plutôt à retenir des textes « significatifs par leur propos et par leur forme¹¹⁹ » ne pouvant cependant pas remplacer les œuvres complètes. Avouant le caractère non exhaustif de l'ouvrage, les auteurs disent s'être aussi volontairement éloignés de la formule de questions accompagnant les textes des manuels scolaires traditionnels¹²⁰. Pour eux, il s'agit surtout de pistes de lectures constituant des « voies d'entrée dans les textes, plutôt que des explications¹²¹ ». Bouvier et Roy ne veulent pas fixer le sens des œuvres qui n'est jamais, à leurs yeux, exclusif. Les deux auteurs en arrivent ainsi à dire que leur anthologie donne à voir « une histoire discontinue où trouvent leur place les événements singuliers et les écrivains qui agissent parfois à contre-courant¹²² ». D'emblée donc, cette anthologie semble avoir adopté une approche différente de la littérature.

4.2.2 Commentaires sur la structure des ouvrages et le découpage de la matière

L'ouvrage de Laurin se divise en dix chapitres, dont sept sont consacrés à la littérature québécoise du XX^e siècle. Pratiquement tous les extraits sont accompagnés d'une photographie de l'auteur à l'étude. Les chapitres s'élaborent autour d'un découpage inédit de l'histoire littéraire québécoise tablant souvent sur une analogie avec l'histoire de la littérature française; nous verrons par exemple des chapitres intitulés « le romantisme patriotique » ou « réalité et surréalité ». Chaque chapitre est précédé d'un court texte de présentation mettant en relief les événements importants de la période. Les fragments présents sont ensuite répartis en sous-catégories mettant en relation les œuvres d'une même période. Les

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.* p. IX.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*, p. VIII.

extraits font aussi l'objet de pistes de lecture (généralement au nombre de deux ou trois, énoncées sous forme de questions) et d'une très brève présentation de l'auteur (de trois à dix lignes). La majorité des extraits sont accompagnés d'une sous-section intitulée « Plaisir de lire » dans laquelle une ou deux œuvres du même auteur sont citées. Certains fragments sont présentés avec une étude détaillée et/ou une chronique « Résonance » mettant en relief des points communs de l'extrait avec d'autres textes qui sont, sept fois sur neuf, des extraits de littérature française. Enfin, chaque chapitre se clôt sur une liste de questions et un tableau synthèse. Le manuel se conclut sur un ensemble de documents pédagogiques visant à aider l'étudiant dans la préparation de la dissertation critique ainsi qu'une grille d'analyse proposant des éléments d'étude à incorporer dans la rédaction des travaux.

Le manuel de Weinmann contient cinq chapitres s'ouvrant sur des pages présentant les « Repères historiques et culturels » de la plage historique généralement contenue en cinq ou six pages. Le chapitre est alors subdivisé en sous-sections titrées et présentées en une ou deux pages, chacune de ces sous-sections comprenant une série d'extraits se succédant de façon chronologique. Ces extraits font l'objet d'exercices divers : « Lecture méthodique » et/ou « Lire l'œuvre d'art » et/ou « Vers la dissertation » et/ou « Lecture comparée » et/ou « Parcours culturels ». Les extraits présentés sont généralement plus longs (une à deux pages) que ceux de Laurin (habituellement une page), les auteurs n'ayant d'ailleurs pas hésité à présenter plusieurs extraits d'une même œuvre. La présentation des auteurs de chaque fragment (de sept à une trentaine de lignes) est aussi plus développée que chez Laurin. Le manuel de Weinmann a lui aussi recours à des textes susceptibles de présenter des analogies avec certains fragments, textes catégorisés sous le titre « textes écho ». Il compte dix-huit de ces textes écho alors que le manuel de Laurin comptait neuf « Résonances ». De ces dix-huit textes écho, sept sont français. Enfin, ni les chapitres ni le manuel ne comportent de

conclusion. Des guides pédagogiques (au nombre de dix) incorporés dans les cinq chapitres semblent remplacer les annexes méthodologiques présentées à la fin du manuel de Michel Laurin. Ces guides pédagogiques s'élaborent autour de données « techniques » sur l'analyse textuelle présentée de façon théorique.

L'anthologie de Bouvier présente ceci de particulier que son découpage repose sur les genres littéraires. La première partie de l'ouvrage compte deux chapitres sur la méthodologie de la dissertation critique, la seconde présente dans l'ordre le roman et la nouvelle, le théâtre, la poésie et l'essai. Enfin, la dernière partie propose un guide synthétique de l'histoire, de la culture et de la littérature au Québec et les normes de présentation des travaux.

L'anthologie de Braën est, quant à elle, divisée en six chapitres portant tous, comme le titre du volume le précise, sur le XX^e siècle, à l'exception du chapitre premier qui traite exclusivement de la dissertation littéraire critique. On présente dans ce chapitre la définition de la dissertation littéraire, les formes possibles de cette dernière, mais aussi ses étapes d'élaboration, ses différentes parties ainsi que des exemples. Les cinq autres chapitres de l'anthologie constituent des groupements thématiques portant respectivement sur « [l]a littérature du terroir: une idéologie de la survivance », « [l]a ville: la prolétarisation obligée », « [l]a modernité: une difficulté d'être », « [l'] identité et [le] rapport au pays » et « [l]es rythmes et parcours: l'éclatement des frontières ». Chaque chapitre est brièvement présenté en deux ou trois pages. Dans chacun de ces chapitres, les fragments se suivent dans un ordre non chronologique sans que des sous-sections ne soient établies.

Les fragments choisis (dont certains portent parfois sur la même œuvre) comportent une brève présentation de l'auteur tenant généralement en moins de dix lignes, mais aucun exercice particulier. Les exercices sont plutôt présentés à la fin de chaque chapitre dans une section intitulée « Sujets d'essai critique » où de sept à dix sujets de

dissertation visant à comparer les œuvres du chapitre sont énoncés (à l'exception du dernier chapitre qui en compte seize). Enfin, l'anthologie se clôt sur la section « Sujets d'essai critique interchapitres » proposant quatre sujets de dissertation plus thématiques permettant de comparer des œuvres de différentes époques.

Enfin, l'anthologie de Bouvier et Roy se subdivise en trois parties. Chacune fait l'objet d'une introduction traitant du contexte sociohistorique et des caractéristiques littéraires de la production d'une époque puis des raisons justifiant le choix et la catégorisation des extraits de texte présentés. Par la suite, chacune des trois grandes parties se subdivise en sous-catégories titrées, préalablement expliquées dans l'introduction. Revenant souvent à une catégorisation par genre, les sous-sections présentent ensuite les fragments en ordre chronologique. La présentation de l'auteur, tenant généralement en moins de dix lignes, occupe systématiquement une page entière. Enfin viennent les fragments, d'une longueur moyenne de deux à trois pages. Chacun s'ouvre sur la présentation de l'auteur, puis sur un paragraphe intitulé « pistes de lectures » qui propose de discerner dans le texte une opposition ou des contradictions, mais parfois aussi l'impression que laisse le texte. Le volume ne comporte pas, à la différence des trois ouvrages précédents, de sections pédagogiques d'outils pour la dissertation critique.

4.2.3 Définition des courants auxquels chacune des œuvres est associée

Laurin définit le courant du terroir et de l'anti-terroir comme étant à peu près tout et son contraire. Sous le signe de ce courant aux contours pour le moins flous, il classe non seulement Ringuet, mais aussi DesRochers. Le premier est rangé dans la sous-catégorie « L'héritage à liquider : les romans régionalistes » et le second dans « L'héritage : vision

idyllique de la terre »¹²³. Pour Laurin, le courant du terroir est « totalement voué à l'idéalisation de la vie terrienne¹²⁴ » : il y voit un « profond attachement au sol nourricier¹²⁵ » où la vocation agraire est idéalisée et où on note l'envie de préserver les coutumes et les traditions religieuses et langagières des pionniers, ainsi que la croyance en une économie basée sur l'agriculture. Du même souffle, il précise que, dans le terroir, « la mémoire s'oublie au profit de l'imagination, la vie des ancêtres [é]t[an]t devenue un âge d'or¹²⁶ ». À cette glorification quelque peu moraliste du passé terrien où s'offre « la littérature comme service national¹²⁷ », l'anthologiste compare « certains écrivains qui refusent de se soumettre au mot d'ordre [...] et qui opposent l'exotisme, au régionalisme l'universalisme; et à la valorisation de l'art pour l'art¹²⁸ » comme échappatoire à l'obscurantisme social. Curieusement, l'auteur ne précise pas à quel point sa définition de l'anti-terroir concerne surtout l'art poétique (l'art pour l'art ayant eu un impact beaucoup plus certain sur la poésie que sur le roman au Québec), ne développe rien de plus sur la querelle opposant les exotiques et les régionalistes et ne s'avance pas davantage sur les tenants et aboutissants de l'anti-terroir dans les romans. L'auteur ne nous explique pas non plus la logique réelle des sous-catégories qu'il s'apprête à définir. Les titres donnés aux cinq sections (« L'héritage : vision idyllique de la terre », « L'héritage contesté ou l'anti-terroir », « L'héritage à liquider : les romans régionalistes », « Un terroir populiste » et « Les penseurs et le terroir ») sont ambigus, voire confus (on se demande par exemple quelle différence nous devons établir entre « L'héritage contesté ou l'anti-terroir » et « L'héritage à liquider : les romans régionalistes »). En fait, les cinq sous-courants suggérés par ces

¹²³ Notons que dans le premier cas, la sous-catégorie ne comprend que des romans, alors que dans le deuxième, l'auteur regroupe prose et poésie.

¹²⁴ M. Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, op. cit., p. 67.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*, p. 83

¹²⁸ *Ibid.*

titres sont respectivement : (1) la poésie du terroir, (2) la poésie de l'anti-terroir, (3) les romans de l'anti-terroir, (4) des textes d'artistes populaires du terroir et (5) des textes de penseurs valorisant le terroir. En se penchant sur les introductions de chaque partie, on se rend compte que le troisième sous-courant traite spécifiquement des romans dont les auteurs « signent l'échec du rêve agriculturiste en même temps qu'ils écrivent l'épilogue des romans de la terre¹²⁹». Ayant choisi *Maria Chadelaine* pour porte-étendard de ce sous-courant, Laurin parle « d'une implacable contestation du terroir » basée sur un espoir nouveau en la ville et le constat de la misère de la vie paysanne. C'est dans cette catégorie que Laurin classe le roman de Ringuet, aux côtés de *Maria Chapdelaine*, d'*Un Homme et son péché* et du *Survenant*. Il est évidemment à remarquer qu'aucun de ces romans ne présente, de façon indiscutable, une opposition aussi « implacable » au terroir. Par ailleurs, Laurin ne présente pas dans cette section de romans réalistes. Paradoxalement, le roman généralement accepté comme emblématique de ce courant, soit *La Terre paternelle* de Patrice Lacombe, est plutôt associé au courant précédent, « Le romantisme patriotique » où Laurin le présente comme un récit agriculturiste. Ce choix fait en sorte qu'on ne retrouve ainsi aucun véritable roman du terroir dans le chapitre qui lui est pourtant consacré.

Les collaborateurs du manuel de Weinmann, comme nous l'avons vu, ne prétendent pas établir de courants au sens entendu par Laurin. Pour eux, la littérature québécoise est un « lieu où les forces de cohésion et de concertations n'existent guère¹³⁰». À ce titre, leur approche se veut déjà un peu plus nuancée. Prétendant néanmoins répondre aux exigences du programme, ils créent cinq chapitres correspondant chacun à une étape dans l'évolution de la littérature québécoise. Celui qui traite de *Trente Arpents* et d'*À l'Ombre de l'Orford* s'intitule « Émergence de champs littéraires » et se subdivise en quatre sections ayant

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ H. Weinmann, *La Littérature québécoise des origines à nos jours. Textes et méthodes*, op. cit., p. IV.

respectivement pour titre « Nelligan et l'École littéraire de Montréal », « De la célébration de la terre à la déchéance de la terre », « Nouveaux regards sur la ville » et « Prémonitions de l'âge de la parole ». Il est à noter que même si la première sous-section renvoie exclusivement à la poésie et la seconde au roman, les deux dernières sections ne se destinent pas à l'étude d'un genre particulier (poésie, roman, théâtre) comme dans le manuel de Laurin. La section qui contient l'extrait du roman de Ringuet est la seconde. Elle compte trois sous-sections : « Célébration de la terre », « Déchéance de la terre » puis « Nomades et sédentaires » qui visent à faire ressortir la vision différente, voire contradictoire qu'offrent les romans. L'idéologie du terroir est définie comme « un écran qui ne reflète pas les réalités de l'époque¹³¹ ». Les auteurs cherchent donc clairement à diviser l'époque de la littérature retenue. Pour eux, la littérature du terroir « sépare de façon radicale deux modes de vie, idéalisant à outrance la vie des champs et condamnant à l'excès la vie citadine. Elle nie toute interaction entre ces deux réalités que favorisent les nouveaux moyens de transport¹³² ». La littérature n'est donc pas présentée comme un simple reflet de la vie réelle, mais comme un discours représentant, plus ou moins fidèlement, la réalité. La littérature du terroir est associée à un nationalisme littéraire ayant pour principal promoteur l'abbé Camille Roy. Cette littérature renvoie « à la survie de la culture passant par la célébration du régionalisme et par l'apologie des valeurs qui s'y rattachent : la foi catholique, l'attachement à la langue française et à l'agriculture¹³³ ».

Néanmoins, la littérature demeure intimement liée au contexte sociohistorique; aussi, la première mention de *Trente Arpents*, dans « Les repères culturels et historiques » ouvrant le chapitre, expose le fait que le roman renvoie indirectement, comme *Un homme et son péché* de

¹³¹ *Ibid.*, p. 80.

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.* p. 80-81.

Grignon, à la crise économique de 1929¹³⁴. Le roman est classé dans la sous-section : « Déchéance de la terre ». Celle-ci suit la section sur la célébration de la terre présentée à l'aide d'un extrait du roman *La Terre* d'Émile Zola. À l'opposé, la seconde sous-section s'ouvre sur un extrait des *Croquis laurentiens* du Frère Marie-Victorin. Les auteurs ne s'aventurent donc pas à définir eux-mêmes ce qu'ils entendent par déchéance de la terre. Ils placent cependant dans cette sous-section les romans *Marie Calumet*, *La Scouine*, *Un Homme et son péché* et *Trente Arpents*. Comme dans le cas de Laurin, cet assemblage est sujet à la discussion. Si le pessimisme radical de *La Scouine* et d'*Un Homme et son péché* évoquent en effet une déchéance certaine du terroir, *Marie Calumet*, malgré sa satire des mœurs rurales, poursuit à certains égards l'utopie terroiriste par sa peinture d'une nature souvent resplendissante et d'une métropole labyrinthique et désolante. On pourrait également avancer qu'il est davantage question dans *Trente Arpents* de la transformation que de la déchéance de la vie rurale. Ringuet, en effet, semble moins préoccupé par l'idée d'enfoncer le clou dans le cercueil du terroir que par le projet de peindre une fresque sociopolitique du Canada français, alors en pleine mutation. La classification de *Trente Arpents* dans cette sous-catégorie est donc d'emblée assez réductrice. Enfin, bien que la classification du *Survenant* de Germaine Guèvremont dans la sous-section *Nomades et sédentaires* soit difficilement contestable, on peut regretter que les auteurs n'aient pas inclus au moins un bref extrait du roman dans la partie consacrée à la « déchéance » de la terre, le roman de Guèvremont faisant assez bien le constat du « cul-de-sac » dans lequel se trouve le monde rural au début du XX^e siècle. En fait, en créant toutes ces sous-sections pour éviter de cloisonner la littérature canadienne-française au sein de courants plus ou moins artificiels, Weinmann et Chamberland semblent avoir accouché d'un manuel encore

¹³⁴ « *Trente Arpents* (1938) de Ringuet, qui renvoie aux deux grandes crises que le Canada français traverse (le dépeuplement des campagnes au profit des villes américaines et la crise de 1929) », *ibid.*

plus biaisé, dans la mesure où chaque œuvre ne sert qu'à illustrer une facette bien précise du courant dans lequel elle pourrait s'inscrire ou de l'époque à laquelle elle a été publiée.

Braën, quant à lui, ne définit pas précisément ce qu'il entend par le titre du chapitre « La littérature du terroir : une idéologie de survivance » contenant deux extraits de *Trente Arpents* : « Bilan d'une vie sur la terre » et « Alphonsine Branchaud », et un extrait d'*À l'Ombre de l'Orford*, « Je suis un fils déchu ». L'introduction à ce chapitre, représentant une des « grandes tendances littéraires du siècle¹³⁵ » que les auteurs cherchent à exposer, énumère « les raisons sociohistoriques qui expliquent le développement littéraire tardif du Québec¹³⁶ ». À la fin, les auteurs précisent que tous les éléments qu'ils ont rapportés « permettent au peuple canadien-français de survivre et constituent la base de ce que l'on appelle l'idéologie de conservation, idéologie qui marquera profondément la littérature canadienne-française¹³⁷ » qui, à cette époque, subit le douloureux coup de fouet du rapport Durham¹³⁸. La littérature du terroir naîtrait ainsi du besoin des Canadiens français de se forger une culture et une littérature en réponse aux propos du gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique :

En conformité avec les principes de l'idéologie dominante, on crée une littérature qui vise essentiellement à dicter la conduite que doit adopter le Canadien-français, s'il veut s'assurer bonheur et prospérité. Toute transgression aux composantes de l'idéologie de conservation entraîne inévitable-

¹³⁵ C. Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, op. cit., p. 9.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 47.

¹³⁸ Envoyé par l'Angleterre pour étudier la problématique situation du Haut et du Bas-Canada des lendemains des Rébellions de 1837, le gouverneur publie un rapport historique (*Le rapport Durham*, 1840) dans lequel il mentionne que le peuple canadien-français en est un sans histoire et sans littérature (comme argument appuyant l'union des deux territoires et l'assimilation des francophones), propos qui feront réagir plusieurs intellectuels qui se donneront alors pour mission de démentir cette affirmation.

ment le malheur, l'échec et parfois même la mort du fautif¹³⁹.

Le régionalisme littéraire n'est donc pas décrit; les auteurs en restent à cette définition assez vague. Néanmoins, ce chapitre, qui ne comporte pas de sous-catégories, mais un amalgame d'extraits présentés en ordre non chronologique, illustre, aux dires des auteurs, une littérature se faisant « plus réaliste¹⁴⁰ » à travers les thèmes de la représentation de la terre et du paysan, de l'image de la femme, de la perception de l'autorité religieuse et du problème de la succession dans la littérature du terroir.

Dans l'anthologie de Bouvier, le chapitre « Terroir et inventions (1895-1935) » est la première partie de l'anthologie, celle-ci ne couvrant que le XX^e siècle. Les auteurs précisent avoir voulu faire de ces parties des courants; ils définissent ce qu'ils entendent par « régionalisme ». D'emblée, ils précisent qu'au Québec, « le nationalisme littéraire est à l'origine du régionalisme¹⁴¹. » Reprenant les mots de l'abbé Camille Roy, ils en arrivent à définir le régionalisme comme une littérature religieuse célébrant la terre, la ruralité, la tradition et le travail, tout en défendant la langue française et la foi catholique. Ils y rangent ainsi à la fois Ringuet et DesRochers.

Au régionalisme, ils opposent, comme Laurin, l'exotisme, qu'ils circonscrivent cependant à la sphère poétique. Comme Laurin également, les auteurs de cette anthologie parlent des « Exotiques », qui cherchent à imiter les auteurs français et à s'éloigner de l'influence de Camille Roy en prônant l'art pour l'art. L'ouvrage se distingue cependant de celui de Laurin en ce qu'il propose, dans l'introduction à la période, un court chapitre où les auteurs expliquent comment ils ont réparti les extraits. Cette partie de l'anthologie se subdivise en quatre sections : les deux premières « Parnasse et symbolisme » et « Exotisme » comprennent

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ L. Bouvier et M. Roy, *La Littérature québécoise du XX^e siècle*, op. cit., p. 8.

« des poètes classés en fonction de leur esthétique¹⁴² », une troisième section intitulée « Régionalisme » traite, à l'exception des œuvres du poète Alfred DesRochers, d'ouvrages en prose et enfin, une dernière section, « Autres voix », est dédiée aux essayistes et à la chanteuse La Bolduc. Fait intéressant, alors que les sous-sections des chapitres 1 et 2 abordaient respectivement époques 1895-1935 et 1935-1959 selon une approche thématique, les sous-sections de la dernière partie (1959-1990) renvoient plutôt aux genres littéraires sans qu'aucune justification ne soit donnée quant au changement de la logique présidant au regroupement des textes.

4.2.4 Étude de la présentation et du choix des extraits ainsi que des questions ou pistes de lecture proposées pour *Trente Arpents* de Ringuet

Les auteurs présentent tous l'extrait choisi. Le choix des extraits est cependant original chez chacun d'eux. Laurin annonce ce roman de 1938 comme une « véritable liquidation du mythe de la terre » ainsi que comme un « tableau réaliste d'un demi-siècle de vie paysanne [...] décrivant un monde en train de disparaître irrémédiablement. À l'idéalisation du terroir, Ringuet oppose la dépossession et le déracinement¹⁴³. » Dans le but d'illustrer ses propos, l'auteur précise que l'extrait retenu annonce la déchéance finale. Il n'est donc pas surprenant que l'extrait en question relate l'épisode du rêve (« Rêve prémonitoire » étant d'ailleurs le titre que Laurin lui a donné), privant l'agriculteur des fruits de sa terre. L'extrait raconte le réveil brutal d'Euchariste, rêvant à un incendie dans son village pendant que sa grange pleine de foin brûle. L'extrait paraît donc choisi davantage pour son contenu que pour ses qualités esthétiques.

Les questions relatives à cet extrait concernent toutes la trame

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ M. Laurin, *Anthologie de la littérature québécoise*, op. cit., p. 86.

diégétique. Les trois premières questions cherchent à décortiquer le texte. Elles impliquent respectivement que l'étudiant explique la réalisation d'une transition du rêve à la réalité, de l'incendie rêvé à l'incendie réel et enfin du réalisme du rêve au symbolisme de la réalité. La formulation des trois questions implique un repérage des éléments de réponse ainsi que leur classement dans la logique antagoniste, en l'occurrence le rêve ou la réalité, le symbolisme ou le réalisme. Les questions sont ainsi orientées vers une microlecture du texte semblant avoir pour objectif la mise à nu de sa structure. Ces exercices ont aussi pour effet de pousser le lecteur vers une lecture du réalisme de l'œuvre.

En effet, les questions 1 et 3 comprennent déjà dans leur énoncé le mot « réalisme », tandis que la question 2 renvoie à l'incendie en train de se produire par opposition à l'incendie rêvé. Les questions du manuel nourrissent donc l'idée selon laquelle le roman de Ringuet est antagoniste au terroir par son réalisme. De plus, la troisième question, en interrogeant l'étudiant sur les intentions de l'auteur, incite à lui accoler un réalisme intentionnel, idée déjà formulée dans la présentation de l'extrait, où Laurin précisait qu'« à l'idéalisation du terroir, Ringuet oppose la dépossession et le déracinement¹⁴⁴. »

Pourtant, le roman de Ringuet n'est pas réaliste au point de susciter un consensus sur sa classification. N'exploite-t-il pas, en première partie, le mythe de la terre nourricière ? Le manuel de Laurin, cependant, en ne présentant qu'un extrait de la fin du roman, met l'accent sur sa « partie sombre », allant dans le sens d'une vision plus critique du rêve régionaliste. En ce sens, la question 4 confirme l'orientation adoptée en demandant comment la dernière phrase peut suggérer la fin du rêve en même temps que la fin de tout un courant idéologique, en l'occurrence, le terroir. Une cinquième question, de synthèse celle-ci, est présentée à la toute fin de la sous-section portant sur l'anti-terroir. Elle vise à comparer les romans annonçant la fin du terroir. Nous pouvons ainsi voir que les

¹⁴⁴ *Idem*.

quatre premières questions orientent la lecture vers la mise en évidence du réalisme du roman, que l'on associe à la fin du terroir et que l'on oppose au rêve. Elles peuvent ainsi servir dans le cadre d'un plan dialectique (thèse, antithèse, synthèse) de dissertation critique. En effet, en combinant les trois premières questions, on en arrive à une dissertation où les ravages de l'incendie de la grange pleine de foin en viennent à symboliser la stérilité du régionalisme. Il est à ce titre révélateur que l'auteur ait recours aux mots « construite », « transition », « analyser », « descriptions », « différence » puis enfin « interprétée », des mots qui résument à eux seuls le processus de rédaction d'une dissertation. La question de synthèse, quant à elle, répond en droite ligne aux exigences du plan analogique de la dissertation critique axé sur une comparaison thématique de plusieurs œuvres. Dans tous les cas, seule l'interprétation réaliste est explorée et les questions se limitent à interroger le contenu de l'extrait en ce sens sans glisser un seul mot sur sa forme. Il n'est pas question des qualités esthétiques du texte, de l'usage particulier que Ringuet fait de la langue, etc.

Weinmann retient lui aussi un extrait provenant de « l'hiver » du roman de Ringuet. Il commence par présenter l'auteur comme médecin, membre fondateur de l'Académie canadienne-française et gagnant de plusieurs prix pour son roman. L'extrait en tant que tel s'ouvre sur la mention du titre du livre avec cependant une erreur dans la date de publication : on peut lire « *Trente Arpents* – 1931 » alors que le roman est paru à la fin de l'année 1938. Weinmann place en tête de l'extrait une citation qui en est issue : « La terre éternelle et maternelle ne nourrissait plus ses fils... », puis résume très brièvement la diégèse du roman, ce qui laisse voir un roman plus nuancé que ce que présente le fragment. L'extrait narre le discours angoissé du vieux gardien de nuit qu'est devenu Euchariste, incapable de retourner sur sa terre qu'il a donnée à son fils Étienne. Comme chez Laurin, cet extrait semble avoir été choisi pour son

contenu; il est cependant beaucoup plus long que celui de Laurin, soit soixante-trois lignes au lieu de vingt-deux.

Par contre, les trois questions présentées à la fin de l'extrait misent elles aussi sur le réalisme du roman. La première travaille à souligner les traces d'un événement historique : la récession. La seconde explore une opposition parallèle à celle de Laurin, l'opposition entre l'illusion et la réalité, transposée cette fois sur la « personnalité d'Euchariste ». Par cette question, il semble que les auteurs aient voulu traiter de la difficulté qu'éprouve le personnage à conjuguer ses croyances en un idéal agricole à l'irréversible échec sur lequel débouche sa vie. L'extrait développe ainsi l'opposition entre l'utopie du terroir et la dure réalité du temps présent. C'est d'ailleurs à cet antagonisme que renvoie la troisième question, qui fait référence à l'état de lassitude extrême du personnage qui se retrouve, à la fin de l'extrait, sans espoir de s'en sortir. Les questions du manuel de Weinmann insistent toutes sur « l'hiver » de la vie de l'agriculteur. En ce sens, elles orientent la lecture du roman de la même façon que les questions de Laurin. Là aussi cependant, les questions ne s'arrêtent qu'au contenu de l'extrait. Laurin, tout comme Weinmann se voient en fait réduits à ne proposer qu'une interprétation possible du roman puisque leur extrait, provenant tous les deux de « l'hiver » du roman, les conditionne à une interprétation réaliste¹⁴⁵, interprétation qui cadre d'ailleurs parfaitement à la catégorisation sans appel qu'on y fait du roman, ce qui est assez propre au manuel.

¹⁴⁵ Parvenu à ce stade, le personnage principal a perdu sa terre et s'est réfugié chez son jeune fils installé aux États-Unis. Démunis et malheureux, Euchariste offre en spectacle la fin de l'utopie de la terre mais surtout l'inexorable développement industriel d'une société où l'idéal agraire n'a plus sa place. Or, cette cristallisation du changement de la société dans le récit, est la caractéristique fondamentale du roman de Ringuet. Contrairement à de multiples récits de la terre qui posaient un regard nostalgique sur la terre, celui de Ringuet illustre un impossible retour en arrière. En ne proposant qu'un versant du récit en quelque sorte, les auteurs se trouvent à l'amputer d'un des éléments cruciaux qui en ont fait une œuvre importante de la littérature québécoise.

En ce qui concerne celui de Trépanier¹⁴⁶, on ne fait qu'y mentionner le roman de Ringuet en résumant le récit et en spécifiant qu'il s'agit d'un roman à la suite duquel on se désintéressera du lyrisme et de l'attachement à la terre pour se tourner vers une esthétique réaliste. Ce traitement est assez inusité pour un classique de la trempe de *Trente Arpents*, mais il s'explique assez bien par le fait que les auteurs de ce manuel font assez peu de cas des romans de l'anti-terroir réaliste; seuls *Menaud maître-draveur*, *Trente Arpents* et *Le Survenant* sont mentionnés de manière très sommaire en moins de vingt lignes avant que l'on ne passe directement aux romans réalistes urbains comme *Bonheur d'occasion*.

L'anthologie de Braën compte deux extraits du roman. Le premier présente très brièvement l'auteur avant de spécifier que ce dernier s'inspire du naturalisme en décrivant « l'échec des valeurs prônées par l'idéologie de conservation¹⁴⁷ ». Les auteurs précisent que le respect des valeurs traditionnelles n'apporte plus le bonheur à Euchariste et qu'en ce sens, le roman offre « une vision réaliste de la vie sur terre et met ainsi un terme au mythe canadien de la vie rurale¹⁴⁸ ». Les auteurs donnent à l'extrait un titre conforme à cette description du roman : « Bilan d'une vie sur la terre ». Cet extrait exploite aussi le thème de la déchéance de la vie de l'agriculteur en le peignant alors qu'il s'interroge sur son existence à la suite d'innombrables malheurs que les auteurs de l'anthologie résument dans la mise en contexte : mort de son fils Oguinase, exil de Lucinda et d'Ephrem, procès perdu contre Phydime Raymond, incendie, etc. L'anthologie de Braën compte cependant un autre extrait exploitant un thème totalement différent : la femme. L'extrait est intitulé « Alphonsine Branchaud » et se situe au tout début du roman, au moment où

¹⁴⁶ Michel Trépanier et Claude Vaillancourt, *Français Ensemble 3 - Méthode de la dissertation critique et littérature québécoise*, Laval, Édition Études vivantes, coll. « Français », 1997, p. 83.

¹⁴⁷ C. Braën et al., *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, op. cit., p. 56.

¹⁴⁸ *Ibid.*

Branchaud se renseigne sur les sentiments du jeune Euchariste à l'endroit de sa fille Alphonsine. La seule présence de cet extrait contribue à offrir une image beaucoup plus intéressante du roman. Effectivement, l'extrait aborde quantité de thèmes propres au roman du terroir : l'idéalisation de la terre, l'importance de la descendance, l'association unissant la femme à la terre.

L'anthologie de Braën n'offre qu'un seul énoncé à commenter pour le roman de Ringuet. Situé en toute fin de chapitre, l'énoncé est donné comme un « sujet d'essai critique » et propose de voir comment la « vision féminisante de la terre » d'Alfred Ferland et de Ringuet se ressemblent. Or, la présentation de l'extrait de Ferland présente ce dernier comme « le plus connu des poètes régionalistes de l'école littéraire de Montréal¹⁴⁹ », tandis que celle de Ringuet en soulignait l'appartenance au réalisme. En y regardant de plus près, il semble que les deux extraits retenus de *Trente Arpents* en viennent précisément à montrer la nature problématique du roman face aux courants présentés. En effet, le premier et le second fragments, respectivement extraits du « printemps » et de « l'automne », montrent combien le roman s'ouvre sur un idéal régionaliste avant que le personnage, pourtant bien enraciné dans sa terre, ne soit déchu suite à une multitude de malheurs s'étant abattus sur lui de manière aussi régulière qu'inattendue. Sans le dire ouvertement donc, les anthologistes présentent d'abord un extrait du roman qui en montre l'aspect plus régionaliste avant d'en donner à lire un passage qui va plutôt dans le sens d'une tonalité plus réaliste. En procédant ainsi, les auteurs problématifient « par la bande » la catégorisation du roman et invitent l'étudiant à se questionner sur la nature réelle de l'œuvre à l'étude, cela étant d'autant plus évident que les extraits eux-mêmes ne font pas l'objet de questions spécifiques dont il serait possible de dégager certaines pistes d'analyse.

L'anthologie de Bouvier aborde le roman d'une tout autre manière. On y traite d'abord de l'auteur en parlant plus spécifiquement de sa

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 48.

carrière littéraire avant de présenter deux extraits dans un même court paragraphe intitulé « Pistes de lecture ». En effet, l'anthologie de Bouvier a ceci de particulier qu'elle ne contient pas de questions à proprement parler, mais plutôt une présentation de l'œuvre que les auteurs ont voulu apte à susciter la réflexion des lecteurs. Les auteurs décrivent donc le roman en ces termes : « grand roman sur le mythe de la terre nourricière » exprimant « une totale impuissance économique et politique, les difficultés de la vie rurale, le conflit de générations ainsi que la fin d'un règne » et décrivant « finement les mœurs paysannes au Québec, au début du siècle¹⁵⁰ ». Il s'agit là d'une description que viendront illustrer deux extraits provenant de « l'automne » du roman : « ... qu'on les laissât en paix » et « ... l'histoire des temps d'autrefois¹⁵¹ ». Le premier relate comment les fils de paysans de la campagne, se sentant peu préoccupés par la guerre, échappent à la conscription en se cachant dans les bois, tandis que le second extrait relate le discours mélancolique d'Euchariste parlant d'un temps heureux où les choses étaient encore inchangées par l'infiltration de la modernité et de l'anglais.

Dès le départ donc, les auteurs évitent d'enclaver le roman dans un angle d'analyse. Il est à ce titre révélateur que l'anthologie de Bouvier ne comporte pas de questions, mais plutôt des pistes de lecture. Ce type d'exercice, plus ouvert, laisse place à plus de flexibilité et autorise les auteurs à admettre la polysémie de l'œuvre. En effet, si la première piste de lecture se rapporte à la Première Guerre mondiale et à l'attitude des Québécois cherchant à échapper à l'enrôlement (on précise aussi que Ringuet s'est opposé à la conscription de 1917), tandis que la seconde

¹⁵⁰ L. Bouvier et M. Roy, *La Littérature québécoise du XX^e siècle*, op. cit., p. 64.

¹⁵¹ Il semble qu'il y ait eu erreur sur les références des deux extraits. En effet, ces derniers appartenant visiblement à des chapitres du roman sont rassemblés sous une même référence erronée. On indique en effet que les extraits proviennent des pages 193 à 196 de l'édition des Presses Universitaires de Montréal de 1991, alors qu'en fait le premier extrait se trouve aux pages 293 à 296, tandis que le second se situe aux pages 367 à 369 de l'édition de la Bibliothèque du Nouveau Monde.

souligne « la transformation de la réalité sociale et économique¹⁵² », le résultat en est que l'œuvre est abordée sous le signe de la transition, révélant un contenu dépeignant aussi bien les espoirs de l'utopie du terroir que l'avènement d'un réalisme littéraire annonçant une nouvelle ère.

En somme, les manuels en arrivent, d'une manière plus ou moins explicite, à ranger *Trente Arpents* dans la catégorie des romans de l'anti-terroir réaliste s'opposant au régionalisme idéalisé. En ce sens, ils présentent les moments du roman illustrant la déchéance. À l'opposé, les anthologies nuancent davantage. Ce n'est d'ailleurs certainement pas un hasard que les deux anthologies présentent chacune deux extraits de l'œuvre. Moins prompts à orienter la lecture des textes, les anthologistes favorisent des extraits plus longs et des questions de synthèse qui donnent à voir davantage que le terroir ou l'anti-terroir du roman en incitant plutôt les étudiants à considérer l'œuvre de différents points de vue, quitte à ce qu'ils soient contradictoires. Dans les deux cas, les anthologies tendent à reconnaître des éléments du roman qui en font une œuvre limitrophe du régionalisme. Sans trop extrapoler sur les motifs de la sélection des extraits retenus par les auteurs des deux anthologies étudiées, relevons tout de même que la présence concurrente de deux extraits d'une même œuvre a pour résultat de mettre en relief l'idée d'une œuvre cristallisant une société en transition. En reconnaissant les caractéristiques du roman de Ringuet qui en font plus qu'une simple illustration du régionalisme ou de l'anti-régionalisme, les anthologistes reconnaissent à l'œuvre une valeur plus grande que la simple illustration d'un courant.

¹⁵² *Ibid.*

Tableau 4.2 Questions et pistes de lecture des ouvrages didactiques pour l'étude de *Trente Arpents*

Les questions ou pistes de lectures	
Laurin	<p>Les questions sont présentées comme des « pistes de lecture » à la suite de l'extrait, puis comme des « questions de synthèse » en guise de clôture du chapitre « Terroir et anti-terroir ».</p> <p>« Pistes de lecture</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment est construite la transition entre le rêve et la réalité ? 2. Analysez les descriptions de l'incendie au premier et au dernier paragraphe : quelle différence notez-vous au niveau lexical ? 3. Le rêve est traité avec réalisme et la réalité, de manière symbolique. Quelle pouvait être l'intention de l'auteur ? 4. Comment la dernière phrase peut-elle être interprétée comme la fin pathétique d'un rêve, de tout un courant idéologique ? » (p. 86) <p>« Questions de synthèse</p> <p>[...] 7. Commentez les phrases suivantes : [...] Chacun à sa manière, Germaine Guèvremont, Ringuet et Claude-Henri Grignon annoncent la fin du courant du terroir. [...] » (p. 94)</p>
Weinmann	<p>Trois questions sont posées à la suite de l'extrait :</p> <p>« Lecture méthodique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À la ville comme à la campagne, la récession frappe. Relevez-en les traces dans le texte. 2. Ici, illusion et réalité se mêlent. Montrez que ces deux antonymes reflètent bien la personnalité d'Euchariste. 3. Que laisse présager le dénouement ? Comment s'inscrit-il dans la thématique du développement ? » (p. 110-111)
Trépanier	Aucun extrait de <i>Trente Arpents</i> n'est présenté dans ce manuel.
Braën	<p>Les extraits de cette anthologie (p. 56,57 et 68-69) ne font pas l'objet de questions particulières, en fin de chapitre; les auteurs proposent plutôt des « sujets d'essai critique » dont deux portent sur <i>Trente Arpents</i> :</p> <p>« Sujets d'essai critique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La vision féminisante de la terre présentée dans les textes d'Albert Ferland ("La Terre"* et de Ringuet ("Bilan d'une vie sur la terre"*) est identique. Commentez. [...] 5. Voyez si les personnages de Donalda ("Il faut ménager"* de Claude-Henri Grignon), d'Alphonsine ("Alphonsine Branchaud"* de Ringuet) et de Blanche Varieur ("L'Acayenne"* de Germaine Guèvremont) correspondent à l'idéal féminin tel que préconisé dans la littérature du terroir. [...] » (p. 102) <p>* Les titres mentionnés entre parenthèses renvoient aux titres que les auteurs des anthologies ont donnés à chacun des extraits présentés.</p>

Bouvier	<p>Le cas de l'anthologie de Bouvier est particulier; elle ne contient pas de question sur les extraits à proprement parler, mais plutôt ce que les auteurs appellent des « pistes de lecture » présentées avant l'extrait, à la suite du paragraphe de présentation.</p> <p>« Pour la majorité des commentateurs et des critiques, Ringuet reste surtout l'auteur de <i>Trente Arpents</i>, ce grand roman sur le mythe de la terre nourricière. Mais il ne s'agit pas ici d'un éloge de la campagne et des valeurs ancestrales. Le roman exprime plutôt une totale impuissance économique et politique, les difficultés de la vie rurale, le conflit de générations ainsi que la fin d'un règne. Il décrit finement les mœurs paysannes au Québec, au début du siècle. L'extrait se rapporte à la Première Guerre mondiale qui sévit en Europe et au comportement adopté par les Québécois. Il évoque diverses façons d'échapper à l'enrôlement. Il est à noter que Philippe Panneton prit part à l'opposition contre la conscription de 1917. Le deuxième extrait, "... l'histoire des temps d'autrefois", signale la transformation de la réalité sociale et économique. » (p. 64)</p>
----------------	--

4.2.5 Étude de la présentation et du choix des extraits ainsi que des questions ou pistes de lecture proposées pour *À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers

Les constats précédemment énoncés suite à l'analyse des discours d'escorte de *Trente Arpents* dans les ouvrages au corpus sont éclairants, mais ne sauraient suffire à une analyse complète. Il convient donc de se pencher sur les discours d'escorte d'une autre œuvre (poétique, celle-là) dont la classification est problématique, soit *À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers.

En analysant le traitement didactique de l'œuvre de DesRochers, nous avons constaté que l'importance du recueil *À l'Ombre de l'Orford* dans l'histoire de la littérature québécoise semble discutable, Weinmann en faisant totalement abstraction et Trépanier le présentant de manière très succincte. L'explication réside possiblement dans le fait que la poésie de DesRochers est difficilement catégorisable. Certains auteurs, cherchant des œuvres plus représentatives du courant ou de la période qu'ils entendent présenter, l'éclipsent complètement ou se contentent de lui accorder une place plus ou moins marginale ne correspondant pas forcément à sa valeur littéraire et historique. S'il est encore possible, dans le cas du roman de Ringuet, d'illustrer la nature à la fois régionaliste et anti-terroir, l'exercice devient beaucoup plus difficile dans le cas de DesRochers.

En effet, comme nous l'avons vu, *À l'Ombre de l'Orford* a la particularité de décentrer le régionalisme de la région. Les grands espaces, le récit d'une identité déracinée développe une poésie ayant peu à voir avec la vision cloisonnée du territoire que l'on retrouve dans la littérature du terroir. Une poésie aussi unique, on le comprendra, s'insère assez mal dans des ouvrages qui cherchent à illustrer des courants. Soulignons cependant que les deux anthologies étudiées, celle de Braën et celle de Bouvier, abordent DesRochers comme étant un poète important de l'époque.

Le manuel de Laurin est donc le seul dans lequel il est réellement fait mention de DesRochers. Étrangement, après avoir affirmé sans nuances que DesRochers est bien un écrivain régionaliste (et même le plus digne représentant de la poésie régionaliste du XX^e siècle), l'auteur fait rapidement allusion au réalisme des vers sans développer davantage. Il termine sa très brève présentation du poème « Liminaire » en précisant que l'écrivain y enchaîne « les tableaux¹⁵³ » du terroir, sans mentionner de quels tableaux il s'agit exactement, l'expression s'apparentant ainsi simplement à l'idée de « clichés » et suggérant une fois de plus que le poème de DesRochers est un archétype de la poésie régionaliste.

Cette classification sans appel est d'autant plus intéressante qu'elle évacue presque systématiquement toute possibilité pour l'étudiant de se positionner autrement. D'ailleurs, les « Pistes de lecture » vont toutes dans ce sens. En fait, trois d'entre elles concernent le régionalisme de l'œuvre (on y demande à l'étudiant de mettre en relief la manière dont le poète célèbre ses ancêtres, de voir comment le poète présente la filiation avec ses ancêtres, puis la manière dont le poème s'insère dans le courant du terroir) alors que trois questions sur la forme semblent être des sources d'arguments potentiels pour étayer les réponses aux trois premières questions.

Enfin, la section de synthèse du chapitre laisse un peu plus de place à la nuance en interrogeant l'interprétation que l'on peut faire de la figure du coureur des bois du poème de DesRochers et de la figure du nomade dans *Le Survenant* en regard de l'idéologie du terroir. Cependant, à y regarder de plus près, il est facile de se rendre compte que la présentation de l'œuvre de Germaine Guèvremont fournit déjà la réponse à cette question; le nomade, de même que le coureur des bois y sont présentés comme étant porteurs d'une identité de mouvance et de liberté

¹⁵³ Il s'agit ici d'une information que Laurin donne sans s'embarrasser de justifications, mais nous avons peine à voir le défilement de tableaux du terroir dans le poème « Je suis un fils déchu » de DesRochers. Il nous semble que Laurin présente de manière assez expéditive le poème en se basant sur une définition simpliste du terroir.

oblitérée par le terroir. Cette question fort intéressante permet d'envisager le poème autrement et ouvre la porte à une catégorisation plus souple de l'œuvre, comme de son auteur. En même temps, cette ouverture nouvelle rend problématique la classification des œuvres que propose Laurin. En effet, si nous admettons que la figure du coureur des bois du fils déchu de DesRochers est effectivement antagoniste au terroir, comment expliquer que cette œuvre ait été classée dans la section « L'héritage : vision idyllique de la terre - En poésie : la mélodie des champs » du chapitre « Terroir et anti-terroir » de Laurin? Étant donné qu'il s'agit là d'une catégorisation absolument originale, n'aurait-il pas été préférable de choisir un poème de DesRochers plus représentatif de cet idéal de la terre, ou encore de placer DesRochers dans cette autre section du chapitre consacrée à ceux qui contestaient le terroir en poésie (« L'héritage contesté ou l'anti-terroir - En poésie : exotisme et universalisme »)? En lisant la présentation de cette dernière section, force est de constater que la poésie de DesRochers n'y est pas fidèle. Pour Laurin, les poètes de l'anti-terroir sont les exotiques œuvrant autour de la revue *Le Nigog*. Dans un tel contexte, DesRochers est bien une bête noire. Quoi dire de cet incontournable, comment le présenter, lui qui a fait cavalier seul en un sens? Laurin choisit de retenir le poète malgré tout, même s'il met en péril la cohérence de l'histoire littéraire et de la classification des œuvres qu'il propose. Il s'agit là d'un choix relativement courageux que d'autres ne feront pas.

Heinz Weinmann ne fait pas la moindre allusion à Alfred DesRochers. En fait, la seule section présentant le terroir est celle dans laquelle s'inscrit le titre de Ringuet et nulle part il n'y est fait mention de poésie. Tout se passe comme si le régionalisme et le terroir ne concernaient que le roman. De 1900 à 1947, les seuls poètes ayant l'honneur de figurer au corpus du manuel sont Émile Nelligan, Paul Morin, Anne Hébert, Alain Grandbois et Rina Lasnier. Ce biais important du manuel de Weinmann sur le plan du corpus montre une fois de plus la

nature réductrice ou biaisée des titres donnés aux sections des ouvrages didactiques, celui du chapitre couvrant cette première moitié du 20^e siècle (« Émergence des champs littéraires ») semblant en effet vouloir se faire plus englobant sur le plan des genres traités.

À l'autre extrême, le manuel de Trépanier fait de DesRochers le représentant des poètes régionalistes. Pourtant, l'espace alloué à son œuvre est bien mince. On aborde rapidement sa poésie comme étant épique et charnelle, traversée du souffle du continent et de l'envie de liberté (description assez antagoniste au régionalisme) avant de donner à lire un extrait du poème... « Sur la totrôde ». Voilà peut-être ce qui explique que Trépanier et Vaillancourt introduisent le poème sans qu'aucune question n'accompagne l'extrait. Il est en effet plutôt difficile de concilier la présentation qu'ils ont faite de l'œuvre avec les caractéristiques du courant régionaliste dont ils ont fait de DesRochers le poète par excellence. Il semble s'agir là d'une incohérence semblable à celle que nous avons exposée à propos du manuel de Laurin. À cette différence près que Trépanier et Vaillancourt traitent de manière beaucoup plus expéditive l'œuvre de DesRochers en en donnant à voir une image plus confuse que nuancée.

Dans leur anthologie, Braën *et al.* en arrivent à dresser un portrait plus englobant de la poésie de DesRochers. D'abord, ils parlent des influences romantiques et parnassiennes en même temps que des éléments du régionalisme présents dans le poème « Liminaire ». Rapidement, ils enchaînent en affirmant que DesRochers est essentiellement régionaliste, mais que le premier recueil de poèmes de l'auteur échappe pourtant à cette définition par l'exaltation du continent nord-américain qu'on y présente. Sans développer cet autre point non plus, ils terminent leur brève présentation en revenant sur le fait qu'« Alfred DesRochers est sans conteste l'une des figures dominantes

de la poésie canadienne-française d'alors¹⁵⁴ ». Comme chez Trépanier, le traitement général et expéditif paraît révéler un certain malaise quant à la catégorisation du poète et de son oeuvre. Au-delà des explications confuses qui rendent l'insertion de l'extrait équivoque dans le discours de l'ouvrage, les auteurs se montrent plutôt avares de commentaires et d'explications. Finalement, soulignons que la question de synthèse proposée par Braën *et al.* en fin d'ouvrage (« Comparez les causes de la déchéance du laboureur de « La Complainte de la faux » d'Albert Laberge et celles du fils déchu dans « Je suis un fils déchu » d'Alfred Desrochers [*sic*] et voyez si elles sont diamétralement opposées. ») ouvre la porte à des interprétations plus variées puisqu'on n'y aborde pas directement l'adhésion ou non au terroir, mais plutôt les causes d'une déchéance qui demeurent très différentes d'une oeuvre à l'autre. Pour être plus clair, relevons que l'analyse des causes de la déchéance du fils déchu de DesRochers et celle de l'extrait de la *Scouine* de Laberge ne renvoient pas réellement à des thèmes typiques du terroir ou de l'anti-terroir. Une nostalgie toute romantique nourrit la ruine du poète tandis que la peinture plus noire de la vie campagnarde que fait Laberge dans l'extrait met en relief la cruauté d'une vie à laquelle on ne saurait trouver un sens.

L'anthologie de Bouvier propose une approche bien différente des autres ouvrages didactiques. Alors que les notices biographiques étaient succinctes et sans grand intérêt ailleurs, Bouvier et Roy offrent une présentation de l'auteur nourrie d'informations biographiques judicieusement sélectionnées qui montrent au lecteur la nature autobiographique du poème. On apprend ainsi que DesRochers, en plus d'être originaire des Cantons de l'Est, vient précisément de Saint-Élie d'Orford, que sa famille s'est exilée pendant un temps aux États-Unis avant de revenir à Sherbrooke travailler dans une fonderie. Cet appel assez clair à voir dans la vie des parents de l'écrivain l'illustration typique du phénomène de l'exil rural suggère donc à l'étudiant l'origine plus

¹⁵⁴ Braën, *op. cit.*, p. 63

« personnelle » du poème. Le parcours professionnel de l'écrivain (il a été soldat, traducteur et journaliste, avant de devenir écrivain) suggère encore le rapprochement entre le « déracinement » du « je » du poème et celui de l'écrivain, plus ou moins arraché à la terre. Ce sont là autant d'éléments qui mettent en relief le fond plus romantique du poème « Je suis un fils déchu ». Les *Pistes de lecture* de cette même anthologie explorent une autre voie. Les anthologistes y suggèrent plutôt que le poème de DesRochers est un bel exemple de poésie régionaliste et que son auteur y oppose deux thèmes, celui de la race surhumaine et celui du fils déchu. En invitant l'étudiant à réfléchir à cet énoncé, ils mettent l'accent sur la complexité du poème qui peut alors être à la fois inspiré du régionalisme et du romantisme. Qui plus est, en n'ayant pas catégorisé l'œuvre de manière trop rigide, les auteurs évitent le piège de l'incohérence ou de la contradiction.

En somme, l'étude de la présentation et du traitement des deux œuvres témoins dans les trois manuels et les deux anthologies de notre corpus nous montre combien les choix des auteurs peuvent se révéler structurants et contraignants. Comme Laurin, Vaillancourt et Trépanier ont rédigé des manuels, il n'est pas toujours aisé pour eux d'offrir des présentations cohérentes des œuvres. Si la littérature et ses classiques ne sont que des illustrations parfaites de courants ou d'époque définies, quel en est l'intérêt? Sans compter qu'une œuvre est très rarement un exemple en tous points fidèle à un courant ou à une époque... Dans le cas de textes charnières, problématiques du point de vue de l'adhésion à tel ou tel courant, l'exercice des manuels se révèle périlleux. Deux choix sont alors possibles : soit on sélectionne soigneusement l'extrait pour qu'il illustre bien ce dont on traite, soit on oriente plus fortement la lecture du texte pour qu'il s'en dégage un sens respectueux de l'appareil critique qui l'accompagne, d'où le rôle crucial des notices biographiques et des questions d'analyse.

Dans les cas de Ringuet et de DesRochers, nous avons vu que les auteurs de manuels peinent à incorporer ces titres problématiques à leur discours. Pas tout à fait régionalistes ou exotiques, ces deux œuvres font figures d'exception. Les aborder et les expliquer s'est avéré pour Laurin, Vaillancourt et Trépanier un exercice ardu. Aucun n'a été réellement à même de s'élever au-dessus du terroir ou de l'anti-terroir pour voir les éléments plus complexes des œuvres. Faisant fi des critiques plus récentes de ces œuvres qui ont mis en relief leur unicité, les auteurs de manuels nuancent bien peu. Lorsque l'œuvre se trouve trop éloignée du courant qu'elle est censée représenter, on peut en faire abstraction (comme dans le cas de DesRochers chez Weinmann), la traiter superficiellement (Trépanier) ou risquer d'hypothéquer la légitimité de l'appareil critique en admettant qu'une œuvre puisse s'en écarter.

Le cas des anthologies se trouve moins problématique. En effet, parce qu'elle propose un appareil critique moins développé, n'offre pas de catégorisation rigide ou de courants inédits, l'anthologie se donne à lire comme un rassemblement d'extraits, plutôt que comme un tout cohérent. Les effets d'une telle structure comparée à celle du manuel sont visibles lorsqu'il est question de classiques difficiles à associer à un courant ou l'autre. Pour *Trente Arpents* et *À l'Ombre de l'Orford*, cela s'est traduit par une propension à révéler davantage la complexité de l'œuvre. En ce qui concerne le roman d'abord, les deux anthologies en présentent deux extraits distincts. Pour chacun d'eux, les anthologistes en arrivent d'ailleurs à montrer que le roman est à la frontière du régionalisme tout en proposant d'y étudier autre chose que les caractéristiques qui en font des extraits d'un roman du terroir ou non. Les questions participent de cette ouverture du texte en incitant à considérer le roman sous des angles différents, celui de la vision féminisante de la terre, celui des traces du premier conflit mondial dans l'œuvre ou des mutations socioéconomiques qu'on y expose. Dans le cas du poète, les anthologistes se seront révélés plus habiles à dévoiler les tonalités romantiques, régionalistes et

modernes du poème. Sans nier qu'il trouve son inspiration dans le terroir, les anthologistes s'emploieront à montrer les résonances personnelles du texte plus volontairement escamotées par les auteurs des manuels. Ce faisant, ils font du poème plus qu'une œuvre régionaliste et lui reconnaissent une complexité et une valeur qui dépassent la simple illustration d'un courant.

Tableau 4.3 Questions et pistes de lecture des ouvrages didactiques pour l'étude d'*À l'Ombre de l'Orford*

Les questions ou pistes de lectures	
Laurin	<p>Les questions sont présentées comme des « pistes de lecture » à la suite de l'extrait, puis comme des « questions de synthèse » en guise de clôture du chapitre « Terroir et anti-terroir ».</p> <p>« Pistes de lecture</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment s'exprime ici la célébration des ancêtres ? 2. De quelle manière le poète parle-t-il de sa filiation avec les ancêtres ? 3. Faites l'analyse formelle de ce poème (vers, strophes, rimes) 4. Trouvez la structure de ce poème. 5. Pourquoi l'auteur a-t-il isolé le dernier vers ? 6. Commentez l'insertion de ce poème dans le courant du terroir. » (p. 72) <p>« Questions de synthèse</p> <p>[...] 5. Le personnage du coureur des bois ou du nomade est-il en opposition avec l'idéologie du terroir ? Justifiez votre réponse à l'aide des textes de Germaine Guèvremont et d'Alfred DesRochers. [...] » (p. 94)</p>
Weinmann	Aucun extrait d' <i>À l'Ombre de l'Orford</i> n'est présenté dans ce manuel.
Trépanier	Aucune question ou piste de lecture n'est proposée pour le poème « Sur la totrôde » (p. 182) dans ce manuel.
Braën	<p>L'extrait de cette anthologie (p. 63-64) ne fait pas l'objet de questions particulières, en fin de chapitre; les auteurs proposent plutôt des « sujets d'essai critique » dont un porte sur <i>À l'Ombre de l'Orford</i> :</p> <p>« Sujets d'essai critique</p> <p>[...] 4. Comparez les causes de la déchéance du laboureur de "La Complainte de la faux"* d'Albert Laberge et celles du fils déchu dans "Je suis un fils déchu" d'Alfred Desrochers [<i>sic</i>] et voyez si elles sont diamétralement opposées. [...] » (p. 102)</p> <p>* Titre de l'extrait donné par les anthologistes.</p>

Bouvier

Le cas de l'anthologie de Bouvier est ici particulier; elle ne contient pas de question sur l'extrait (p. 49-51) à proprement parler, mais plutôt ce que les auteurs appellent des « pistes de lecture » présentées avant l'extrait, à la suite du paragraphe de présentation.

« Poème liminaire du recueil *À l'ombre de l'Orford*, "Je suis un fils déchu" est le plus célèbre d'Alfred Desrochers [sic]. Il oppose la "race surhumaine" au "fils déchu". Les actions distinguent les personnages dans le temps, mais par la parole ils sont unis. La valorisation des ancêtres, de la tradition, du passé et l'obéissance à une versification plutôt classique font de ce texte un bel exemple de poésie régionaliste. » (p. 50)

Comme nous l'avons vu, les ouvrages didactiques à l'étude proposent chacun une certaine vision de l'objet littéraire. Les anthologies font le pari d'une vision plus nuancée de la littérature en ce qu'elles établissent une catégorisation moins contraignante des œuvres. Aux multiples courants des manuels, elles opposent un découpage beaucoup plus lâche de la littérature. Plutôt que de construire des courants de toutes pièces, elles donnent à lire des extraits sans chercher à tout prix à leur coller l'étiquette d'un courant. Le discours d'escorte minimaliste de l'anthologie laisse « parler » les œuvres qui se présentent comme une série de textes dont l'interprétation est toujours à penser et à faire. Même si ces anthologies peuvent être fortement axées sur l'exercice de la dissertation critique, elles accordent une plus grande place à la réflexion des étudiants en leur soumettant des questions ouvertes. De plus, comme les anthologies de Braën et de Bouvier n'abordent que le XX^e siècle, elles proposent d'emblée un plus grand nombre d'extraits qui sont d'ailleurs en moyenne plus longs que dans les manuels. Cela contribue d'autant à montrer une littérature moins unidimensionnelle que ne le font les quelques courts extraits des manuels. Enfin, les limites temporelles de ces

ouvrages, qui ne présentent qu'un siècle de littérature, de même que la modestie de leur appareil critique mettent en relief la finitude de l'entreprise des auteurs. Il s'agit moins de faire le récit entier de la littérature qu'un certain arrêt sur un pan de l'histoire. À l'image de la suite d'extraits variés qu'elles offrent, elles illustrent autant de visions différentes de la littérature en invitant à la réflexion par le refus de «caser» les textes de manière définitive.

Les anthologies de Braën et Bouvier montrent bien cette volonté d'ouvrir le texte. Pour Ringuet, comme pour DesRochers, elles ont relevé de façon plus évidente les éléments qui en font davantage que de simples exemples de romans ou de poésie du terroir. Enfin, la structure même des ouvrages révèle le refus de fermer les extraits par des questions trop orientées. Chez Bouvier, on ne propose que des questions de dissertation d'ailleurs données en fin de volume et non au côté des extraits. Chez Braën, le refus va même plus loin puisque l'anthologie ne contient aucune question, mais plutôt des pistes de lecture. Bien qu'il s'agisse là d'une manière plus enrichissante d'aborder la littérature, il faut aussi reconnaître qu'elle est moins conforme à ce que la réforme favorisait. En effet, si la réforme suggérait paradoxalement l'usage d'une anthologie¹⁵⁵, c'est probablement davantage d'un manuel dont il aurait dû être question.

Notre étude a ainsi révélé que l'approche des manuels, clairement plus structurée et arrêtée, représente surtout les œuvres comme autant d'exemples de courants définis, de l'époque traitée ou des concepts abordés. Effectivement, dans le cas de Michel Laurin, de Heinz Weimann et de Michel Trépanier, la littérature est surtout au service de son enseignement et de sa didactique. On y donne à voir des textes invariablement liés aux courants et à l'histoire et leur présentation montre alors moins l'objet littéraire de manière autonome que comme une illustration, un exemple, une preuve de l'histoire proposée. Bien encadrée, segmentée selon une logique englobante qui la subordonne à l'histoire, la

¹⁵⁵ Voir *supra*, p. 31.

littérature des manuels s'offre comme une suite linéaire d'œuvres dont la raison d'être semble se réduire à celle de témoin du contexte sociohistorique. Dans ce contexte, les œuvres ne sont pas à interpréter, mais plutôt à décortiquer, à analyser par le biais de questions auxquelles il existe une bonne réponse.

La définition des courants proposés, les notices et les questions aux élèves que comprend l'appareil critique sont en effet autant d'occasions de prouver l'adéquation entre une œuvre et l'époque ou le courant auxquels on l'associe. Les œuvres, dans une telle perspective, servent surtout à montrer l'efficacité du classement et, comme nous l'avons suggéré à propos de la poésie de DesRochers, seront choisies en fonction de leur capacité à rendre possible cette tâche réductrice. La sélection sera d'autant plus cruciale qu'il n'existe pas de courants ayant été l'objet d'un réel consensus au Québec. Les courants inédits et construits par les auteurs des manuels sont d'autant plus fragiles que s'accumulent les textes qui en divergent, ces «inclassables» dont on ne sait trop que faire dans un tel contexte, malgré leur importance et leurs indéniables qualités littéraires. C'est ce qui explique qu'on y retrouve inlassablement *La terre paternelle* de Patrice Lacombe, par exemple, un roman qui illustre parfaitement l'idéologie terroiriste, mais dont la valeur est plus historique que littéraire, alors qu'on escamotera parfois l'œuvre d'un poète de la trempe d'Alfred DesRochers. Voilà certainement un des biais fondamentaux du manuel. La logique première des manuels est surtout de souligner ce que l'œuvre est ou n'est pas. Son esthétique, sa complexité ou ses contradictions sont donc généralement peu, voire jamais abordées dans les manuels. Les textes se présentent alors comme des œuvres unidimensionnelles.

Dans la perspective d'un discours où les extraits deviennent des arguments et des preuves confortant le lecteur dans la vision de la littérature qui lui est proposée, les nuances n'ont que peu ou pas de place. La figure du lecteur qui en ressort est celle d'un observateur plutôt passif,

réduit au rôle de porte-parole de l'auteur du manuel¹⁵⁶, en dehors de toutes considérations plus esthétiques ou personnelles (ce qui est tout de même antagoniste à l'idée de développer l'habileté de l'étudiant à rédiger une dissertation... critique). Ce fait a d'ailleurs incité plusieurs professeurs à sonner l'alarme. Pour Marcel Goulet¹⁵⁷, les textes sont devenus des prétextes d'acquisition de connaissances; ils ne sont plus étudiés pour leur qualité littéraire, mais plutôt pour illustrer des concepts, rendre effective une conception de l'histoire littéraire. Comme le remarque aussi Francine Bordeleau, « la littérature devient prétexte à l'apprentissage du français et de la dissertation¹⁵⁸ ». La littérature que véhiculent les manuels en est ainsi une de l'aseptisation. Si l'impact de ces ouvrages se limitait à la sphère scolaire, cette approche serait tout au plus contestable d'un point de vue pédagogique. Le problème est que le manuel, comme l'anthologie, contribue autant à façonner l'histoire littéraire qu'à la raconter : on cherche à expliquer l'histoire littéraire par l'histoire pour en arriver à dresser une suite de réseaux s'interpellant dans une logique infaillible. Ce recentrement du corpus autour des œuvres dites représentatives est ainsi un autre des biais importants du manuel. On peut effectivement se demander combien d'œuvres importantes de la littérature sont ainsi écartées ou reléguées aux marges du corpus scolaire en raison d'une « moins bonne capacité » à justifier ou expliquer les courants et les notions proposés.

Au-delà de ce resserrement du corpus scolaire des lettres québécoises, nous observons en fait la puissance d'un pan important de l'institution littéraire : l'institution scolaire à laquelle participent pleinement les ouvrages didactiques. S'il est très difficile, voire impossible, d'étudier la manière dont les lettres sont enseignées dans les classes du collégial, les

¹⁵⁶ M. Goulet, « L'enseignement de la littérature au collégial et la technicisation de la lecture littéraire », *loc. cit.*, p. 46.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 47-49.

¹⁵⁸ Francine Bordeleau, « La réforme de l'enseignement du français au collégial : Avancez en arrière ! », *Lettres québécoises*, n° 77, printemps 1995, p. 13.

ouvrages didactiques cristallisent des façons de faire qui laissent entrevoir les valeurs implicites qui conditionnent cet enseignement et la vision de la littérature qu'on y propose. En fait, plusieurs théoriciens ont même avancé que l'école est en quelque sorte l'aboutissement du processus de reconnaissance d'une œuvre : les vrais classiques, dit-on, sont enseignés à l'école. Par le biais de ce qui est enseigné (et de ce qui ne l'est pas) et des méthodes préconisées, l'enseignement de la littérature assigne et reconnaît une valeur aux auteurs et aux œuvres. En nous penchant sur les anthologies et les manuels de littérature, nous avons bien vu que ces ouvrages ne sont pas les réceptacles passifs d'une vision consensuelle de la littérature, à plus forte raison dans le cas de la littérature québécoise. En fait, au même titre que d'autres instances de la littérature, l'enseignement de la littérature ainsi que les ouvrages didactiques employés, sont à la fois récepteurs et producteurs de contenu. À travers la lorgnette de ces ouvrages, c'est toute une vision du Québec et de sa littérature qui est proposée. Or la réforme Robillard de l'enseignement de la littérature insistait beaucoup sur l'enseignement de la littérature du XX^e siècle. Les auteurs des manuels et des anthologies qui ont tenté de répondre aux exigences de cette réforme ont ainsi accordé une place de plus en plus importante à la production littéraire récente, voire très récente.

Le cas du manuel de Michel Laurin est à ce titre éloquent. Réédité deux fois depuis sa parution initiale, cet ouvrage est également le seul de notre corpus qui ait été un réel succès dans le monde de l'édition scolaire¹⁵⁹. En 1996, on y retrouvait déjà des textes très récents. D'édition

¹⁵⁹ Les autres ouvrages de notre corpus n'ont pas été réédités et aucun autre auteur n'a fait paraître d'autres titres, exception faite de Claude Vaillancourt qui a récemment publié un autre ouvrage didactique de littérature québécoise aux Éditions Beauchemin (les Éditions Études vivantes, éditeur de sa première anthologie, ayant été rachetées par celles-ci). Michel Laurin de son côté, est devenu un auteur prospère de la littérature scolaire. Son manuel de littérature québécoise a occupé le premier rang des ventes pendant plusieurs années (entrevue téléphonique de M. Forest, collaborateur de Michel Laurin, réalisée en mars 2006) et il a rédigé trois autres manuels : les deux

en édition, le dernier chapitre de l'ouvrage, celui présentant la production littéraire après les années 1980, en est venu à occuper une place de plus en plus importante. En fait, dans la dernière édition (celle de 2007) ce chapitre occupe pas moins de 133 pages, soit plus du tiers du volume. Il offre aussi des textes parus depuis peu (allant jusqu'à 2004 et 2005 dans certains cas), de même que près d'une vingtaine de chansons. De plus, si l'on comptabilise le nombre de pages consacrées à la littérature d'après 1960, on remarque que la littérature des cinquante dernières années occupe plus de 60 % de l'ouvrage (217 pages). Ce constat suscite plusieurs réflexions. D'une part, nous pouvons nous demander si la place d'autant de « jeunes textes » dans un ouvrage scolaire est pleinement justifiée. Comment croire au fait que ces titres aient réellement été reconnus comme des classiques, qu'ils soient effectivement passés à travers le long processus de classicisation d'une œuvre? Que dire des chansons? Au Québec, surtout en regard des énoncés de la réforme de 1993, les ouvrages didactiques semblent participer pleinement au processus de classicisation des œuvres, le précèdent même dans certains cas, puisqu'ils contribuent à accorder une grande visibilité à des œuvres dont la valeur n'a pas encore passé l'épreuve du temps. Voilà ainsi une autre preuve du caractère proprement structurant de l'institution scolaire. Comme certains théoriciens¹⁶⁰ l'ont déjà remarqué, les classiques littéraires que cette dernière promeut ne sont pas toujours ceux que la critique a retenus. Dans le cas qui nous occupe, la réforme Robillard contribue à valoriser une production dont la jeunesse est parfaitement antagoniste à la nature de classique que leur confère d'emblée leur présence dans les ouvrages scolaires.

D'autre part, le fait qu'un si grand nombre de pages sont consacrées aux œuvres de l'après-Révolution tranquille n'est pas sans effet sur le portrait que l'élève peut dresser de la littérature québécoise.

premiers sur la littérature française (pour les cours 101 et 102 du collégial) et un troisième sur l'histoire de l'art de l'après Révolution française.

¹⁶⁰ Voir, entre autre, Dubois, *op.cit.*, p. 99.

C'est précisément ce qui amène Martine-Emmanuelle Lapointe ¹⁶¹ à constater l'effet particulièrement polarisateur de la Révolution tranquille dans les ouvrages didactiques. La littérature y est de fait montrée comme un avant et un après la Révolution tranquille, l'après étant, bien sûr, autrement plus valorisé que l'avant, non seulement en termes de nombre de pages, mais aussi sur le plan de sa valeur artistique. Dans le contexte d'un tel parti pris pour la «modernité», des œuvres comme celles de Ringuet et de DesRochers, dont on a déjà montré la vision plus ou moins aseptisée qu'en promouvaient les manuels, paraissent encore moins importantes, voire moins attrayantes, puisque l'époque et le courant qu'elles sont ingratement chargées d'illustrer sert généralement de faire-valoir au rayonnement littéraire amené par la Révolution tranquille.

¹⁶¹ Martine-Emmanuelle Lapointe, « Leçons de lettres. La Révolution tranquille dans trois manuels de littérature québécoise », *loc. cit.*

ANNEXES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1. Liste de mots clefs employés seuls ou en recherche combinée
2. Outils de recherche consultés

1. Liste de mots clefs employés seuls ou en recherche combinée

Sur *Trente Arpents* de Ringuet et *À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers

- ✓ « Ombre de l'Orford »
- ✓ « Thirty Acres »
- ✓ « Trente Arpents »
- ✓ DesRochers, Alfred
- ✓ Panneton, Phillippe
- ✓ régionalisme
- ✓ Ringuet
- ✓ roman du terroir
- ✓ terroir

Sur les ouvrages didactiques de la littérature au collégial

- ✓ anthologie
- ✓ cégep
- ✓ classique
- ✓ collégial
- ✓ didactique
- ✓ enseignement
- ✓ esthétique
- ✓ extrait
- ✓ fragment
- ✓ français
- ✓ french
- ✓ genre
- ✓ lecture
- ✓ littérature
- ✓ littérature
- ✓ manuel
- ✓ pédagogie
- ✓ professeur
- ✓ recueil
- ✓ réécriture
- ✓ réforme
- ✓ scolaire
- ✓ teacher
- ✓ teaching

2. Outils de recherche consultés

Source	Support
America : history and life	inf.
Amicus, catalogue de Bibliothèque et archives Canada	inf.
Ariane, catalogue de l'Université Laval	inf.
Aron, Paul (dir.). <i>Dictionnaire du littéraire</i> , Paris, PUF, 2002, 634 p.	imp.
ARTFL (project for American and French Research on the Treasury of the French Language)	imp.
Atrium, catalogue de l'Université de Montréal	inf.
Bibliographie du Québec en ligne	inf.
Bibliographie nationale française	inf.
Bonenfant, Réjean et Gérald Gaudet. <i>Dictionnaire des écrivains de la Mauricie : répertoire biobibliographique, critique et anthologique</i> , Trois-Rivières, Écrits des Forges, 1991, 432 p.	imp.
Breton Tran, Sophie. « Ringuet au programme », mémoire de spécialisation, Université McGill, 2004, 50 p.	inf.
Cantin, Pierre et al. <i>Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècle</i> , Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1979, 5 vol.	imp.
Cpiq (Canadian periodical index)	inf.
Current research in French studies	inf.
DesRochers, Alfred. <i>À l'Ombre de l'Orford</i> [précédé de <i>L'offrande aux vierges folles</i>], édition critique par Richard Giguère, Montréal, PUM, 1993, « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 268-275. (recensement des écrits sur <i>À l'Ombre de l'Orford</i> et Alfred DesRochers)	imp.
Dictionnaire biographique du Canada en ligne	inf.
Dionne, René et Pierre Cantin. <i>Bibliographie de la critique de la littérature québécoise et canadienne-française dans les revues canadiennes</i> , Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, 4 vol.	imp.
Educational management abstracts	inf.
Electre.com.	inf.
Fortin, Marcel, Yvan Lamonde et François Ricard. <i>Guide de la littérature québécoise</i> , Montréal, Boréal, 1988, 155 p.	imp.
Francis	inf.

Source	Support
French Institute-Alliance Française de New York. Camargo Foundation. <i>French XX Bibliography</i> , New York, French Institute-Alliance française, 1969 -.	imp.
Google, recherche textuelle avec les mots clefs répertoriés	inf.
Guérin, Marc-Aimé. <i>Dictionnaire des poètes d'ici : de 1606 à nos jours</i> , Montréal, Guérin, 2001, 1057 p.	imp.
Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski. <i>Dictionnaire pratique des auteurs québécois</i> , Montréal, Fides, 1976, 723 p.	imp.
Hamel, Réginald. <i>Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord (DALFA)</i> , Montréal : Fides, 1989, 1364 p.	imp.
Hardy, René. <i>Bibliographie de la Mauricie</i> , Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 294 p.	inf.
Iris, catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec	inf.
Klapp, Otto. <i>Bibliographie d'histoire littéraire française</i> , Frankfurt am Main, V. Klostermann, c1960-	imp.
L'Île (centre de documentation virtuel sur la littérature québécoise)	inf.
Lemire, Maurice (dir.). <i>Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, t. III, 1900-1939 (DOLQ)</i> , Montréal, Fides, 1980, p. 22-28 et 1080-1087.	imp.
MLA bibliography (Ovid)	inf.
Muse, catalogue de l'Université McGill	inf.
PAREA (Programme d'Aide à la Recherche sur l'Enseignement et l'Apprentissage)	inf.
Proquest Digital dissertations	inf.
Repère	inf.
Resdoc : Réseau des services documentaires collégiaux	inf.
Ringuet [Philippe Panneton dit Ringuet]. <i>Trente Arpents</i> , édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major, Montréal, PUM, 1991, « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 498-519. (recensement des écrits sur <i>Trente Arpents</i> et Ringuet)	inf.
Site du ministère de l'Éducation du Québec	inf.
Sudoc, Catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises	inf.
Virtual news library/biblio-branché	inf.
Wilson humanities abstracts	inf.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires

1.1. Les ouvrages didactiques étudiés

BOUVIER, Luc et Max ROY. *La Littérature québécoise du XX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1996, 499 p.

BRAËN, Christian *et al.* *Littérature québécoise du XX^e siècle. Introduction à la dissertation critique*, Montréal, Décarie Éditeur, 1997, 399 p.

LAURIN, Michel. *Anthologie de la littérature québécoise*, Anjou, CEC, 1996, 320 p.

TRÉPANIÉ, Michel et Claude VAILLANCOURT. *Français Ensemble 3 - Méthode de la dissertation critique et littérature québécoise*, Laval, Édition Études vivantes, coll. « Français », 1997, 281 p.

WEINMANN, Heinz et Roger CHAMBERLAND (dir.). *La Littérature québécoise des origines à nos jours. Textes et méthodes*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1996, 349 p.

1.2. Les œuvres de référence

RINGUET [Philippe Panneton dit Ringuet]. *Trente Arpents*, édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major, Montréal, PUM, 1991, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 519 p.

DESROCHERS, Alfred. *À l'Ombre de l'Orford* [précédé de *L'offrande aux vierges folles*], édition critique par Richard Giguère, Montréal, PUM, 1993, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 289 p.

2. Sources secondaires

2.1. Textes critiques sur *Trente Arpents*

ANGERS, Pierre. « Ringuet (Philippe Panneton) », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n^o 7, 1963, p. 175-194.

ANGERS, Pierre. « *Trente Arpents* », dans *Le Roman canadien-français. Évolution. Témoignages*, publication du Centre de recherches de littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Montréal/Paris, Fides, 1964, « Archives des lettres canadiennes, n^o 3 », p. 123-131.

BACHERT, Gérard. « L'élément religieux dans le roman canadien-français : étude de son évolution dans les romans de 1900 à 1950 », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1954, p. 304-310.

BAILLARGEON, Samuel. « Ringuet » dans *Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 1957, p. 374-380, 413-420.

BARBEAU, Victor. « *Trente Arpents* », dans *La Face et l'envers, essais critiques*, Montréal, Publications de l'Académie canadienne-française, 1966, p. 129-131.

BEAUDOIN, Réjean. « La langue de Ringuet ne parle pas : elle écrit », *Tangence*, vol. XL, mai 1993, p. 39-48.

BÉNÉTEAU, Amédée. *Le Paysan dans la littérature française et dans la littérature canadienne-française*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 1942, p. 286-293.

BESSETTE, Gérard, Louis GESLIN et Charles PARENT. « Philippe Panneton » dans *Histoire de la littérature canadienne-française*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1968, p. 424-442.

BIOLIK, Anna. *Deux Romans de la terre, québécois et polonais : Trente Arpents de Ringuet et Les Paysans de Ladislas Reymont*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1982, 267 p.

BOSCO, Monique. « Les *Trente Arpents* de la possession terrestre ou Ringuet et l'absence de la femme » dans *L'isolement dans le roman canadien-français*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1953, p. 30-45.

CHARBONNEAU, Robert. « Philippe Panneton (Ringuet) », dans *Romanciers canadiens*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, « Vie des Lettres canadiennes », p. 85-90.

COTNAM, Jacques. « En guise de préface à *Trente Arpents* », *L'Enseignement secondaire*, vol. XLVI, n° 1, janvier-février 1967, p. 20-31.

CRITICUS [pseud. de Marc-Antonin Lamarche]. « Un nouveau romancier », *Revue dominicaine*, vol. XLV, n° 3, mars 1939, p. 148-152.

DANTIN, LOUIS [pseud. d'Eugène Seers]. « *Trente Arpents* par Ringuet », *L'Avenir du Nord*, vendredi 3 mars 1939, p. 3-6.

DAVID, Jacques. « *Trente Arpents* » dans *La Structure du roman du terroir québécois*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1975, p. 64-100.

- DION, Robert. *Les Structures du thème de la terre dans Trente Arpents*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1967, 112 p.
- DIONNE, René. « La terre dans *Trente Arpents* de Ringuet », *Collège et famille*, vol. XXV, n° 4, octobre 1968, p. 133-157.
- DUBÉ, Gaston. *La Langue de Ringuet dans 30 Arpents. Étude de dialectologie québécoise*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1972, 297 p.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine. « Ringuet », dans *Le Roman canadien de langue française de 1860 à 1958*, Paris, Nizet, 1978, p. 318-327.
- DUHAMEL, Roger. « Ringuet », dans Pierre De Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, tome II, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 281-285.
- ÉTHIER-BLAIS, Jean. « Ringuet, ambassadeur avant la lettre », dans *Signets II*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1967, p. 125-129.
- FAIVRE-DUBROZ, Brigitte. « Seuils de la modernité: *Trente Arpents* et *Bonheur d'occasion* », *Québec Studies*, vol. XXXII, automne 2001-hiver 2002, p. 16-23.
- FURGIUELE, Rosanna. *Mythe et démythification : une lecture idéologique de Jean Rivard et de Trente Arpents*, thèse de doctorat, Toronto, Université de Toronto, 1983, 334 p.
- GARCÍA MENDEZ, Javier. « Ramos et Ringuet : le roman entre le silence et l'histoire », *Voix et images*, vol. XII, n° 1, automne 1986, p. 55-66.
- GARCÍA MENDEZ, Javier. « Le silence de *Trente Arpents* », *Voix et images*, vol. XII, n° 3, printemps 1987, p. 452-469.
- HAMEL, François. *Discours et valeurs dans Trente Arpents de Ringuet : une lecture sémiotique de l'œuvre*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1986, 169 p.
- HÖEKEMA, H. « Illusions of Realism in *Thirty Acres* », *Essays in Canadian Writing*, n° 17, printemps 1980, p. 102-112.
- IMBERT, PATRICK. « *Trente Arpents* ou le pastiche masqué ? », *Lettres québécoises*, n° 15, août-septembre 1979, p. 40-41.
- LABONTÉ, René. *Le Style de Ringuet*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1973, 245 p.

- LABONTÉ, René. « Le Paysage ringuetien (étude de style) », *Voix et images*, n° 9, 1975, p. 139-160.
- LABONTÉ, René. « L'espace intérieur chez Ringuet », *Canadian Literature*, vol. LXXI, hiver 1976, p. 68-72.
- LAFLECHE, Guy. *Histoire des formes du roman québécois*, Montréal, La Librairie de l'Université de Montréal, 1976, p. 52-61.
- LAFLECHE, Guy. « Ringuet's *Trente Arpents* : Four Different Men But Always the Same Literature », *French Studies*, n° 65, 1983, p. 155-171.
- LAURENDEAU, Arthur. « Vie de *30 Arpents* », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 4, avril 1939, p. 363-368.
- LE BIDOIS, Robert. « La langue des romans canadiens-français », *Vie et Langage*, n° 36, mars 1955, p. 133-138.
- LE MOYNE, Jean. « Ringuet et le contexte canadien-français », *Revue dominicaine*, vol. LVI, n° 1, février 1950, p. 80-90.
- MARCEL, Jean. « Retour à Ringuet », *L'Action nationale*, vol. LV, n° 3, novembre 1965, p. 345-349.
- MARCOTTE, Gilles. « Ringuet romancier », *L'Action nationale*, vol. XXXV, n° 1, janvier 1950, p. 64-76.
- MICHEL, Eleanor L. *Les Canadiens-Français d'après le roman canadien-français contemporain 1900-1940*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1942, p. 128-147.
- O'LEARY, Dostaler. « Ringuet (Le Dr Philippe Panneton) », dans *Le Roman canadien-français, étude historique et critique*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1954, p. 59-61.
- PANNETON, Jean. « *Trente Arpents* », dans *Ringuet*, Montréal, Fides, 1970, p. 37-55.
- PANNETON, Jean. « Pour les cinquante ans de *Trente Arpents* », *Voix et images*, n° 53, printemps 1989, p. 59-60.
- PELLETIER, Albert. « Une caricature d'importance », *Les Idées*, vol. IX, n° 3, mars 1939, p. 193-204.
- PELLETIER, Léa [sœur Marie-Rachèle-Éveline]. « *Trente Arpents* » dans *L'Hiver dans le roman canadien-français*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1962, p. 41-56.

PINSONNEAULT, Jean-Paul. « L'œuvre de Ringuet, ou la quête d'un bonheur fuyant », *Lectures*, vol. IX, n° 9, mai 1953, p. 385-395.

PROULX, Bernard. « *Trente Arpents* », *Les Cahiers du département d'études littéraires de l'UQAM*, n° 8 : le Roman du territoire, 1987, p. 279-308.

RICARD, François. « Petite histoire scandaleuse. *Trente Arpents* », *Liberté*, n° 24, mars-avril 1982, p. 104-105.

ROBIDOUX, Réjean et André RENAUD. « *Trente Arpents* de Ringuet », dans *Le Roman canadien-français du vingtième siècle*, publication du Centre de recherche de littérature canadienne de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, « Visages des lettres canadiennes », p. 44-49.

ROUSSEAU, Guildo et Jean LAPRISE. « Le discours du sol dans le roman mauricien de 1850 à 1950 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. XXVI, n° 67, avril 1982, p. 121-137.

ROUSSEAU, Guildo et Jean-Paul LAMY. *Ringuet en mémoire: 50 ans après « Trente Arpents »*, Actes du colloque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 6-7 octobre 1988, Québec, Éditions du Septentrion, 1989, 153 p.

ROY, Paul-Émile. *L'évolution religieuse du Québec d'après le roman de 1940-1960*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1980, p. 173-181.

SAMSON, Jean-Noël. *Philippe Panneton*, Montréal, Fides, « Dossier de documentation sur la littérature canadienne-française », 1970, 50 p.

SAVOIE, Anne-Marie. *30 Arpents : aspects sociologiques*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1966, 141 p.

SERVAIS-MAQUOI, Mireille. « Ringuet », dans *Le Roman de la terre au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, p. 151-188.

SIROIS, Antoine. « Le mythe de la Terre-Mère et *30 Arpents* », *Revue de l'Université de Sherbrooke*, vol. IV, n° 2, décembre 1962, p. 67-72.

SIROIS, Antoine. « Grove et Ringuet : témoins d'une époque », *Canadian Literature*, vol. XLIX, été 1971, p. 20-27.

SIROIS, Antoine. « *Trente Arpents* », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. II : de 1900 à 1939, Montréal, Fides, 1980, p. 1080-1087.

- SIROIS, Antoine. « Le Terre-Mère d'Homère à Zola, à Ringuet » dans *Mythes et symboles dans la littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, 1992, p. 15-24.
- SOCKEN, Paul G. « The Narrative Structure of *Trente Arpents* », *Canadian Literature*, n° 86, automne 1980, p. 152-156.
- SOCKEN, Paul G. « L'accueil de *Trente Arpents* en France », dans *Solitude rompue*, textes réunis par Cécile Cloutier-Wojciechowska et Réjean Robidoux en hommage à David M. Hayne, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986, p. 376- 385.
- SUTHERLAND, Ronald. « Twin Solitudes », *Canadian Literature*, n° 31, hiver 1967, p. 5-24.
- TUCHMAIER, Henri. *L'Évolution de la technique du roman canadien-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1958, p. 231-265.
- TURCOTTE, Raymond. « Ringuet ou "Le Pays incertain" », *Les Cahiers de Sainte-Marie*, n° 4, juin 1967, p. 17-28.
- URBAS, Jeannette. *From « Thirty Acres » to Modern Times: The Story of French-Canadian Literature*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Ltd, 1976, 158 p.
- VALDOMBRE [pseud. de Claude-Henri Grignon]. « Les *Trente Arpents* d'un Canayen ou le triomphe du régionalisme », *Les Pamphlets de Valdombre*, 3^e année, février 1939, p. 93-139.
- VIENS, Jacques. « *La Terre* » de Zola et « *Trente Arpents* » de Ringuet: *étude comparée*, préface de Jean Panneton, Sherbrooke, Éditions Cosmos, 1970, « Profils », 150 p.
- WHITFIELD, Agnès. « L'auteur implicite dans *Trente Arpents* : mode de présence et signification narrative », *Voix et images*, vol. VIII, n° 3, printemps 1983, p. 485-494.
- WOGERBAUER, Werner. « Le mythe de la terre dans *Trente Arpents* de Ringuet », dans *Lectures européennes de la littérature québécoise*, Actes du colloque international de Montréal tenu en avril 1981, Montréal, Leméac, 1982, p. 229-245.

2.2. Textes critiques sur *À l'Ombre de l'Orford*

Alfred DesRochers, dossier de presse 1922-1985, Sherbrooke, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, 1986, coll. « Dossier de presse sur les écrivains québécois », 122 p.

BESSETTE, Gérard. *Les Images en poésie canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1960, p. 190-208.

BIRON, Michel. « DesRochers : Boucherie, terroir et idéologie », dans Benoît Melançon, et Pierre Popovic (dir.), *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Montréal, Fides, 1995, p. 129-142.

BONENFANT, Joseph et al. *À l'Ombre de DesRochers : le mouvement littéraire des Cantons de l'Est, 1925-1950 : l'effervescence culturelle d'une région*, Sherbrooke, La Tribune, Université de Sherbrooke, 1985, 381 p.

BROUILLARD, Carmel. « Alfred DesRochers. Décadence et grandeur ancestrales », dans *Sous le Signe des muses. Essais de critique catholique*, 1^{re} série, Montréal, Granger Frères, 1935, p. 139-167.

FILTEAU, Claude, « Rhétorique et philosophie politique. De la cité antique à l'idée de patrie chez Jean Charbonneau et Alfred DesRochers », *Voix et images*, n° 41, hiver 1989, p. 250-268.

GIGUÈRE, Richard, « Évolution de l'horizon d'attente de la poésie du terroir : le cas de la réception critique d'*À l'Ombre de l'Orford* d'Alfred DesRochers, 1929-1965 », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.), *Problems of Literary Réception/Problèmes de réception littéraire*, Edmonton, Université d'Alberta, « Research Institute for Comparative Literature », 1988, p. 102-125.

GIGUÈRE, Richard. « *À l'Ombre de l'Orford*, recueil de poésies d'Alfred DesRochers », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. II : de 1900 à 1939, Montréal, Fides, 1980, p. 22-28.

GIGUÈRE, Richard. « Ces jeunes contestataires des années 30: Albert Pelletier-Alfred DesRochers (1929-1936) », *Voix et Images*, vol. XVI, n° 1, automne 1990, p. 8-25.

GIGUÈRE, Richard. « Introduction » dans Alfred DesRochers, *À l'Ombre de l'Orford* [précédé de *L'Offrande aux vierges folles*], édition critique par Richard Giguère, Montréal, PUM, 1993, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 289 p.

GIGUÈRE, Richard. « Alfred DesRochers et ses éditeurs: des relations

d'affaires tendues », dans Jacques Michon (dir.), *L'Édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, PUL, 1994, p. 13-24.

GIGUÈRE, Richard. *Exil, révolte et dissidence. Étude comparée des poésies québécoise et canadienne (1925-1955)*, Québec, PUL, « Vie des lettres québécoises », 1984, p. 108-115, 130-131.

GIROUARD, André, « Les triomphes de l'ombre. Étude d'À l'Ombre de l'Orford, d'Alfred DesRochers », *Revue laurentienne*, vol. V, n° 1, février 1973, p. 87-102.

HAYWARD, Annette. « Chapitre 8. Les retombées », « Chapitre 9. La querelle s'estompe » et « Chapitre 10. Synthèse » dans *La Querelle du régionalisme au Québec (1904-1931) – Vers l'autonomisation de la littérature québécoise* [préface de Dominique Garand], Ottawa, Le Nordir, 2006, coll. « Roger-Bernard », p. 474-555.

LAPIERRE, Michel. « Le Rêve d'une littérature sauvage d'Alfred DesRochers à Jacques Ferron », thèse de doctorat, Université de Montréal, 1992, 287 p.

LEMIRE, Maurice. « Le mouvement régionaliste 1900-1940 », *Québec français*, n° 143, automne 2006, p. 27-31.

MARCOTTE, Gilles. « Alfred DesRochers », dans *Une Littérature qui se fait. Essais critiques sur la littérature canadienne-française* [nouvelle édition augmentée], Montréal, Hurtubise HMH, « Constantes », 1968, p. 131-134.

MELANÇON, Joseph-Marie. « Alfred DesRochers de la Société des poètes canadiens-français. À l'Ombre de l'Orford », *Revue dominicaine*, vol. XXXV, n° 3, mars 1930, p. 188-191.

MÉNARD, Jean. *La Vie littéraire au Canada français* [deuxième tirage], Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, coll. « Cahiers du Centre de Recherche en Civilisation canadienne-française, n° 5 », p. 174-182.

VINCENT, Sophie. « DesRochers ou le cri de l'authenticité », *Liaison*, vol. XXXVI, n° 4, 4 octobre 2001, http://www.usherbrooke.ca/liaison_vol29-37/vol36/04/liens/gigue.htm, [consulté en novembre 2005].

WARWICK, Jack, « Alfred DesRochers. Reluctant Regionalist », *Queen's Quarterly*, vol. LXXI, n° 4, hiver 1965, p. 566-582.

WARWICK, Jack. *L'Appel du Nord dans la littérature canadienne-française - Essai* [traduit par Jacques Simard], Montréal, Éditions Hurtubise/HMH, 1972, coll. « Constantes, vol. XXX », p. 120-130.

WARWICK, Jack. « La montagne avant Gabrielle Roy », *Études canadiennes*, vol. XVII, n° 31, 1991, p. 89-96.

2.3. Études critiques portant sur les manuels et les anthologies scolaires de littérature

ALCHAMOLAC-EMERY, Marie-F. « Louis-Ferdinand Céline dans les manuels scolaires, dictionnaires et histoires de la littérature », *La Revue des Lettres Modernes : Histoire des Idées et des Littératures*, n° 849-856, 1988, p. 117-124.

AMOSSY, Ruth. « La lecture des surréalistes à travers la vulgate des manuels », dans Joseph Melançon, Nicole Fortin et Georges Desmeules (dir.), *La Lecture et ses traditions*, Québec, Nuit blanche Éditeur, 1994, p. 143-163.

BARTHES, Roland. « Réflexions sur un manuel » dans Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov (dir.), *L'Enseignement de la littérature*, Paris, Plon, 1971, p. 170-196.

BEAUDET, Marie-Andrée et Clément MOISAN. « La légitimation de nouveaux corpus dans les récents manuels de littérature québécoise », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *Que vaut la Littérature ?*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2000, « Les Cahiers du Creliq », p. 91-110.

BENOIST, Michèle. « Anthologie », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 14-15.

BRUILLARD, Éric. « Les manuels scolaires questionnés par la recherche », dans Éric Bruillard (dir.), *Manuels scolaires, regards croisés*, Paris, CRDP de Basse-Normandie, 2005, coll. « Documents, actes et rapports sur l'éducation », p. 13-26.

CARITEY, Christophe. « L'influence du manuel et ses limites » [en quatre parties], *Traces*, vol. XXIX, n° 5, novembre-décembre 1991, p. 39-40 ; vol. XXX, n° 1, janvier-février 1992, p. 39-40 ; vol. XXX, n° 2, mars-avril 1992, p. 34-35 ; vol. XXX, n° 3, juin-août 1992, p. 24.

CORNEILLE, Jean-Pierre. « Faut-il supprimer les anthologies ? À propos des instruments de travail du professeur de lettres », *Le Français aujourd'hui*, n° 12, 1971, p. 37-44.

DELJURIE, Jean-François. « René à travers les manuels ou le discours d'escorte », *Littérature*, n° 7, p. 27-47.

DEMOUGIN, Patrick. « Les manuels de littérature au collège : entre bilan et perspectives », *Le Français aujourd'hui*, n° 121, 1998, p. 50-58.

DICKNER, Nicolas et Patrick GUAY. « De l'ambiguïté des fragments. Le cas de l'anthologie et du recueil de nouvelles », dans Richard Saint-Gelais (dir.), *Nouvelles Tendances en théorie des genres*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1998, « Séminaires », p. 183-204.

EVERETT, Jane et Sophie MARCOTTE. « De l'anthologie », *Voix et images*, vol. XXXV, n° 2, hiver 2010, p. 7-15.

FOURNIER, Georges-V. « Le marché de la littérature dans les cégeps », *Québec français*, n° 98, été 1995, p. 91-95.

FRAISSE, Emmanuel. « L'invention d'une littérature scolaire. Les manuels de morceaux choisis de 1872 à 1923 », *Études de linguistique appliquée*, n° 59, juillet-septembre 1985, p. 102-109.

FRAISSE, Emmanuel. *Les Anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, 284 p.

GAUVREAU, Luc. « Le retour de la prodigue anthologie [littéraire] », *Québec français*, n° 97, printemps 1995, p. 38-41.

GÉRARD, François-Marie et Xavier RŒGIERS. *Concevoir et évaluer des Manuels scolaires* [avec la collaboration de Christiane Bosman, illustrations de Yolanda Georgette], Montréal, Bruxelles, Les Éditions de Bœck Université, « Pédagogies en développement », 1993, 338 p.

GÉRARD, François-Marie et Xavier RŒGIERS. « L'évaluation d'un manuel de littérature : la rigueur d'une démarche au service du plaisir de l'écriture », *Enjeux - Revue de didactique du français*, n° 45, 1999, p. 105-118.

HALTÉ, Jean-François et André PETITJEAN. « Pour une théorie de l'idéologie dans les manuels scolaires : le Lagarde et Michard », dans *Pratiques du récit*, Paris, CEDIC, 1977, p. 15-54.

HUOT, Hélène. *Dans La Jungle des manuels scolaires*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 212 p.

IMBERT, Patrick. « Anthologies et dictionnaires 1960-1980 et les limites culturelles de la « Révolution tranquille » », dans Yolande Grisé et Robert Major (dir.), *Mélange de littérature canadienne-française et québécoise offert à Réjean Robidoux*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, p. 105-115.

JORDY, Jean. *Le Groupement de textes : au lycée et au collège*, Paris, Centre régional de documentation pédagogique de Midi-Pyrénées, 1991, « Savoir et faire », 295 p.

JUSTE, Agnès. « Les manuels de la réforme : une démonstration par l'exemple », analyse parue en ligne sur le site *Sauver les lettres* créé en 2001, <http://www.alaintale.com/ArticleLesmanuelsunedem%20rtf.pdf>, [consulté en novembre 2005].

KUENTZ, Pierre. « L'envers du texte », *Littérature*, n° 7, octobre 1972, p. 3-29.

LAPORTE, Martine-Emmanuelle. « Leçons de lettres. La Révolution tranquille dans trois manuels de littérature québécoise », dans Micheline Cambron (dir.), *Enseigner la Littérature au Cégep. Réflexions, analyses, témoignages*, Montréal, CÉTUQ, 2000, n° 16, p. 79-99.

LAZAR, Hélène et Denis PAYETTE. « Le discours biographique dans les manuels d'histoire littéraire », *Études littéraires*, vol. XIV, n° 3, décembre 1981, p. 491-508.

LEBRUN, Monique (dir.). *Le Manuel scolaire – Un outil à multiples facettes*, [textes présentés lors du colloque éponyme organisé par l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du 72^e Congrès annuel de l'ACFAS et tenu le 10 mai 2005 à l'Université du Québec à Chicoutimi], Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2006, coll. « Éducation-Recherche », 334 p.

LEBRUN, Monique (dir.). *Le Manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain* [textes présentés lors du colloque international éponyme tenu à Montréal du 11 au 14 avril 2006], Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2007, 131 p.

Manuels scolaires et Révolution française, Actes du colloque de Créteil du 7 juin 1989, rapport introductif par Jean-Yves Mollier organisé par l'Association départementale de Val-de-Marne pour le bicentenaire de la Révolution française, Paris, Éditions Messidor, 1990, 250 p.

MILLO, Daniel. « Les classiques scolaires », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome II. « La nation », vol. III, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1986, p. 517-562.

MOISAN, Clément. « La rhétorique comme instrument de pouvoir », *Études littéraires*, vol. XIV, n° 3, déc. 1981, p. 387-413.

MORIN, Françoise. *Réalités linguistiques et contenu des manuels scolaires. Projet de recherche*, Québec, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, 1982, s. p.

PARÉ, François. « L'anthologie », dans *Les Littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001, « Bibliothèque Canadienne-Française », p. 116-118.

PAYETTE, Denis. *Musset poète et dramaturge dans un corpus de manuels d'histoire de la littérature française du XX^e siècle*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1983, s. p.

RICHAUDEAU, François. *Conception et production des manuels scolaires, guide pratique*, Paris, Unesco, 1979, 290 p.

RICARD, François. « L'inventaire : reflet et création », *Liberté*, n° 134, mars-avril 1981, p. 33-34.

ROBERT, Lucie. *Discours critique et discours historique dans le « Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française » de Mgr Camille Roy*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, « Edmond-de-Nevers », 200 p.

ROY, Max. « Les pratiques littéraires des étudiants », *Études littéraires*, vol. XIV, n° 3, 1981, p. 439-462.

ROY, Max. « Manuels », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 349-350.

TURMEL, André et Guy PICHÉ. *Le souci de la langue : manuels scolaires et enseignement du français* [Étude réalisée pour le Conseil de la langue française], Québec, Éditeur officiel du Québec, 1990, 156 p.

VAN SCHENDEL, Michel. « Manuels, censure, privilèges », *Brèches, Institutions et appareils de pouvoirs*, n° 6, été 1976, p. 7-44.

VAREILLE, Jean-Claude. « Le conditionnement par le manuel scolaire : l'exemple du *Tour de la France par deux enfants*. Allons enfants de la Patrie... », dans Roger Bellet et Philippe Régner (dir.), *Problèmes de l'écriture populaire au XIX^e siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. Littératures en marges 1997, p. 115-133.

VAREILLE, Jean-Claude. « Le roman, le manuel et le journal », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *L'Acte de lecture*, Montréal, Éditions Nota Bene, 1998, p. 79-102.

VERNIER, France. « De l'enseignement de la littérature et des manuels » dans *L'Écriture et les textes*, Paris, Éditions sociales, 1974, coll. « Problèmes », p. 171-235.

WEILAND, Isabelle. *Les Éditions Fernand Nathan (1881-1919) : une entreprise au service de l'enfant*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris, Paris-X-Nanterre, 1991, 2 vol., 132 p.

2.4. Études sur la réforme Robillard et les pratiques d'enseignement de la littérature

BEAUDOIN, Josée. *La Littérature au cégep depuis la réforme de l'enseignement collégial de 1994*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1999, 106 p.

BEAULIEU, Victor Lévy. « La littérature québécoise : au fondement ou à la marge? », *L'Action nationale*, vol. XLII, n° 4, avril 2002, p. 73-104.

BOUTIN, Gérald. « Les réformes de l'enseignement ou le triomphe du pragmatisme », *L'Inconvénient, revue littéraire d'essai et de création*, n° 18, août 2004, p. 43-54.

CAMBRON, Micheline (dir.). *Enseigner la littérature au cégep*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, Centre d'études québécoises (CÉTUQ), 2000, coll. « Cahiers de recherche, n° 16 », 124 p.

CHARTRAND, Suzanne-G. « La didactique du français : de la doxa à l'épistémè », *Revue de l'ACLA*, vol. XVIII, n° 1, printemps 1996, p. 19-34.

CORBO, Claude (dir.). *Repenser l'école : une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent*, Montréal, PUM, 2000, « PUM-Corpus », 667 p.

CORDONIER, Noël. « Les modes de lecture contemporains et leurs perspectives critiques » dans Monique Noël-Gaudrault (dir.), *Didactique de la littérature : bilan et perspectives*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1997, p. 215-232.

DEMBÉLÉ, Barthélemy, Clermont GAUTHIER et Maurice TARDIF. *Évolution des programmes de français de 1861 à nos jours vol. II*, Sainte-Foy, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1994, 248 p.

DESÎLETS, André. « L'an un de la réforme [de l'enseignement du français au collégial] : bilan de l'Ensemble I [intitulé Littérature et écriture] », *Québec français*, n° 99, automne 1995, p. 81-85.

DUFOUR, André. « Les grandes réformes (1959-1985) » et « L'éducation en question depuis 1985 », dans *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, « Boréal Express », p. 85-119.

FORTIER, Frances. « Les modalités d'un nouveau paradigme : points de vue, démarches et méthodologies dans les cours de littérature québécoise » dans Joseph Melançon (dir.), *Le Discours de l'Université sur la littérature québécoise*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 227-252.

FORTIN, Nicole. *L'éducation littéraire : structuration d'un système didactique et analyse d'une pratique d'enseignement collégial*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1987, 146 p.

FORTIN, Nicole. « L'entrée en scène de la littérature québécoise » dans Joseph Melançon (dir.), *Le Discours de l'Université sur la littérature québécoise*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1996, p. 183-225.

FORTIN, Nicole. « Genre littéraire et genre scolaire », dans Richard Saint-Gelais (dir.), *Nouvelles Tendances en théorie des genres*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1998, « Séminaires », p. 49-86.

GADBOIS, Vital. « Nouveau programme et dissertation explicative », *Québec français*, n° 96, hiver 1995, p. 77-81.

GAUTHIER, Clermont, Claude BELZILE et Maurice TARDIF. *Évolution des programmes d'enseignement de 1861 à nos jours vol. I*, Sainte-Foy, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaires, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1993. v, 364 p.

GOULET, Jean-Pierre (dir.). *Enseigner au collégial*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), 1995, 417 p.

KONINCK, Godelieve de. « La petite histoire des manuels », *Québec français*, printemps 1999, n° 113, p. 35 à 37.

La classe de littérature. Pour former des lecteurs?, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, Centre d'études québécoises (CÉTUQ), 2001, coll. « Cahiers de recherche, n° 17 », 146 p.

LAROSE, Jean. *L'Amour du pauvre*, Montréal, Boréal, 1991, « Papiers collés », 254 p.

LATULIPPE, Norbert. « Considérations sur la réforme [de la formation générale en français au collégial] », *Québec français*, n° 95, automne 1994, p. 77-86.

Le français au collégial, Actes du colloque didactique du français, langue et littérature au collégial, 28, 29 et 30 mai 1991, Jonquière, Cégep de Jonquière, 1991, 254 p.

MAISONNEUVE, Lise. *Le cégépien lecteur : étude des perceptions et des représentations de la lecture ainsi que des attitudes envers les pratiques scolaire et personnelle de la lecture et analyse des lectures effectives*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002, 254 p.

MELANÇON, Joseph. « L'enseignement de la littérature et ses effets de marché », dans Maurice Lemire *et al.*, *Le Poids des politiques : livres, lecture et littérature*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, ASTED, 1977, vol. II, p. 683-696.

MELANÇON, Joseph. « Les déterminations institutionnelles et les pratiques pédagogiques » dans Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg (dir.), *Trajectoires : littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*, Bruxelles, Labor, 1985, « Dossiers Média », p. 187-199.

MELANÇON, Joseph. « Littérature et enseignement », dans Maurice Lemire (dir.), *L'Institution littéraire*, Actes du colloque organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture et le centre de recherche en littérature québécoise, Montréal, IQRC/CRELIQ, 1986, p. 83-91.

MELANÇON, Joseph, Clément MOISAN et Max ROY. *Le Discours d'une didactique la formation littéraire et l'enseignement classique au Québec (1852-1967)*, Montréal, Nuit Blanche, CRELIQ/Nuit blanche, Cahiers du CRELIQ, coll. «Recherche», 1988, 456 p.

MELANÇON, Joseph et Max ROY. « La régulation et la régularité du discours didactique », dans Diane Vincent (dir.), *Des Analyses des discours*, Actes d'un colloque organisé par la Faculté des lettres de l'Université Laval, Québec, CELAT-CRELIQ, 1989, 140 p.

MELANÇON, Joseph *et al.*, *La Littérature au cégep (1968-1978). Le statut de la littérature dans l'enseignement collégial*, Québec, Nuit blanche Éditeur, 1993, 420 p.

MELANÇON, Joseph (dir.). *Le Discours de l'Université sur la littérature québécoise*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1996, 361 p.

PARÉ, François. « Critique littéraire et Université », Ottawa, Le Nordir, 2001, « Bibliothèque Canadienne-Française », p. 108-110.

PARÉ, François. « Les littératures et l'enseignement », Ottawa, Le Nordir, 2001, « Bibliothèque Canadienne-Française », p. 112-114.

PIERRE, Régine. « Le grand dérapage ou les dessous des réformes de l'éducation [au Québec] : note critique », *Recherches sociographiques*, vol. XLIV, n° 1, janvier-avril 2003, p. 165-174.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, La Commission Parent, 1963-1966, 5 tomes.

ROY, Bruno. *Enseigner la littérature au Québec*, Montréal, XYZ Éditeur, 1994, 116 p.

ROY, Max. *Enseignement collégial, littérature québécoise et théâtre au Québec* [étude réalisée pour l'UNEQ, l'ANEL, L'AQPF, le CEAD, le CQT et le CALQ], Québec, Éditeur officiel, avril 1996, 93 p.

ROY, Max. *La Littérature québécoise au collège (1990-1996)*, Montréal, XYZ Éditeur, 1998, 104 p.

ROY, Max. « Le renouveau scolaire : la recherche d'une culture commune et pratique », dans Denis Saint-Jacques (dir.), *Que vaut la littérature ?*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2000, « Les Cahiers du Creliq », p. 46-72.

ROY, Max. « Enseignement de la littérature », dans *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 181-183.

ROY, Paul-Émile. « La littérature québécoise au cégep », *L'Action nationale*, vol. LXXXIV, n° 3, mars 1994, p. 379-385.

2.5. Textes gouvernementaux sur la réforme de l'enseignement de la littérature au collégial de 1993

BERTHELOT, Jocelyn. *Une École de son temps. Un horizon démocratique pour l'école et le collège*, Québec, Éditions Saint-Martin / Centrale de l'enseignement du Québec, 1994, 288 p.

BERTHELOT, Michèle. *Enseigner : qu'en disent les profs ?*, Québec, ministère de l'Éducation du Québec, 1991, 174 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *Des Collèges pour le Québec du XXI^e siècle : l'enseignement collégial*

québécois, orientations d'avenir et mesures de renouveau, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1993, 39 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *Des Collèges pour le Québec du XXI^e siècle : la formation générale*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1995, 111 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL. *La Formation générale commune à tous les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales* [version révisée], Québec, ministère de l'Éducation, Service de programmes et des affaires étudiantes, 1998, 38 p.

FONTAINE, Suzanne et Jean PROULX. *Pour La Réforme du système éducatif : dix années de consultation et de réflexion*, Québec, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 1995, 65 p.

MARSOLAIS, Arthur et Céline SAINT-PIERRE. *Pour Une Formation générale bien enracinée dans les études techniques collégiales : avis de la ministre de l'Éducation*, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 1997, 88 p.

PÔLE DE L'EST¹. *Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence* [s. l.], Délégation collégiale du comité mixte de Performa, 1996, « Introduction », 355 p.

SÉNÉCHAL, Gilles. *La Mission éducative : état de la question* [Étude réalisée pour le Conseil supérieur de l'éducation dans le cadre son rapport annuel 1992-1993], Sainte-Foy, Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation, octobre 1993, 54 p.

2.6. Références méthodologiques

BELLEAU, André. « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécois » [*Liberté*, mars-avril 1981], dans *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, 1986, p. 167-174.

¹ Le Pôle de l'Est est un collectif de conseillers pédagogiques de collèges de l'est du Québec. Les membres du collectif ayant participé à l'ouvrage sont : Pierre Deshaies (collège de Shawinigan), René Fradette (cégep de La Pocatière), Claude Gagnon (cégep de la région de l'Amiante), Hermann Guy (cégep de Rimouski), Jean-Paul Michaud (cégep de Rivière-du-Loup), Michel Poirier (cégep de Baie-Comeau) et Gilbert Rouzier (cégep de Matane). L'ouvrage est accessible en ligne à l'adresse électronique :

http://www3.educ.usherbrooke.ca/performa/documents/pole_est/index.htm#fiche

BOURDIEU, Pierre. *Les Règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire* [édition révisée], Paris, Seuil, 1998, 567 p.

DE CHALONGE, Florence. « Littérarité », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 334-335.

DIRKX, Paul. *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin/HER, « Coursus Lettres », 2000, 176 p.

DUBOIS, Jacques. *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Éditions Labor, « Dossier média », 1978, 188 p.

LEMIRE, Maurice (dir.). *L'Institution littéraire*, Actes du colloque organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture et le centre de recherche en littérature québécoise, Montréal, IQRC/CRELIQ, 1986, 217 p.

MARCOTTE, Gilles. « *Institution et courants d'air* » [texte d'abord paru dans *Liberté* en 1981] dans *Littérature et circonstances*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1989, p. 17-26.

MELANÇON, Robert. *Qu'est-ce qu'un classique québécois?*, Montréal, Fides, 2004. (BQ, Vol. XXXVII, n° 9, septembre 2004)

MOISAN, Clément. *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris, PUF, 1987, « Littératures modernes », 265 p.